

6 août 2022

Daniel Hébert  
Analyste  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec  
180, boul. Rideau, local 1.04  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9  
[daniel.hebert@environnement.gouv.qc.ca](mailto:daniel.hebert@environnement.gouv.qc.ca)

Et

Vincent Fréchette, ing.  
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4e Avenue Ouest, local C-320  
Québec (Québec) G1H 6R1  
[vincent.frechette@mern.gouv.qc.ca](mailto:vincent.frechette@mern.gouv.qc.ca)

**Objet : Dépôt du rapport de consultation publique – Exploitation aurifère, projet minier  
Fayolle, secteur Mont-Brun,  
Rouyn-Noranda**  
N/Réf. MELCC : 7610-08-01-70148-24  
402102370

Messieurs,

Par la présente, nous déposons le rapport de consultation publique pour le projet minier Fayolle. Cette demande fait suite à la démarche d'obtention du bail minier, suivant l'application de la *Loi sur les mines* (RLRQ, chapitre M-13.1). La présente demande inclut le rapport et les annexes au rapport.

Pour toutes questions en lien avec ce document, n'hésitez pas à communiquer avec moi au numéro de téléphone 819-763-9406 ou par courriel à l'adresse suivante: [Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com).

Espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

---

---

Steve Pelletier  
Directeur Développement Durable

CC. Luc Joncas, Israel Gauthier et Daniel Martel, IAMGOLD

p.j. Rapport de consultation publique  
Annexes 1 à 8

IAMGOLD CORPORATION

**RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**DEMANDE DE BAIL MINIER – PROJET FAYOLLE  
ROUYN-NORANDA, QUÉBEC**

DATE: 6 AOUT 2022

---

## *Équipe de réalisation*

---

### PRÉPARÉ PAR

---

Daniel Martel,  
Chargé de projet, IAMGOLD

### VÉRIFIÉ PAR

---

Israel Gautier,  
Surintendant projets, IAMGOLD

### APPROUVÉ PAR

---

Steve Pelletier,  
Directeur développement durable  
IAMGOLD Corporation

# Table des matières

1	Introduction .....	4
1.1	Mise en contexte .....	4
2	Annnonce de la démarche de consultation .....	5
2.1	Avis annonçant la consultation publique .....	5
2.2	Documents rendus publics .....	6
2.3	Comité de suivi .....	7
3	Assemblée publique.....	8
3.1	Déroulement de l'assemblée.....	8
3.2	Synthèse des informations présentées.....	9
4	Questions et commentaires .....	13
4.1	Questions/commentaires/préoccupations des participants lors de l'assemblée publique .	13
4.2	Commentaires reçus avant et après l'assemblée publique.....	19
4.3	Autres consultations.....	19
5	Sommaire des principaux commentaires/préoccupations et suivis .....	24
6	Conclusion.....	27
	Annexe 1 .....	28
	Annexe 2.....	29
	Annexe 3.....	30
	Annexe 4.....	31
	Annexes 5 .....	32
	Annexe 6.....	33
	Annexe 7.....	34
	Annexe 8.....	35

# 1 INTRODUCTION

---

## 1.1 MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre du projet minier aurifère Fayolle, IAMGOLD Corporation (ci-après « IAMGOLD ») a procédé à une consultation publique incluant la tenue d'une assemblée publique le 24 mai 2022. Cette consultation publique s'inscrit dans le cadre de la demande de bail minier pour le projet aurifère Fayolle et ce, suivant l'application de la *Loi sur les mines* (RLRQ, chapitre M-13.1).

Rappelons qu'un projet d'exploitation de mine métallifère dont la capacité de production est de moins de 2 000 tonnes métriques par jour doit faire l'objet d'une consultation publique organisée par le promoteur dans la région où se situe le projet. Cette obligation de procéder à une consultation publique en vertu de la Loi permet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) d'assortir le bail minier de conditions d'autorisation afin de limiter les conflits avec d'autres utilisations du territoire et de tenir compte de l'acceptabilité sociale du projet dans la communauté.

La consultation publique doit se tenir avant la présentation de la demande de bail minier au MERN. La consultation s'étend sur une période minimale de 60 jours, soit 30 jours avant la tenue de l'assemblée publique et 30 jours après, période au cours de laquelle les personnes intéressées peuvent transmettre des commentaires écrits au promoteur.

Le présent rapport présente la démarche de consultation publique effectuée et fait état des commentaires et questions soulevés sur le projet Fayolle ainsi que des réponses fournies par IAMGOLD.

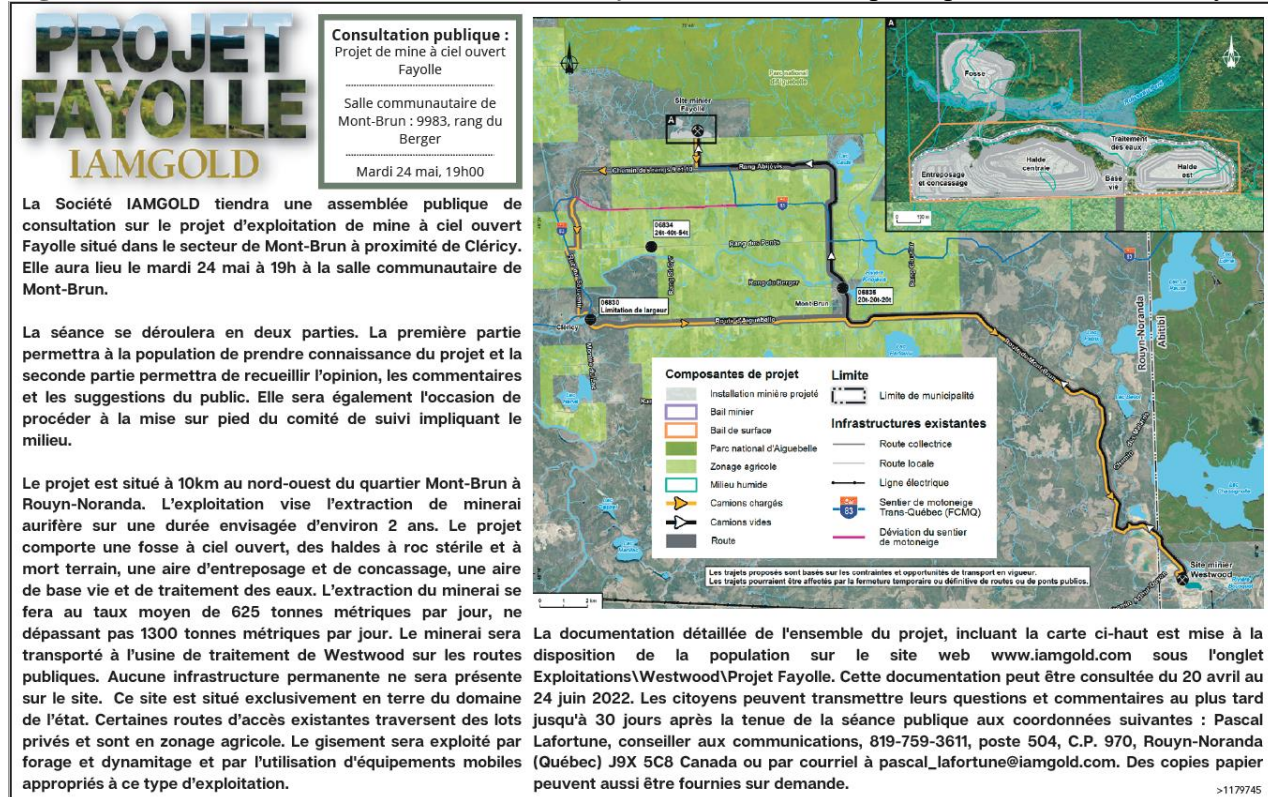
## 2 ANNONCE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION

### 2.1 AVIS ANNONÇANT LA CONSULTATION PUBLIQUE

La consultation publique a été annoncée au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée publique du 24 mai 2022, soit via l'avis dans le journal Le Citoyen (annexe 1) dans la parution du 20 avril 2022<sup>1</sup>. La Figure 1 présente les informations parues.

Cet avis a également été acheminé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les Changements climatiques (MELCC), à la communauté de Pikogan et à la Ville de Rouyn-Noranda.

**Figure 1 :** Information contenue à l'avis annonçant la consultation publique – Journal Le Citoyen



En plus de l'avis dans un quotidien ou hebdomadaire distribué en région (exigence minimale réglementaire), les invitations suivantes furent faites :

<sup>1</sup> <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/archives-et-cahiers-speciaux/20-04-2022-le-citoyen-rouyn-noranda-et-abitibi-ouest>, page 22

- 1) L'information a été publiée (annexe 2) sur le site web de IAMGOLD<sup>2</sup> le 18 avril 2022.
- 2) Un affichage a été fait sur les pages Facebook « Quartier de Cléricy » et « Municipalité de St-Norbert de Mont-Brun » le 9 mai 2022.
- 3) Un carton d'invitation (annexe 3) a été acheminé par la poste le 2 mai 2022 aux résidents de Cléricy et de Mont-Brun, soit pour 439 envois postaux.
- 4) Des invitations personnalisées ont été acheminées aux organismes suivants :
  - a) Parc national d'Aigebelle
  - b) Représentants des quartiers de Cléricy et de Mont-Brun
  - c) Ville de Rouyn-Noranda
  - d) Ministère des Transports (MTQ), Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
  - e) Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
  - f) Conseil régional en environnement (CREAT)
  - g) Club Motoneigistes Rouyn-Noranda.

---

## 2.2 DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

La documentation relative au projet Fayolle a été rendue disponible (du 20 avril 2022 jusqu'à ce jour) sur le site web [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) sous l'onglet Exploitations/Westwood/Projet Fayolle.

La documentation permet entre autres de localiser le projet (infrastructures et chemins d'accès), de fournir une description de chacune des phases du projet et leur durée respective, de relater les avantages et les inconvénients anticipés ainsi que les mesures d'atténuation proposées et fournit une description des utilisations du territoire à proximité du projet.

Ces documents rendus publics comprennent :

- Fiche sommaire - Projet Fayolle (5 pages)
- Document d'information - Projet Fayolle (30 pages)
- Carte des composantes de projet et trajets étudiés - Projet Fayolle
- Plan de restauration – Projet Fayolle (122 pages).

---

<sup>2</sup> <https://www.iamgold.com/French/exploitations/westwood/default.aspx>, onglet Projet Fayolle



---

## 2.3 COMITÉ DE SUIVI

Dans l'avis annonçant la tenue de la consultation publique, il était mentionné que l'assemblée publique, en plus de permettre à la population de prendre connaissance du projet et d'émettre leurs commentaires/questions, serait l'occasion de procéder à la mise sur pied du comité de suivi impliquant le milieu (article 101.0.3 de la *Loi sur les mines*).

Il est à noter que préalablement à l'assemblée publique, certaines personnes avaient déjà démontré leur intérêt à siéger comme représentant sur le comité de suivi.

## 3 ASSEMBLÉE PUBLIQUE

### 3.1 DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée publique s'est déroulée le 24 mai 2022 à 19 h, à la salle communautaire de Mont-Brun, au 9983, rang du Berger. Il était également possible de participer via un lien en ligne (webinaire).

Tel que mentionné dans l'avis public et les invitations, l'assemblée publique avait comme objectif de :

- ✓ Permettre à la population de prendre connaissance du projet
- ✓ Recueillir l'opinion, les commentaires et les suggestions du public
- ✓ Procéder à la mise sur pied du comité de suivi impliquant le milieu.

Quatre représentants IAMGOLD étaient présents à la table des présentateurs et à l'animation, soit M. Steve Pelletier (Directeur Développement durable), M. Daniel Martel (Chargé de projets), M. Israël Gauthier (Surintendant projets) et M. Pascal Lafortune (Conseiller aux communications).

**Figure 2 :** Assemblée publique du 24 mai 2022 à Mont-Brun



La présentation (sur support PowerPoint) se retrouve en annexe 4. Le plan de la présentation est le suivant :

1. Présentation de l'équipe de projet
2. IAMGOLD et Mine Westwood
3. Vision du Complexe Westwood
4. Projet Fayolle
5. Commentaires et préoccupations
6. Prochaine étape
7. Conclusion.

Quinze participants étaient présents dans la salle et sept personnes étaient en ligne (webinaire).

Les conversations et les propos tenus lors de l'assemblée publique ont été enregistrés<sup>3</sup>. Il a été précisé que les personnes ne désirant pas que leurs propos soient enregistrés pouvaient transmettre leurs commentaires par écrit.

L'assemblée a débuté à 19 h et s'est terminée un peu avant 21 h 30. Quelques participants sont restés par la suite afin d'échanger sur des points particuliers, et ont quitté la salle vers 22 h 30 heures.

---

## **3.2 SYNTHÈSE DES INFORMATIONS PRÉSENTÉES**

La présente section permet de résumer les éléments discutés lors de l'assemblée.

Il est important de noter que le présent rapport n'est pas une transcription mot pour mot des propos échangés lors de l'assemblée publique, mais constitue un résumé.

M. Pascal Lafortune souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de prendre part à l'assemblée.

M. Lafortune enchaîne avec le plan de l'assemblée et poursuit avec la présentation de l'équipe du projet Fayolle. Les consignes, pendant la rencontre, sont expliquées par M. Lafortune.

M. Steve Pelletier aborde les éléments suivants :

- Contexte de la consultation publique (exigence légale, qui doit tenir une consultation, où et quand, objectif, période de commentaires)
- Bail minier versus les droits fonciers
- IAMGOLD dans le monde et le complexe minier Westwood
- Localisation et histoire du gisement Fayolle
- Fosse Fayolle (volumes estimés et échancier des travaux)
- Aménagement du site.

---

<sup>3</sup> En raison de problèmes techniques, l'enregistrement a débuté environ 20 minutes après le début de la présentation (soit rendu à la diapo 12).

M. Daniel Martel poursuit avec les éléments suivants, et à quelques occasions M. Pelletier vient bonifier l'information :

- Précisions sur l'aménagement du site (traitement des eaux minières, terres publiques versus terres agricoles [non impactées], base vie, restauration du site)
- Traitement des eaux (fossés de collecte, eaux à traiter, bassin de traitement, déviation des eaux propres)
- Description du milieu naturel (caractérisations, milieux humides, milieux forestiers, cours d'eau)
- Impact sur le milieu naturel et mesures d'atténuation (haldes en bordure des milieux humides, fosse en partie en littoral du ruisseau Paré, déviation du cours d'eau CE-01 requis, présence d'habitats du poisson, limitation de l'empiètement dans le ruisseau Paré, surfaces d'empiètement)
- Impacts sur la faune et la flore (espèces à statut particulier non présentes [selon les inventaires effectués], espèces exotiques envahissantes, déboisement en dehors de la période de nidification des oiseaux à statut particulier)
- Impacts et atténuation liés à la fosse (mur de soutènement afin de minimiser l'empiètement dans le ruisseau Paré, abandon d'une portion du gisement pour réduire l'impact sur le cours d'eau, déplacement de la traverse de cours d'eau existante [avec emprise minimum])
- Harmonisation avec le parc national d'Aiguebelle (communication constante avec le Parc, projet situé à un peu moins de 1 km du parc, dans le bassin versant inférieur [portion aval des cours d'eau], évitement du transport sur le rang Hudon [entrée sud du Parc], suivi lors des opérations minières [poussières, bruit, lumière], impacts très limités sur le Parc)
- Visibilité du projet à partir du parc d'Aiguebelle (la halde sera à peine visible à partir de la tour de garde-feu)
- Gestion des eaux (déviation de CE-01, traitement des eaux [MES, pH], évaluation du rabattement de la nappe phréatique, aucun impact sur les puits des citoyens [ $> 1$  km], effluent vers le ruisseau Paré)
- Impacts et atténuation liés à la génération de poussière, un suivi sera effectué, des mesures d'atténuation seront appliquées (abat poussières et eau, réduction de la vitesse, la modélisation ne rapporte aucun dépassement sauf un risque pour les particules totales et particules fines [ $PM_{2,5}$  et  $PM_{10}$ ])
- Atténuation des gaz à effet de serre (prolongement du réseau d'Hydro-Québec [réseau privé], discussions avec les entrepreneurs par rapport aux véhicules électriques, politique sur l'abolition des moteurs au ralenti, camionnette électrique pour le transport de matériel de travail, incitatif financier aux employés d'IAMGOLD pour l'achat de véhicule électrique, initiative de l'entreprise cible : atteindre la carboneutralité vers 2050)
- Autres impacts et mesures d'atténuation (caractérisation du minerai et des stériles [valorisation des stériles possible], impact vibratoire [limitation des charges lors des sautages pour la protection du poisson], impact sonore [pas de dépassement des normes suivant la modélisation, suivi de l'entretien préventif, positionnement des haldes et du concasseur afin de limiter les impacts], impact sur la circulation [étalement de la circulation, remise en état du rang 9-10, éviter le rang Hudon])

- Tracé de transport – Discussion avec les citoyens le 11 avril 2022 (tracé pour camions chargés et tracé pour camions vides, relocalisation d'une portion du sentier motoneiges, aménagement de virées le long du rang 9-10)
- Entretien des chemins (IAMGOLD prendra part à l'entretien des chemins en collaboration avec la Ville)
- Impacts du transport (préoccupations des citoyens, étalement de la circulation afin de minimiser les impacts, mesures de contrôle indiquées aux contrats [mesures de temps de cycle par exemple, contrôle de la vitesse, suivi de l'entretien, freins Jacob, etc.], discussions en cours avec les responsables pour l'entretien des routes, engagement d'IAMGOLD de fournir du matériel granulaire sans frais à la Ville pour l'entretien)
- Bénéfices pour les communautés (entente de collaboration avec la Ville et le parc d'Aiguebelle afin de valoriser l'utilisation des stériles miniers, création d'environ 60 emplois à temps plein, priorisation d'embauche pour les gens de la région et entreprises locales, consolidation/pérennisation des emplois au complexe Westwood, remise en état du chemin du rang 9-10, programme de dons et commandites dédié aux quartiers de Cléricy et de Mont-Brun pendant la durée du projet [invitation à la population à présenter leurs projets], projet de compensation lié à l'habitat du poisson en région).

Ensuite, M. Pelletier aborde le plan de fermeture :

- Le plan doit être approuvé par les ministères avant de commencer l'exploitation
- Ennoisement de la fosse (prendra de 8 à 11 ans) et du bassin. Création potentielle d'un habitat du poisson
- Revégétalisation des haldes et chemins
- Certains chemins demeureront en place pour les suivis post restauration
- Le ruisseau Paré demeure tel quel
- Zone active de chasse à l'original et autres petits gibiers à proximité
- Redonner un habitat satisfaisant.

Suivant cette première partie de la présentation, une première période de questions était prévue. À noter que des questions ont également été soulevées puis répondues à travers le déroulement de la première partie. Le résumé de toutes les questions et réponses se trouve à la section 4.

En deuxième partie de l'assemblée, il a été discuté de la création du comité de suivi. Les commentaires/questions ressortis pendant cette deuxième partie sont intégrés à la section 4. Les aspects suivants ont été traités par M. Lafortune :

- Ce qu'est un comité de suivi
- Objectifs principaux du comité et exigences réglementaires
- Parties prenantes consultées jusqu'à maintenant
- Sièges proposés pour le comité
- Mécanismes de suivi en place (comité de suivi, suivi des documents et informations sur le site web, maintien des rencontres avec les ministères et autres parties prenantes, rencontres citoyennes, contact du conseiller aux communications).

Suivant la proposition d'IAMGOLD pour les sièges au comité de suivi, M. Lafortune a consulté les participants et les a invités à faire des suggestions. Les suggestions suivantes ont été faites et acceptées : 2 sièges citoyens (1 par quartier), 2 membres de la Ville de Rouyn-Noranda et 1 représentant de chasseurs et trappeurs.

Par vote à main levée, M. Lafortune demande si les participants acceptent la proposition du comité, incluant les propositions qui ont été faites. L'ensemble des personnes présentes dans la salle accepte la composition proposée (sans opposition exprimée des personnes présentes en ligne).

Il est précisé que la mise en place du comité de suivi ne sera pas la seule façon de communiquer, qu'il y aura d'autres façons de communiquer avec les parties prenantes qui ne siégeront pas au comité. Les participants ont été invités à ne pas hésiter à faire parvenir leurs questions/préoccupations à M. Lafortune qui est la personne responsable et qui peut être joint en tout temps.

M. Lafortune demande de quelle façon les gens ont entendu parler de l'assemblée publique (annoncée sur Facebook, dans Le Citoyen et avis envoyé par la poste). Parmi les personnes présentes à l'assemblée, aucune n'avait été informée via Facebook, deux personnes avaient vu l'avis dans Le Citoyen et tous avaient reçu l'avis postal.

La rencontre se conclue avec M. Pelletier qui mentionne que la présente assemblée permet aussi d'associer un visage aux principales personnes attitrées au projet Fayolle. De plus, il souligne qu'après la rencontre il est possible de rester pour des questions et pour discuter avec l'équipe.

Dernier mot de remerciement par M. Lafortune.

## 4 QUESTIONS ET COMMENTAIRES

### 4.1 QUESTIONS/COMMENTAIRES/PRÉOCCUPATIONS DES PARTICIPANTS LORS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

La présente section résume la teneur des questions, commentaires et préoccupations exprimées par les citoyens tout au long de l'assemblée publique.

Il est important de rappeler que ce n'est pas une transcription mot à mot des propos échangés lors de l'assemblée publique.

Questions/Préoccupations/ Commentaires	Réponses
<b>Transport/Circulation</b>	
Fréquence d'épandage des abat-poussières.	Minimalement deux épandages par année, mais le but est de contrôler la poussière et un suivi sera effectué. La fréquence sera réévaluée au fur et à mesure de l'avancement du projet.
Nombre de camions qui circuleront.	Moyenne de 18 camions chargés par jour, étalés sur l'année et sur la semaine (7 jours). En période de pointe, il y aurait 34 camions. Les périodes de pointe sont liées à l'exploitation (plus ou moins de minerai) et parce qu'en période de dégel, il fut décidé de ne pas transporter pour réduire ou éliminer les dommages sur les routes. Cette décision apportera du rattrapage à faire avec plus de circulation (période de pointe) par la suite. IAMGOLD fera la gestion des inventaires sur le site et tentera idéalement d'effectuer les périodes de pointes en hiver afin de diminuer les impacts.
Double de circulation pour certaines résidences.	Oui, cela sera le cas sur la montée de Mont-Brun. IAMGOLD est conscient que ceci est une grande préoccupation et que le respect du code de la sécurité routière par notre entrepreneur minimisera les nuisances.
Travaux sur le rang 9-10 (prolongement du rang Abijevis) et accès public.	Le rang 9-10 est un chemin public (terre publique) à l'exception d'une section traversant 3 lots privés. Les travaux visent à rendre le chemin sécuritaire pour la circulation des camions. Une fois l'exploitation de la mine terminée, le chemin restera public, mais ne sera plus entretenu par IAMGOLD, ni par la Ville ni le MTQ. Comme le chemin traverse 3 propriétés privées, des ententes furent conclues entre les propriétaires et IAMGOLD pour circuler pendant l'exploitation de la mine Fayolle.

<p>Contrainte de largeur du pont à Cléricy - Mesures d'atténuation pour assurer la sécurité. Mise à jour des discussions avec le MTQ.</p>	<p>Comme le pont est la propriété du MTQ, IAMGOLD n'a pas encore la position et de réponse à fournir à ce moment-ci. Des démarches sont toujours en cours avec le MTQ. IAMGOLD prend bonne note du commentaire et va s'assurer de faire un retour et de mettre l'information sur son site web dès qu'elle sera disponible.</p>
<p>Préoccupation : Aller-retour du transport pour les résidences de la montée Mont-Brun sur toute l'année. Impact sur la qualité de vie et sur la sécurité. Demande de certains citoyens d'organiser une rencontre pour discuter des améliorations de la sécurité et du transport et de l'impact sur la qualité de vie.</p>	<p>IAMGOLD accepte de recontacter les citoyens ayant fait la demande afin d'organiser une rencontre. IAMGOLD est consciente que le transport est une préoccupation importante auprès des citoyens. Le transport est une activité inévitable, il faut donc voir comment on minimise les préoccupations et impacts. Des discussions sont en cours avec la Ville et le MTQ, et IAMGOLD sollicite les commentaires et/ou préoccupations afin de les intégrer aux discussions en cours. C'est le moment de faire part de vos préoccupations (secteurs, courbes dangereuses, etc.). IAMGOLD validera la façon d'intégrer certaines contraintes aux contrats de l'entrepreneur, d'ajouter des panneaux de signalisation, de prendre des ententes avec la Ville et MTQ.</p>
<p>Comment sera informée la population de l'horaire de passage de la niveleuse et de la fréquence d'épandage des abat-poussières sur les rangs non pavés.</p>	<p>La Ville est responsable des chemins et de cette gestion, mais IAMGOLD contribuera à l'entretien. La planification est en cours de discussion. IAMGOLD est confiante d'avoir une entente avec la Ville et que des équipements d'IAMGOLD pourront contribuer à l'entretien des chemins non pavés.</p>
<p>Préoccupation : Impacts de la circulation et du bruit sur les utilisateurs du camping Plage Mercier. Un suivi et des discussions seront nécessaires pour mettre en place des ajustements si requis.</p>	<p>IAMGOLD mentionne être présente et ouverte pour discuter sur les méthodes afin de réduire les impacts et d'adapter le projet. De plus, en cours d'opération, un suivi sera fait et les discussions se poursuivront tout au long de l'exploitation. IAMGOLD réitère que s'il y a du bruit excessif, de la lumière nuisible et/ou des transporteurs qui dérangent par des agissements inadéquats, cela sera géré au cas par cas et IAMGOLD travaillera à trouver des solutions.</p>
<p>Début des travaux et de l'achalandage pour l'été 2022.</p>	<p>Dès l'obtention des permis requis, IAMGOLD débutera les travaux de réhabilitation de chemins (rang 9-10), de drainage et castors nuisibles. Pour l'exploitation, ce sera dès l'obtention des permis, soit d'ici la fin de l'année.</p>
<p><b>Bruit</b></p>	
<p>Préoccupation : Projet à seulement 1 km du parc Aiguebelle. Le camionnage et l'opération du site produiront beaucoup de bruit.</p>	<p>Pour la modélisation du bruit, il y a eu des relevés faits au parc Aiguebelle (état initial directement sur le site de certains attrait populaires au parc d'Aiguebelle). La simulation démontre que les activités du projet respecteront les normes (cible la note d'instruction 98-01). Malgré cela, IAMGOLD effectuera des suivis et évaluera s'il est possible d'adapter les</p>



	opérations lorsque requis. Il est possible, qu'à certains moments avec les vents dominants, qu'il y ait des bruits perceptibles. Des mesures seront mises en place pour minimiser les impacts (ex. : positionnement des équipements, alarme de recul à bruit blanc).
Le bruit de ralentissement et d'accélération des camions est une inquiétude pour les résidents du secteur du tronçon près du tournant de Mont-Brun (4 ou 5 maisons). Ils demandent si possible d'ajouter une lumière avec de la signalisation supplémentaire et peut-être une limite de vitesse plus basse.	Des discussions sont en cours avec la Ville et le MTQ, et IAMGOLD sollicite les commentaires/préoccupations afin de les intégrer aux discussions. C'est le moment de faire part de vos préoccupations (secteurs, courbes dangereuses, etc.). IAMGOLD validera la façon d'intégrer certaines contraintes aux contrats de l'entrepreneur, d'ajouter des panneaux de signalisation, de prendre des ententes avec la Ville de Rouyn-Noranda et le MTQ.
<b>Projet et permis</b>	
Rentabilité du projet et processus de consultation et d'obtention des permis.	Les projets miniers passent par plusieurs étapes. L'évaluation économique est complétée, c'est un projet rentable qui s'intègre dans la vision de Westwood. Pour les permis, il y a plusieurs permis à obtenir, dont certains sont en cours d'analyse. Certains permis permettront de débiter des travaux (ex. : réfection de routes) et l'exploitation est conditionnelle à l'autorisation environnementale et au bail minier. Cela fait partie du processus normal de mise en exploitation d'un projet minier. Les discussions se poursuivent avec les divers intervenants et le projet peut toujours être adapté afin de l'améliorer. La consultation permet de définir comment IAMGOLD peut réaliser le projet en ayant le moins d'impacts possible.
Nombre d'onces d'or pour le projet Fayolle.	IAMGOLD rappelle que suivant le rapport 43-101 produit en 2020, les réserves/ressources sont d'environ 3M d'onces d'or au niveau de la mine Westwood et qu'IAMGOLD reproduira un nouveau rapport 43-101 vers la fin de l'année, qui sera publié et qui inclura le site Fayolle. Les valeurs ne peuvent pas être divulguées tant que cela n'est pas publié officiellement.
Rendre publiques les études environnementales du projet.	Le projet est assujéti à l'obtention d'une autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE. Les documents de demande d'autorisation déposés au MELCC sont d'intérêt public, donc quiconque demande une copie de ces documents peut obtenir copie. Ce qui a été déposé sur le site web ce sont aussi les documents déposés dans le cadre de la consultation publique et résume les informations requises pour l'obtention de l'autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la LQE,

	et ce sont les informations du projet tel que soumis aux autorités.
Est-ce qu'IAMGOLD serait prête à se soumettre au BAPE par elle-même par souci de transparence ?	IAMGOLD a choisi d'effectuer ses études en se basant sur les requis lorsqu'un projet est assujéti au BAPE, de les rendre publics et de discuter avec les divers intervenants, en s'inspirant de la démarche du BAPE. Depuis plus d'un an, des discussions sont en cours avec les intervenants et plusieurs démarches sont en cours avec les ministères et organismes pour trouver des façons d'améliorer le projet. L'ensemble de la documentation équivalente à un BAPE (études, caractérisations et modélisations) a été soumis au MELCC. Le MELCC avait la possibilité d'assujéti le projet au BAPE dans les 3 mois suivant le dépôt de la demande d'autorisation basé sur les informations fournis et sa connaissance du milieu. Le MELCC n'a pas jugé nécessaire d'assujéti le projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux (BAPE). La présente consultation vise à présenter le projet et à échanger avec vous. Le 11 avril une rencontre citoyenne a également été tenue. IAMGOLD poursuit les discussions pour intégrer les commentaires/préoccupations afin d'adapter le projet et ne pas choisir de s'auto-assujéti à la procédure.
Début des travaux versus autorisations.	Les travaux débiteront suivant l'obtention des permis. Donc il n'y aura pas de travaux tant et aussi longtemps qu'IAMGOLD n'a pas les permis/autorisations/baux requis.
Travaux de prolongement de la ligne électrique.	Il y aura un prolongement sur le rang Abijevis seulement (ligne privée). Dans une optique de réduction des GES, la ligne privée permettra d'alimenter en électricité le projet. À la fin de l'exploitation de la mine, la ligne ne sera pas utilisée pour d'autres projets (ligne privée), à moins qu'une opportunité ne soit identifiée ou une entente ne soit conclue avec un autre utilisateur dans ce secteur.
En quoi consiste la valorisation des stériles ?	Les stériles miniers seront concassés et réutilisés pour l'entretien des chemins ou autres utilisations de matériaux granulaires. Une demande d'autorisation a été soumise au MELCC pour pouvoir valoriser les stériles. Cela permettra de générer à même le site la plupart des matériaux nécessaires au projet (sable, gravier, argile), donc limitation du transport de matériaux vers le projet. Suivant la fermeture de la mine, le matériel pourra encore être utilisé/valorisé pour les chemins.
<b>Communautés/Parties prenantes</b>	
Combien de nouveaux emplois créés ?	60 nouveaux emplois à combler (une combinaison d'entrepreneurs et de certains employés d'IAMGOLD). Actuellement il y a 118 employés de Westwood qui résident à

	Cléricy et Mont-Brun (soit environ 20 % de la main-d'œuvre de Westwood).
Comment sera déterminé le montant de la contribution pour les dons et commandites ?	L'intention d'IAMGOLD est d'attribuer un montant minimum annuel pour les secteurs de Cléricy et Mont-Brun. IAMGOLD invite les gens à présenter leurs projets.
Type de projets admissibles au programme (amélioration de la qualité de vie, garderie, etc.) ?	IAMGOLD veut que les projets profitent à la communauté, donc cible des projets qui vont aider l'ensemble de la communauté et non une seule personne.
Contexte de pénurie de main-d'œuvre et recrutement : cela pourra-t-il affecter la durée de l'exploitation de la mine ?	IAMGOLD préparera un plan de contingence incluant le volet entrepreneurs, car la cible est de maintenir une exploitation qui va durer environ 2 ans. La pénurie de main-d'œuvre est un enjeu connu et la cible est de respecter l'échéancier parce que tout cela a un impact sur la rentabilité du projet.
<b>Impacts milieux naturels</b>	
Présence de poissons dans les cours d'eau.	Il y a cinq espèces de poissons dans les cours d'eau. Il n'y a pas de truites et c'est principalement des espèces de type « ménés ».
Présence connue de truites dans le ruisseau Paré.	IAMGOLD a validé en procédant à des pêches (via une firme de consultants), et il n'y a pas eu de présence de truites observées. Il y a peut-être déjà eu de la truite, mais actuellement les pêches démontrent qu'il n'y en a pas. La qualité de l'eau et le taux d'oxygénation du ruisseau Paré ne seraient pas propices à certaines espèces de poissons, donc les espèces récoltées sont des espèces tolérantes aux conditions du milieu.
<b>Vibrations</b>	
Fondations à risque de fissuration dû à la vibration occasionné par les camions (tronçons près du tournant à Mont-Brun). Quelques citoyens touchés (4 ou 5 maisons).	IAMGOLD s'assurera de respecter les normes de charges et de dimensions pour les véhicules routiers ainsi que la réglementation applicable aux routes publiques. Ces normes sont alignées avec les critères de conception de ces routes. Cette préoccupation sera également discutée avec le Ministère des Transports (MTQ). Il est également possible pour les citoyens de prendre contact avec leur assureur pour connaître la démarche à suivre pour documenter leur situation actuelle et la couverture actuelle de leurs assurances.
<b>Communications/Comité de suivi</b>	
Moyens de communication d'IAMGOLD avec la population.	Bien qu'il y ait un comité de suivi, il y aura toujours d'autres moyens de communication. Les personnes siégeant au Comité de suivi représenteront leur groupe respectif. D'autres moyens de communication (numéro de téléphone, adresse courriel, etc.) seront en place pour contacter IAMGOLD pour des

	commentaires/préoccupations de la part des citoyens (à titre plus personnel).
Comment et quand sera formé le Comité de suivi ?	La formation du Comité est encadrée par des dispositions réglementaires. Le comité doit être formé au plus tard 30 jours après l'émission du bail minier, donc ceci aura lieu dans plusieurs mois. Malgré tout, IAMGOLD aimerait le constituer le plus tôt possible, car les gens sont occupés et il n'est pas toujours facile de rejoindre le nombre de participants requis.
<b>Restauration</b>	
Quand sera restauré le site ?	Pour la restauration, le plan de fermeture fut déposé et doit être approuvé avant le début du projet. Avant de débiter la restauration, nous devons obtenir les autorisations/permis requis. Cela sera initié en cours d'exploitation. Ce qui fait que la restauration pourra débiter dans l'année ou les 2 ans après la fin de l'exploitation. IAMGOLD prévoit qu'il y aura restauration progressive en cours de projet et finalisation de la restauration par la suite.
Remise en végétation et restauration progressive.	Le plan de fermeture (conception) prévoit des techniques pour revégétaliser le site. Restauration progressive : au fur et à mesure de la construction. Cela signifie qu'au bout de 2 ans, cela fera 2 saisons que la végétation sera en place dans certains secteurs et que le suivi de la restauration inclut des suivis agronomiques pour s'assurer que la végétation est suffisante et se maintiendra à long terme.
Garanties financières.	Suivant l'approbation du plan de fermeture, les garanties financières seront déposées au MERN, cela est encadré dans la réglementation. En deux ans après l'approbation du plan de fermeture, 100 % des montants requis pour la restauration sont déposés au MERN pour pouvoir garantir les travaux de restauration.
Possibilité d'aménagements pour les oiseaux limicoles.	IAMGOLD prend note de la suggestion. IAMGOLD consultera pour connaître les aménagements que les oiseaux limicoles fréquentent et si cela est possible, cela pourra être intégré à la restauration.

---

## **4.2 COMMENTAIRES REÇUS AVANT ET APRÈS L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Aucun commentaire/question n'a été reçu dans les 30 jours précédant la tenue de l'assemblée publique.

Une rencontre a été demandée par les organismes suivants, et ce, afin de leur présenter le projet Fayolle : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) et Mining Watch Canada. Cette rencontre s'est déroulée en deux séances, soit les 20 et 23 juin 2022 et les détails se trouvent à la section suivante. Cette demande fait suite à leur indisponibilité à assister à l'assemblée publique.

Les questions et commentaires reçus dans les 30 jours suivants l'assemblée publique (et la semaine de plus accordée pour les organismes environnementaux), ainsi que les réponses données par IAMGOLD, se trouvent en annexe 5. Globalement, les interventions soulevées par les intervenants du milieu après l'assemblée ont permis d'apporter des clarifications additionnelles sur divers éléments, notamment : les demandes d'autorisation, l'aire de rabattement des eaux souterraines, le pH de l'eau à traiter, les mesures d'atténuation en lien avec les espèces exotiques envahissantes, la prise en compte des espèces à statut particulier, le suivi en cours de projet, la possibilité d'intégrer des mesures favorisant certaines espèces aviaires.

---

## **4.3 AUTRES CONSULTATIONS**

Diverses rencontres avec les parties prenantes ont eu lieu avant et pendant la préparation des demandes d'autorisation. Ces rencontres ont permis de mieux cibler les enjeux et de les prendre en considération dans la conception du projet. Voici une liste non exhaustive des rencontres précédant la consultation publique.

### Abitibiwinni

- 2 rencontres de négociation en 2020 et 14 en 2021 pour la signature d'une entente de coopération entre Abitibiwinni et IAMGOLD, entente qui inclut le projet Fayolle
- 2022-04-21 : Présentation générale de projet et discussion sur les opportunités de projet de compensation.

### Parc National d'Aiguebelle

- 2021-02-22 : Présentation générale du projet et discussion pour identifier les éléments d'intérêt du Parc à prendre en considération dans les études du projet
- 2021-10-21 : Présentation de la conception générale du projet et des résultats des études environnementales
- 2022-03-29 : Présentation générale de projet et des études environnementales à la suite du changement de direction du parc d'Aiguebelle

- 2022-05-26 : Retour sur l'assemblée publique et retour sur les études environnementales.

#### Citoyens

- 2021-05-05 : Présentation générale de projet et discussions sur les préoccupations liées au transport (en ligne seulement)
- 2022-04-11 : Présentation générale de projet et discussions approfondies sur les préoccupations de transport (Mont-Brun et en ligne).

#### Club de motoneige

- 2020-12-04 : Présentation du projet et des possibles impacts sur le sentier de motoneige
- 2022 : Diverses rencontres terrain et appel téléphonique pour préparer la déviation du sentier.

#### Comité de Zone Périphérique du parc d'Aiguebelle (CZP)

- 2021-04-14 : Présentation générale du projet.

#### Comité interministériel

- 2021-05-17 : Présentation générale du projet
- 2021-05-31 : Approfondissement des explications entourant les hypothèses de projet
- 2021-10-21 : Présentation des résultats des études et de la conception en prévision du dépôt des demandes d'autorisation
- 2021-2022 : Diverses présentations et échanges avec les différents analystes des ministères concernés.

#### CREAT

- 2021-04-21 : Présentation générale du projet
- 2021-04-29 : Retour sur les questions du CREAT
- 2022-04-04 : Mise à jour du projet pour le contact sortant et présentation du projet pour le contact entrant (roulement de personnel du CREAT).

#### Entrepreneurs de la région

- 2020-2022 : Diverses présentations et échanges pour l'approfondissement des hypothèses de projet et estimation des coûts.

#### Ministère des Transports

- 2021-02-10 : Présentation de projet et demande d'information en lien avec l'entretien des ponts
- 2021-05-10 : Retour sur les enjeux de l'entretien des ponts et discussion sur la propriété du Chemin des rangs 9 et 10
- 2021-2022 : Divers échanges en lien avec l'autorisation d'entretenir le Chemin des rangs 9 et 10.

## OBVT

- 2022-03-29 : Présentation générale du projet et discussion sur les projets de compensation possible.

### Ville de Rouyn-Noranda

- 2020-10-06 : Présentation des équipes et présentation des hypothèses de projet
- 2021-01-11 : Présentation générale du projet
- 2022-04-08 : Mise à jour du projet
- 2022 : Diverses discussions sur l'entretien des routes.

### **Rencontre citoyenne**

Préalablement à l'assemblée publique, une rencontre s'est déroulée le 11 avril 2022 à 19 h à la salle communautaire de Cléricy, auprès des citoyens de Cléricy et Mont-Brun, afin de leur présenter le projet Fayolle et d'échanger avec eux. Cette rencontre citoyenne a permis aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et de poser des questions sur le projet. À noter que 33 personnes se sont présentées et que 5 personnes ont suivi la rencontre en ligne. Les faits saillants de la rencontre se trouvent en annexe 6 et voici les questions et préoccupations qui sont ressorties de l'échange :

#### Questions soulevées et précisions apportées par rapport à :

- Hauteur des haldes
- Possibilité de cesser les opérations pendant la chasse
- Retombées économiques pour les milieux touchés par le projet
- Impact des sautages (distance jusqu'à laquelle on ressent des effets)
- Mise en place d'une couche de macadam : option évaluée ?
- Utilisation du rang des Ponts pendant les travaux au rang 9-10
- État du rang Abijevis et travaux d'amélioration prévus
- Date de début des opérations
- Fréquence des sautages
- Mesures de compensation pour soutenir des projets dans les deux quartiers.

#### Préoccupations exprimées :

- Augmentation de l'ampleur et de la durée dans le temps du projet
- Entretien des chemins versus l'impact potentiel sur le camping Plage Mercier
- Pont de Cléricy : inquiétudes sur la largeur et la capacité du pont à permettre la circulation des véhicules lourds. Sécurité lors de la circulation et mesures d'atténuation potentielles (feu de circulation, panneau d'arrêt, panneaux cédez le passage, etc.)
- Inquiétudes en lien avec l'entretien des chemins et leur remise en état après le Projet
- Circulation des camions et impacts potentiels sur les habitations à proximité
- Stationnements des chasseurs en bordure du rang 9-10 versus circulation des camions lourds
- Parc pour enfants en bordure du tracé emprunté par les camions (à Cléricy et à Mont-Brun)
- Piètre état du rang Abijevis

- Tracé des camions sur une portion du sentier de motoneiges
- Manque de suivi de IAMGOLD lorsqu'une réponse leur est acheminée (un citoyen mentionne ne pas avoir eu de retour lorsqu'il s'est adressé à IAMGOLD).

Un des objectifs de la rencontre pour IAMGOLD était de consulter les citoyens sur les horaires de transport des camions. Par vote à main levée, les gens ont exprimé leur préférence en lien avec les horaires de transport. D'abord, jour versus nuit, ensuite semaine versus fin de semaine et finalement, sur le transport durant la période de fin et début des classes scolaires. Il a été constaté que de manière générale les citoyens n'avaient pas de réticence particulière en lien avec l'horaire des transports 24 h/24 et 7 j/7.

De plus, la rencontre a permis de définir les tracés de transport pour les camions chargés et non chargés (selon les options proposées par IAMGOLD), et ce, suivant la consultation des citoyens. IAMGOLD a présenté le transport chargé via Cléricky, le retour à vide via Mont-Brun et cela sur un horaire 7 j/7 et 24 h/24 et un arrêt du transport en période de dégel et une sensibilisation de l'entrepreneur pour les périodes de début et fin des classes scolaires vs les pauses.

La rencontre s'est déroulée sous une ambiance collaborative avec des discussions et échanges nombreux et constructifs qui se sont prolongés après la rencontre avec certains citoyens.

### **Rencontres avec les organismes environnementaux**

Une rencontre a été organisée avec un regroupement d'organismes environnementaux afin de leur présenter plus en détail le projet Fayolle et de répondre à leurs questions. Les organismes ayant participé à la rencontre sont : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT), Mining Watch Canada/Coalition Québec Meilleure Mine et Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT).

Cette rencontre s'est déroulée en deux séances, afin d'allouer plus de temps pour les échanges. La première séance s'est tenue le 20 juin 2022 de 10 h 30 à 12 h 35 et les organismes cités précédemment y ont tous participé avec leur représentant respectif. La deuxième séance s'est tenue le 23 juin 2022 de 13 h 30 à 16 h et y étaient présents les représentants des organismes suivants : REVIMAT, CREAT et OBVT. Le document de présentation (support PowerPoint) se trouve en annexe 7 et a été remis aux participants.

À la fin de la séance du 20 juin 2022, il a été demandé si IAMGOLD pouvait prendre l'engagement de reporter le dépôt du rapport de consultation publique une semaine plus tard afin de laisser davantage de temps au regroupement pour émettre leurs commentaires. IAMGOLD a confirmé aux participants, par courriel le 21 juin 2022 (annexe 5), son accord pour une extension d'une semaine à la période de consultation, la reportant ainsi au 30 juin 2022.



Les échanges lors de la rencontre auront permis d'aborder les points ci-dessous, et les faits saillants se trouvent en annexe 8 :

- La responsabilité quant à l'entretien des routes
- Les impacts de la circulation sur les routes et les ponts
- Les horaires de camionnage
- La consultation des parties prenantes et les préoccupations exprimées
- Les haldes et la restauration du site
- La valorisation des stériles et les caractérisations géochimiques
- Les impacts du dénoyage de la fosse
- L'intégration de la fosse ennoyée avec le ruisseau Paré (à la restauration)
- Le retrait des palplanches et les impacts sur le milieu
- La déviation du cours d'eau CE-01
- Les milieux humides et la nappe phréatique
- Les normes à respecter pour les sautages
- Les espèces végétales envahissantes
- Les espèces fauniques à statut susceptibles d'être présentes
- L'évaluation du bilan carbone
- Le traitement de l'eau avant le rejet à l'effluent
- Les espèces de poissons présentes
- Le prolongement de la ligne électrique privée
- Les responsabilités d'IAMGOLD versus la réalisation des travaux par des sous-traitants
- La possibilité d'une compensation financière pour les citoyens impactés
- Les discussions en cours et l'aspect évolutif du projet
- La demande d'assujettissement du projet à la *Procédure d'examen et d'évaluation des impacts sur l'environnement* (PEEIE).

## 5 SOMMAIRE DES PRINCIPAUX COMMENTAIRES/PRÉOCCUPATIONS ET SUIVIS

Ci-dessous se trouve un sommaire des commentaires, préoccupations et recommandations exprimés, ainsi que les modifications au projet et/ou suivis effectués ou à venir par IAMGOLD. Ce tableau regroupe les éléments soulevés au cours de l'assemblée publique ainsi que de toutes les rencontres et échanges survenus dans le cadre de la démarche de consultation publique, soit du 20 avril au 30 juin 2022.

<b>Transport/Circulation</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Horaires et tracés de transport.	Suivant la consultation des citoyens (rencontre citoyenne du 11 avril 2022), les horaires pour le transport ainsi que les tracés de transport ont été déterminés. Afficher sur le site web et via un envoi postal les informations concernant le nombre de camions et l'horaire de transport.
Pont de Cléricy et Mont-Brun (capacité et sécurité).	Poursuivre les discussions avec le MTQ et rendre publiques les conclusions en lien avec ces échanges (retour aux citoyens).
Entretien des chemins et remise en état à la fin du projet.	Entretien conjoint entre IAMGOLD et la Ville de Rouyn-Noranda. Suivi à faire en temps réel dès le début du projet et mettre en place les ajustements nécessaires. Maintenir les échanges avec les citoyens.
Accès au territoire public (notamment pour la chasse) via le chemin des rangs 9-10.	Maintenir les accès à cette route et informer des impacts liés à la construction et le transport. Suivi à faire auprès des chasseurs afin de confirmer la localisation des virées qui seront aménagées leur permettant de se stationner hors de l'accotement du chemin et ainsi augmenter la sécurité des usagers.
<b>Bruit</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Bruit (camionnage et opérations minières).	Suivi à faire dès le début des travaux. Échanger avec les citoyens (incluant le camping Mercier et le parc d'Aiguebelle) et mettre en place des mesures d'atténuation lorsque requis.

<b>Projet et permis</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Ampleur et durée du projet.	Tenir les citoyens informés de l'avancement du projet.
Assujettissement du projet à la PEEIE (BAPE).	Malgré le fait que le projet ne soit pas assujéti au BAPE, IAMGOLD continuera de consulter les parties prenantes dans le cadre de la demande d'autorisation (Article 22) du projet Fayolle.
<b>Communautés/Parties prenantes</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Parcs pour enfants en bordure du tracé emprunté par les camions (à Cléricy et à Mont-Brun).	Encadrer le contrat de transport pour un respect strict du code de la sécurité routière, notamment à proximité des parcs, et en tenir compte les périodes de début et fin des classes scolaires.
Relocalisation d'une portion du sentier de motoneiges.	Compléter la relocalisation actuellement initiée d'une portion du tronçon en collaboration avec le club motoneigiste.
Programme de dons et commandites pour les projets communautaires.	IAMGOLD ajustera son programme de dons et commandites pour avoir un montant dédié aux quartiers de Cléricy et de Mont-Brun pendant la durée du projet (invitation à la population à présenter leurs projets).
Compensations monétaires offertes aux citoyens à la hauteur des inconvénients que va causer le transport.	IAMGOLD a pris note de la suggestion, mais elle désire travailler à réduire à la source les problématiques en premier lieu et mettra en place un processus de gestion des signalements et plaintes.
<b>Impacts milieux naturels</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Présence potentielle de truites dans le ruisseau Paré.	Bien que l'ensemble des données disponibles suggèrent l'absence de truite, un nouvel échantillon ADNe directement aux ponceaux du chemin d'accès au site Fayolle fut prélevé par le MFFP pour bonifier la démarche. Ce résultat sera connu plus tard dû aux longs délais des analyses ADNe et sera rendu public aux intervenants ayant soulevé la présence potentielle.
Risque de propagation de l'alpiste roseau et du panais sauvage.	Un suivi sera fait et une attention particulière sera prise si des matériaux granulaires sont fournis au parc, et application de mesures d'atténuation. L'information sera inscrite dans l'appel d'offres afin

	d'inscrire cette exigence dans le contrat de l'entrepreneur.
<b>Vibrations</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Vibrations et risque de fissures des fondations.	IAMGOLD s'assurera de respecter les normes de charges et de dimensions pour les véhicules routiers ainsi que la réglementation applicable aux routes publiques. Ces normes sont alignées avec les critères de conception de ces routes. Cette préoccupation sera également discutée avec le Ministère des Transports (MTQ). Il est également possible pour les citoyens de prendre contact avec leur assureur pour connaître la démarche à suivre pour documenter leur situation actuelle et la couverture actuelle de leurs assurances.
Vibrations dans le parc d'Aiguebelle.	IAMGOLD fera la validation afin de déterminer l'impact sur le parc avec les plus récentes limitations pour l'habitat du poisson. IAMGOLD installera des sismographes à proximité de la fosse pour valider le respect des limites pour l'habitat du poisson et valider la modélisation effectuée.
<b>Restauration</b>	
<b>Préoccupations/ Commentaires/Recommandations</b>	<b>Modifications apportées au projet et/ou mesures de suivi</b>
Dans le plan de restauration, préciser les obligations de suivi après l'envoie de la fosse.	IAMGOLD documentera les obligations de suivi après l'envoie de la fosse dans sa demande d'autorisation pour la restauration ou dans toute autre mise à jour du plan de fermeture avant le dépôt de la demande d'autorisation.
Harmonisation de la fosse avec le milieu hydrique une fois la fosse envoyée.	En prévision de la demande d'autorisation pour la restauration du site, IAMGOLD approfondira l'évaluation de l'impact de l'interconnexion entre le ruisseau Paré et la fosse une fois celle-ci envoyée et l'impact du retrait des palplanches.

## **6 CONCLUSION**

IAMGOLD a procédé à une consultation publique pour le projet aurifère Fayolle, s'inscrivant dans le cadre de la demande de bail minier.

La consultation s'est étendue sur une période de 73 jours et dans les 37 jours (à la demande des organismes environnementaux) suivants l'assemblée publique des commentaires écrits a été acheminée au promoteur.

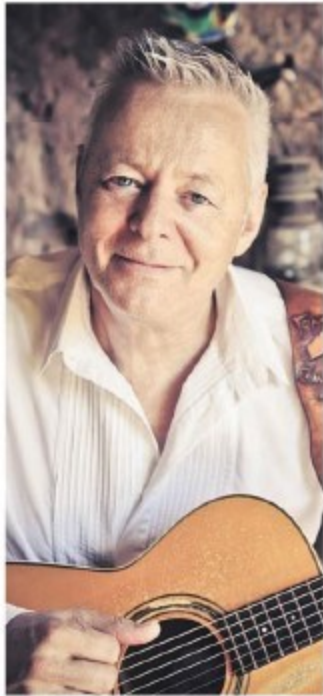
La démarche de consultation aura permis de déployer plusieurs canaux de communication et de recevoir plusieurs commentaires éclairants par rapport aux priorités et préoccupations du milieu, et touchants principalement aux aspects environnementaux et socioéconomiques.

Tel que présenté à la section 5, diverses mesures de suivi, adaptées au contexte du projet, sont ou seront déployées dans la mesure du possible aux principales préoccupations et suggestions du milieu.

À noter que la présentation du projet Fayolle a été faite au conseil de la Première Nation Abitibiwinni et que cette démarche est toujours en cours de manière à effectuer la consultation selon leurs attentes et cultures et conformément à l'entente de coopération qui a fait l'objet d'une entente de principe.

## ANNEXE 1

Avis – Journal Le Citoyen



## Programmation colossale pour le 18<sup>e</sup> FGMAT

### UN PRINTEMPS DE NOUVEAU BIEN ACCORDÉ

Tommy Emmanuel, Richard Smith, Harry Manx, Zachary Richard, Edith Butler, Damien Robitaille, The Lost Fingers et les 40 Fingers en tête d'affiche du FGMAT.

Déplacé en automne, en 2021, en raison des mesures sanitaires, le Festival des Guitares du Monde en Abitibi-Témiscamingue reprend de nouveau sa place au printemps en 2022. «Les guitares vibreront à nouveau dans le quartier du Vieux-Noranda et nous en sommes très fiers», lance Jean Royal, président du FGMAT. Pas plus tard qu'en mars dernier, nous n'étions même pas certains de pouvoir remplir des salles

Véritable monument du style "Fingerpicking", Tommy Emmanuel sera du 18<sup>e</sup> FGMAT.

comme à l'époque d'avant la pandémie. Sincèrement ça va faire du bien de vibrer ensemble et non plus chacun dans son coin», ajoute-t-il.

### PROGRAMMATION COLOSSALE

Ce sont 8 jours de festivités qui attendent les festivaliers au Petit théâtre du Vieux-Noranda et au Centre de congrès. Plusieurs grands noms de la guitare vont se succéder sur scène dont, entre autres, Tommy Emmanuel et son complice Richard Smith, le bluesman Harry Manx, Kathleen Edwards, Zachary Richard, Édith Butler, le très sympathique Damien Robitaille, The Lost Fingers, John Jorgenson et la nouvelle sensation, les 40 Fingers, un quatuor italien qui en sera à sa première visite en Amérique du Nord.

### NOUVELLE AFFICHE ET NOUVELLE BANDE-ANNONCE

Pour marquer le coup d'envoi de cette édition, le comité organisateur a confié le mandat de la création visuelle de l'affiche

et de la bande-annonce à un collaborateur de longue date, l'artiste et vidéaste Etienne Lessard. Sa grande créativité a permis de bien saisir l'ambiance chaleureuse du Festival. Vous pouvez visionner la bande-annonce en cliquant sur le lien suivant; <https://youtu.be/8caVRmTQBZI>

### GUITAREVILLE - QUARTIER MUSICAL

Comme nouveauté en région, pour animer les fins de soirées, le projet GUITAREVILLE - QUARTIER MUSICAL vous accueillera du 2 au 4 juin dans des établissements du quartier du Vieux-Noranda. Les détails suivront sous peu. Et d'autres activités musicales s'ajouteront à la programmation.

Le Festival des Guitares du Monde en est à sa 18<sup>e</sup> présentation. L'événement se déroulera du 28 mai au 4 juin prochain, dans le quartier du Vieux-Noranda. Les billets seront en vente à partir du 14 avril dès 9h30 via la billetterie en ligne au FGMAT.COM ou par téléphone au 819 797-8288.

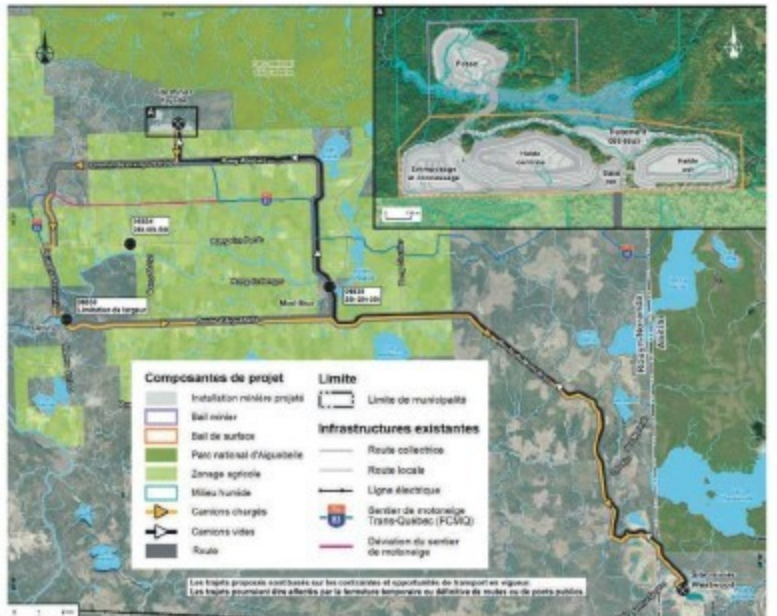
## PROJET FAYOLLE IAMGOLD

Consultation publique :  
Projet de mine à ciel ouvert  
Fayolle  
Salle communautaire de  
Mont-Brun : 9583, rang du  
Berger  
Mardi 24 mai, 19h00

La Société IAMGOLD tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet d'exploitation de mine à ciel ouvert Fayolle situé dans le secteur de Mont-Brun à proximité de Cléridy. Elle aura lieu le mardi 24 mai à 19h à la salle communautaire de Mont-Brun.

La séance se déroulera en deux parties. La première partie permettra à la population de prendre connaissance du projet et la seconde partie permettra de recueillir l'opinion, les commentaires et les suggestions du public. Elle sera également l'occasion de procéder à la mise sur pied du comité de suivi impliquant le milieu.

Le projet est situé à 10km au nord-ouest du quartier Mont-Brun à Rouyn-Noranda. L'exploitation vise l'extraction de minerai aurifère sur une durée envisagée d'environ 2 ans. Le projet comporte une fosse à ciel ouvert, des haldes à roc stérile et à mort terrain, une aire d'entreposage et de concassage, une aire de base vie et de traitement des eaux. L'extraction du minerai se fera au taux moyen de 625 tonnes métriques par jour, ne dépassant pas 1300 tonnes métriques par jour. Le minerai sera transporté à l'usine de traitement de Westwood sur les routes publiques. Aucune infrastructure permanente ne sera présente sur le site. Ce site est situé exclusivement en terre du domaine de l'état. Certaines routes d'accès existantes traversent des lots privés et sont en zonage agricole. Le gisement sera exploité par forage et dynamitage et par l'utilisation d'équipements mobiles appropriés à ce type d'exploitation.



La documentation détaillée de l'ensemble du projet, incluant la carte ci-haut est mise à la disposition de la population sur le site web [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) sous l'onglet Exploitations\Westwood\Projet Fayolle. Cette documentation peut être consultée du 20 avril au 24 juin 2022. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions et commentaires au plus tard jusqu'à 30 jours après la tenue de la séance publique aux coordonnées suivantes : Pascal Lafortune, conseiller aux communications, 819-759-3611, poste 504, C.P. 970, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8 Canada ou par courriel à [pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:pascal_lafortune@iamgold.com). Des copies papier peuvent aussi être fournies sur demande.

## ANNEXE 2

Publication – Site web IAMGOLD





# Exploitations

WESTWOOD

## Mine d'or Westwood, Canada

[Vue d'ensemble](#) [Géologie et minéralisation](#) [Extraction et traitement](#) [Perspectives](#)  
[Comité de citoyens](#) [Projet Fayolle](#)

### Projet Fayolle

L'engagement avec les parties prenantes des communautés où nous exerçons nos activités est une valeur fondamentale au sein de notre organisation. Elle est primordiale afin d'assurer des relations positives fortes et pérennes avec nos concitoyens. Nos lignes directrices de cet engagement sont basées sur la confiance, le respect et la transparence.

En vertu de l'article 101.0.1 de la Loi sur les mines, et préalablement à sa demande de bail minier, IAMGOLD organise une consultation publique le mardi 24 mai 2022 à la salle communautaire de Mont-Brun pour son projet d'exploitation du gisement aurifère Fayolle.

En effet, un projet d'exploitation de mine métallifère dont la capacité de production est de moins de 2 000 tonnes métriques par jour doit faire l'objet d'une consultation publique organisée par le promoteur dans la région où se situe le projet. L'obligation de procéder à une consultation publique en vertu de la Loi permet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) d'assortir le bail minier de conditions d'autorisation afin de limiter les conflits avec d'autres utilisations du territoire et de tenir compte de l'acceptabilité sociale du projet dans la communauté.

En appui à la présente, les documents ci-joints permettent d'obtenir des informations sur le projet.

Divers événements de consultation seront prévus. Nous nous efforçons de communiquer efficacement et par divers canaux les détails de ces rencontres aux gens des secteurs concernés. Si vous désirez avoir plus d'information sur les rendez-vous à venir ou si vous désirez vous impliquer dans l'un de nos comités de suivi, nous vous invitons à joindre notre conseiller en communication, Pascal Lafortune, à l'adresse courriel : [pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:pascal_lafortune@iamgold.com). En espérant avoir l'occasion de discuter avec vous prochainement.

[Fiche sommaire Projet Fayolle](#)

[Document d'information Projet Fayolle](#)

[Carte des composantes de projet et trajets étudiés Projet Fayolle](#)

[Plan restauration Projet Fayolle](#)

[GLOSSAIRE](#)

[AVIS JURIDIQUE](#)

[PLAN DU SITE](#)

[NOUS JOINDRE](#)

[DÉVELOPPEMENT DURABLE](#)

[CARRIÈRES](#)

---

SUIVEZ-NOUS



ALERTES NOUVEAUTÉS

S'ABONNER

© 2022 IAMGOLD CORPORATION

Powered By Q4 Inc. 5.71.0.1

## ANNEXE 3

Carton d'invitation – Citoyens

# PROJET FAYOLLE

## IAMGOLD

**Consultation publique :**  
Projet de mine à ciel ouvert  
Fayolle

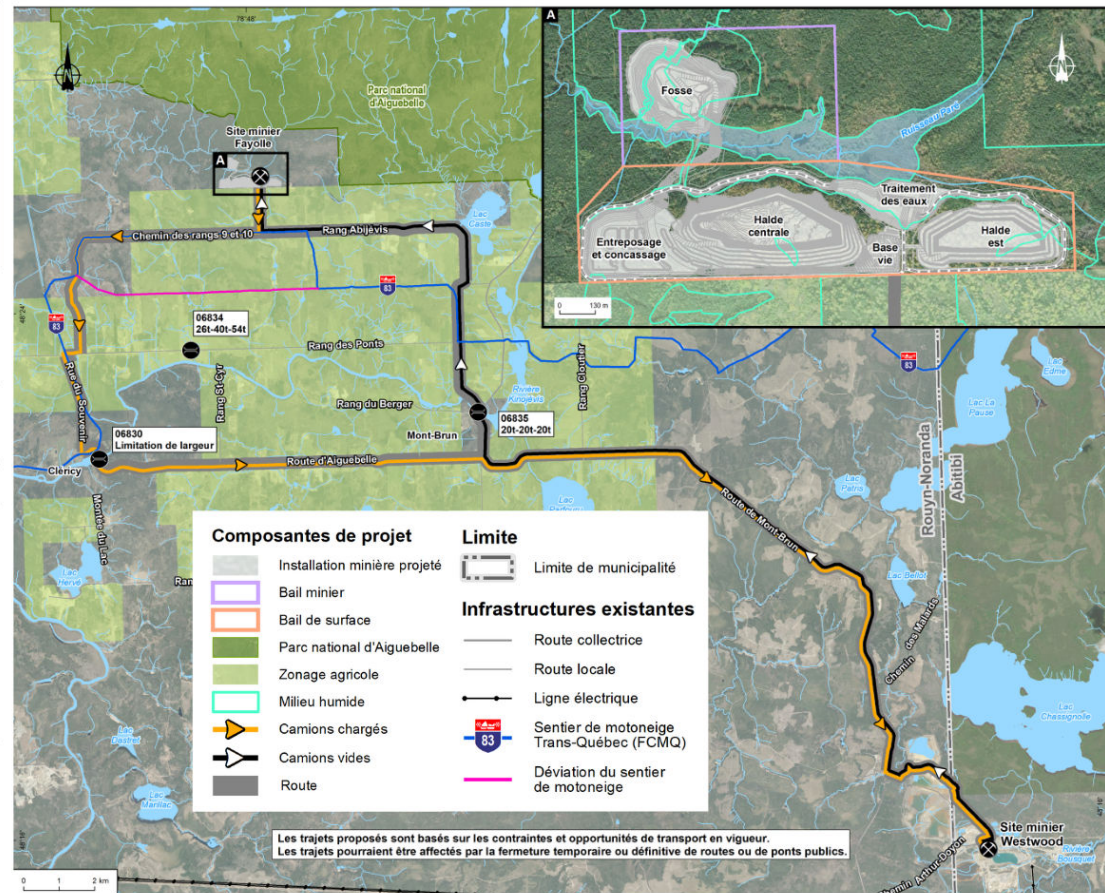
Salle communautaire de  
Mont-Brun : 9983, rang du  
Berger

Mardi 24 mai, 19h00

La Société IAMGOLD tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet d'exploitation de mine à ciel ouvert Fayolle situé dans le secteur de Mont-Brun à proximité de Cléricy. Elle aura lieu le mardi 24 mai à 19h à la salle communautaire de Mont-Brun et sera également transmise en direct sur le web\*.

La séance se déroulera en deux parties. La première portion permettra à la population de prendre connaissance du projet et la seconde permettra de recueillir l'opinion, les commentaires et les suggestions du public. La rencontre sera également l'occasion de procéder à la mise sur pied du comité de suivi impliquant le milieu.

La fosse sera située à 10km au nord-ouest du quartier Mont-Brun à Rouyn-Noranda. L'exploitation vise l'extraction de minerai aurifère sur une durée envisagée d'environ 2 ans.



La documentation détaillée de l'ensemble du projet, incluant la carte ci-haut est mise à la disposition de la population au [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) sous l'onglet Exploitations\Westwood\Projet Fayolle. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions et commentaires à Pascal Lafortune, conseiller en communication, aux coordonnées suivantes : 819-759-3611, poste 504, C.P. 970, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8 Canada, [pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:pascal_lafortune@iamgold.com).\*

\*Pour obtenir le lien de la diffusion en ligne, écrivez à notre conseiller en communication à l'adresse : [pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:pascal_lafortune@iamgold.com)

## ANNEXE 4

Présentation PowerPoint – Assemblée publique



IAMGOLD  
MINE WESTWOOD



# Projet Fayolle

24 mai 2022

TSX: IMG | NYSE: IAG

---

# Plan de la présentation

1. Présentation de l'équipe de projet
2. IAMGOLD et Mine Westwood
3. Vision du Complexe Westwood
4. Projet Fayolle
5. Commentaires et préoccupations
6. Prochaine étape
7. Conclusion

# Présentation de l'équipe du Projet Fayolle



**Luc Joncas, ing.**  
Directeur général  
Expérience: 26 ans  
Formation: BAC en génie minier



**Steve Pelletier, ing.**  
Directeur du développement durable  
Expérience: 25 ans  
Formation: BAC en génie chimique



**Israel Gauthier**  
Surintendant projets  
Expérience: 22 ans  
Formation: 6 sigmas, DEC en métallurgie,  
et BAC en enseignement



**Daniel Martel, ing.**  
Chargé de projets  
Expérience: 9 ans  
Formation: BAC en génie mécanique



**Pascal Lafortune**  
Conseiller aux communications  
Expérience: 10 ans  
Formation: BAC en communication (journalisme)



---

# Consignes pendant la rencontre

- Éteindre ou mettre vos appareils électroniques en mode silencieux;
- Attendre la période de questions pour poser vos questions;
- Lever la main et attendre le droit de parole. Les participants en ligne peuvent utiliser la section clavardage pour s'adresser aux intervenants;
- Poser une seule question par droit de parole. Il est permis de poser une sous-question à la suite de la réponse;
- Le respect est primordiale, les écarts ne seront pas tolérés.

---

# Consultation publique

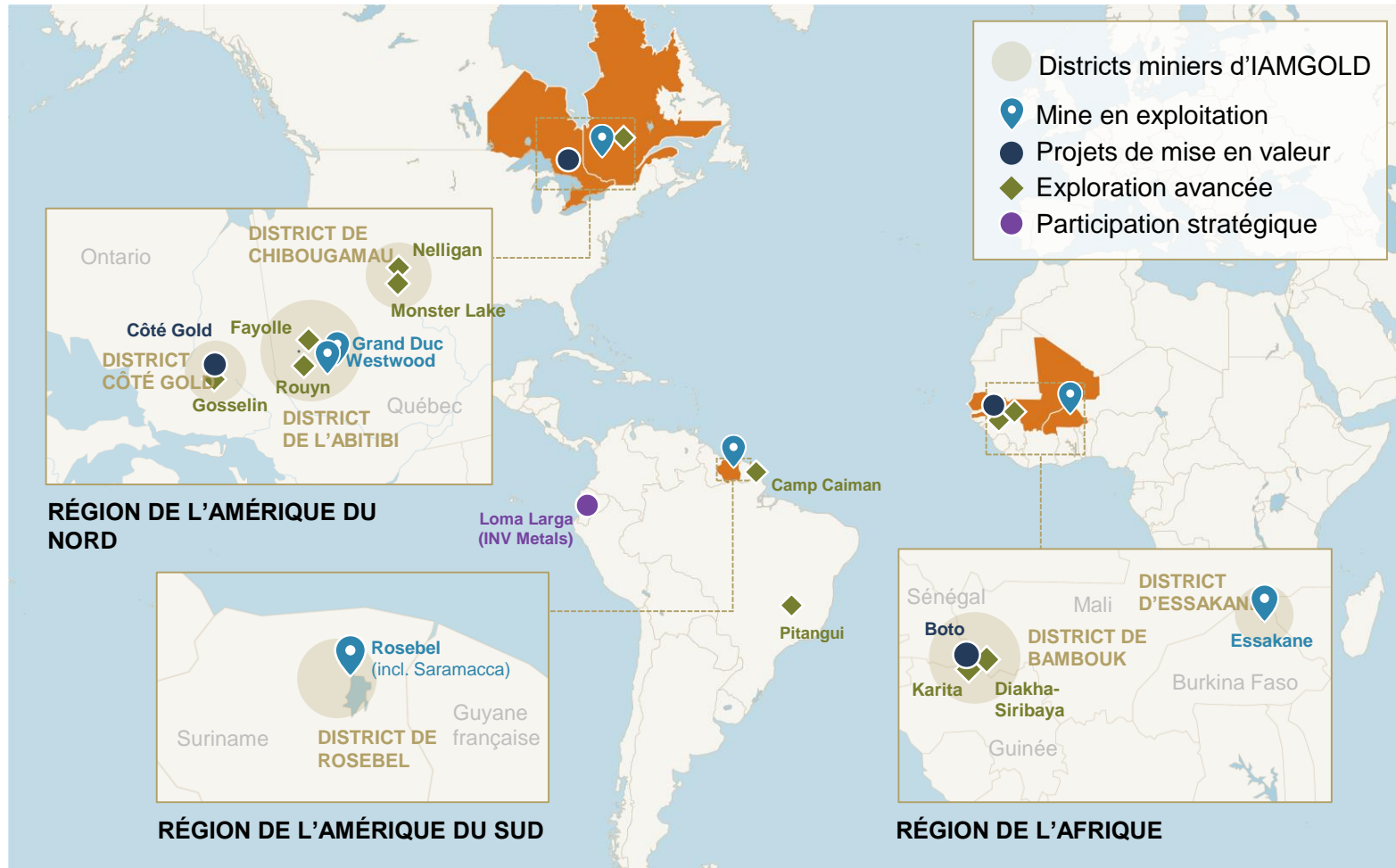
- **C'est quoi?** : Une exigence de la Loi sur les mines (l'occasion pour le promoteur de faire connaître son projet à la population et aux acteurs concernés)
- **Qui doit tenir une consultation?** : Elle s'applique à tout projet qui nécessite un nouveau bail minier (titre qui donne le droit à une minière d'exploiter des substances minérales)
- **Où et quand:** La Loi prévoit que le promoteur doit procéder à une consultation publique dans la région où se trouve le projet. Il est recommandé de tenir l'assemblée en soirée et d'éviter les jours fériés et les fins de semaine.
- **Objectif:** Veiller à ce que les commentaires et suggestions des citoyens soient pris en compte dans l'octroi du bail.
- **Période de commentaires de 60 jours:** Qui a débuté le 20 avril lors de la publication de l'avis dans le journal Le Citoyen.

---

# Bail minier vs droits fonciers (de surface)

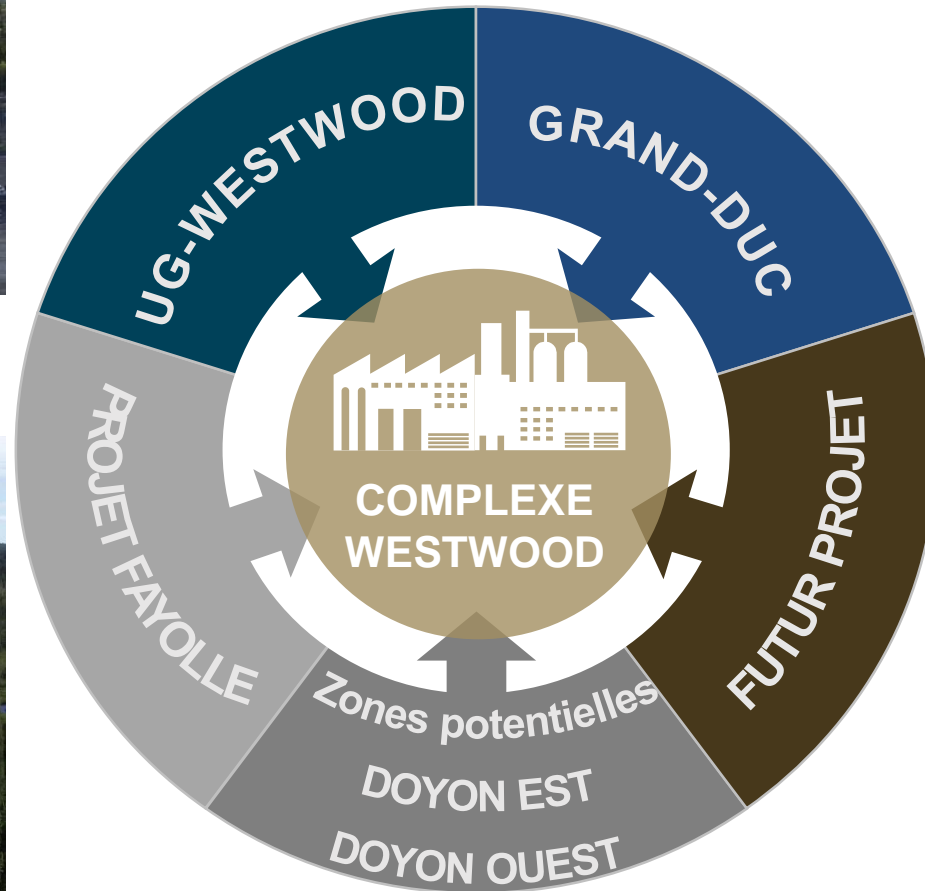
- **Claim minier** = exploration pour trouver les substances minérales qui se trouvent dans un terrain, sur celui-ci ou en dessous de celui-ci.
- **Bail minier** = exploitation des substances minérales qui se trouvent dans un terrain, sur celui-ci ou en dessous de celui-ci.
- Le propriétaire de **droits de surface** est une personne qui détient des **droits** sur un terrain (utilisation de la surface du terrain) qui n'englobent pas les **droits miniers**.
- **Fayolle est situé en terrain public** (terres du domaine de l'État).
- Le locataire d'un bail minier a des droits d'accès et d'usage de la surface sur les terres du domaine de l'État à des fins minières.
- **La présente consultation fait partie du processus pour l'obtention du bail minier d'IAMGOLD (convertir le claim minier en bail minier d'IAMGOLD)**

# IAMGOLD dans le monde



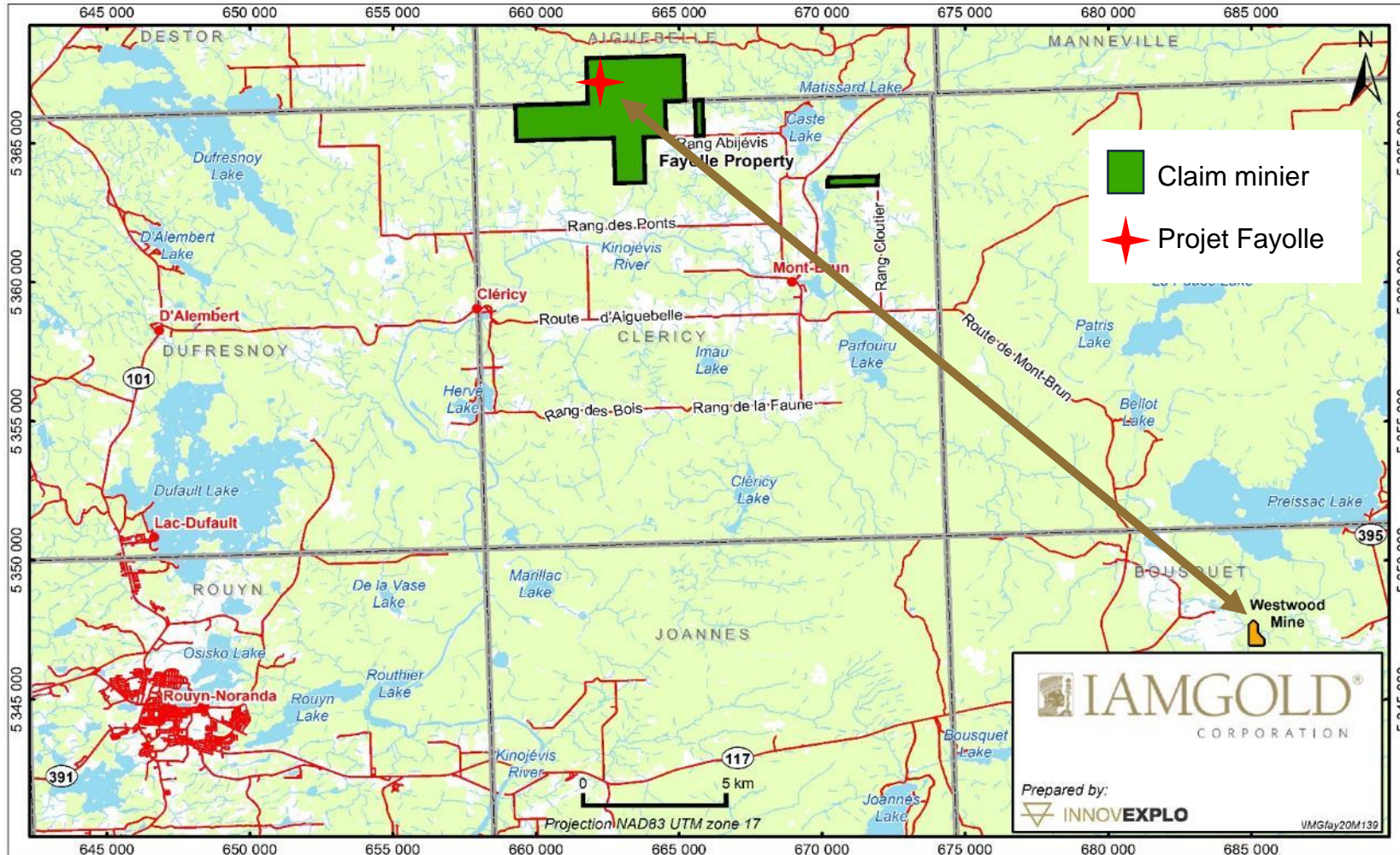
- Société de rang intermédiaire qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest
- Emploie environ 5 000 personnes
- Vise une production d'environ 600 000oz en 2022
- A racheté Cambior connu en région pour sa mine Doyon en 2006

# Vision du Complexe Westwood



Diversification de  
l'approvisionnement du minerai  
Consolidation des emplois

# Localisation et histoire du gisement Fayolle



- Situé à environ 40km au nord ouest du site Westwood
- Découverte du gisement: 1946
- Achat par IAMGOLD: mai 2020
- Mise en production visée: Q4 2022

# Projet Fayolle - Gisement aurifère, fosse à ciel ouvert



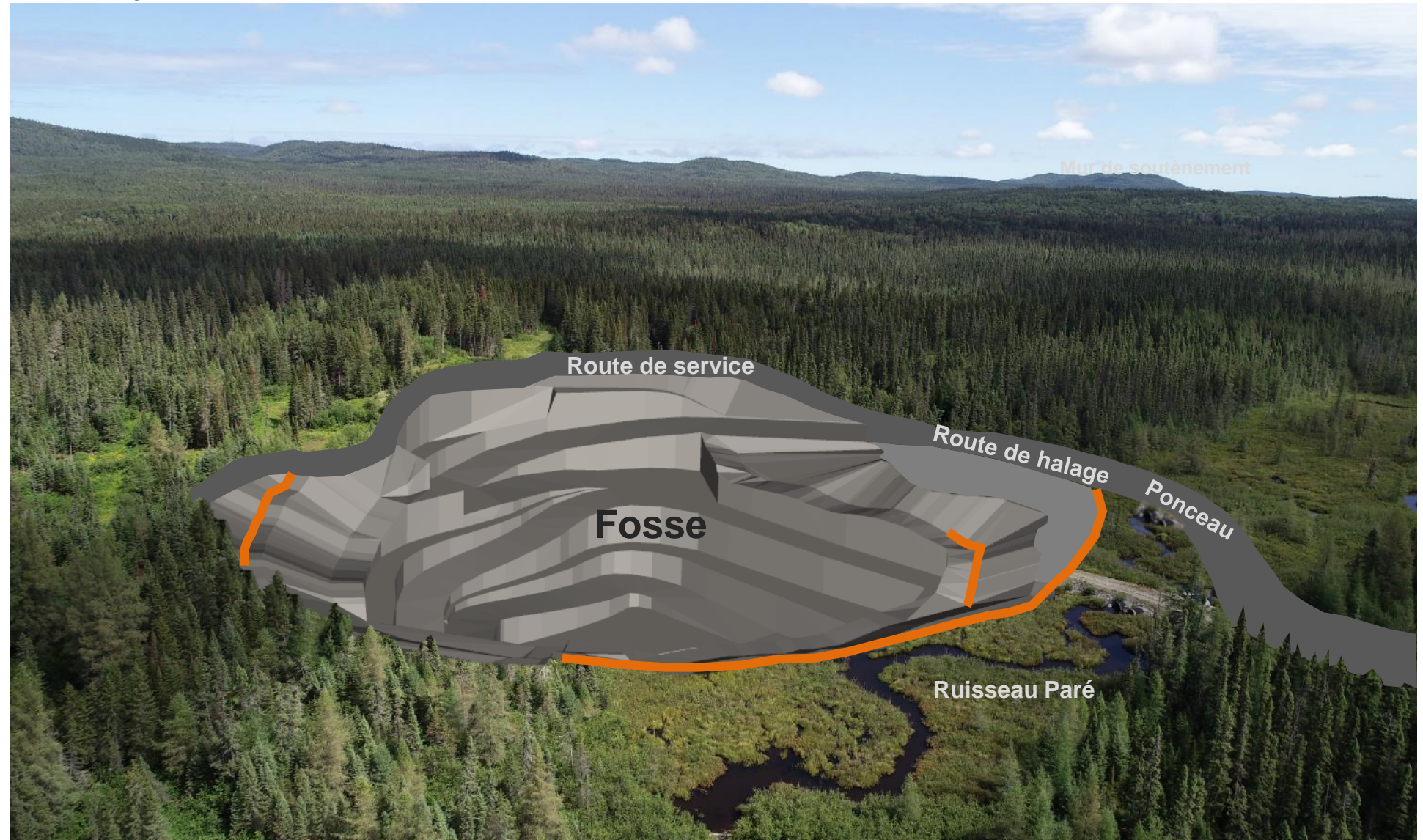
# Fosse gisement Fayolle

## Volumes estimés

- Mort-terrain  $\pm 1.3\text{Mt}$
- Roc stérile  $\pm 1.9\text{Mt}$
- Minerai  $\pm 450\,000\text{t}$

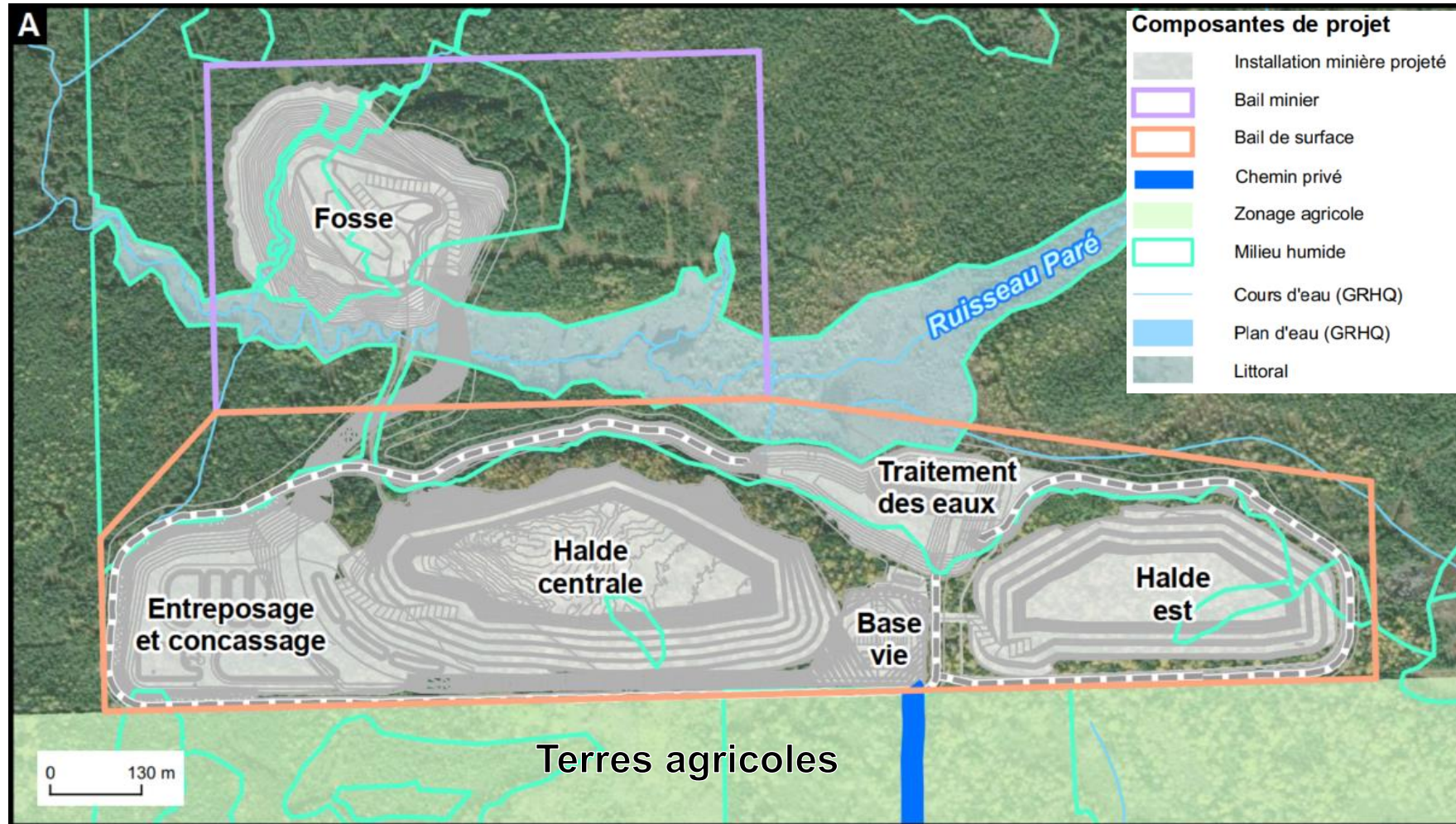
## Échéancier

- Construction (routes/accès):  
mi 2022 à fin 2022
- Début de l'exploitation:  
Fin 2022
- Opération sur 24 mois
- Diamètre fosse:  $\pm 300\text{m}$
- Profondeur  $\pm 85\text{m}$
- Restauration dès la fin  
de l'exploitation





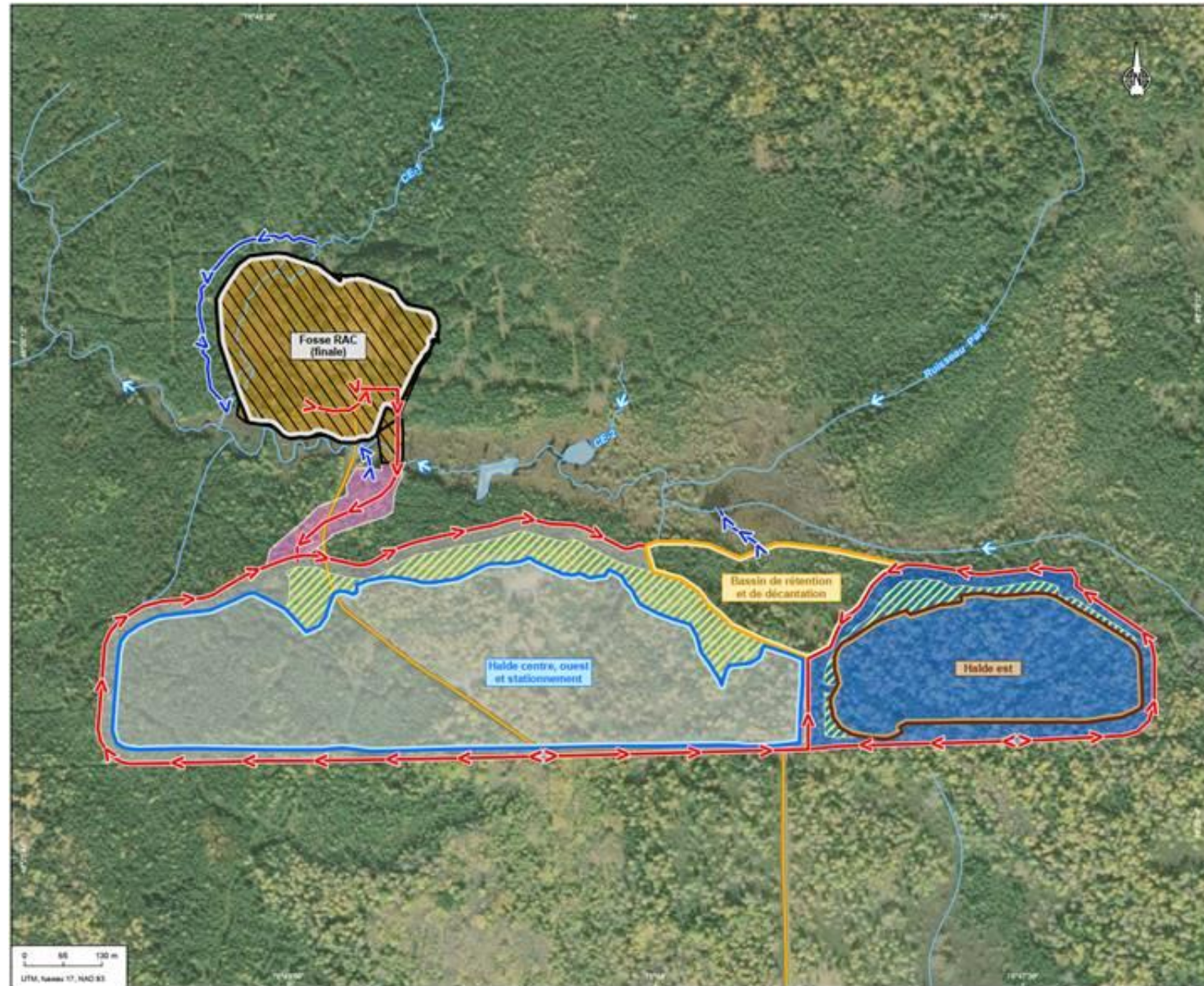
# Aménagement du site



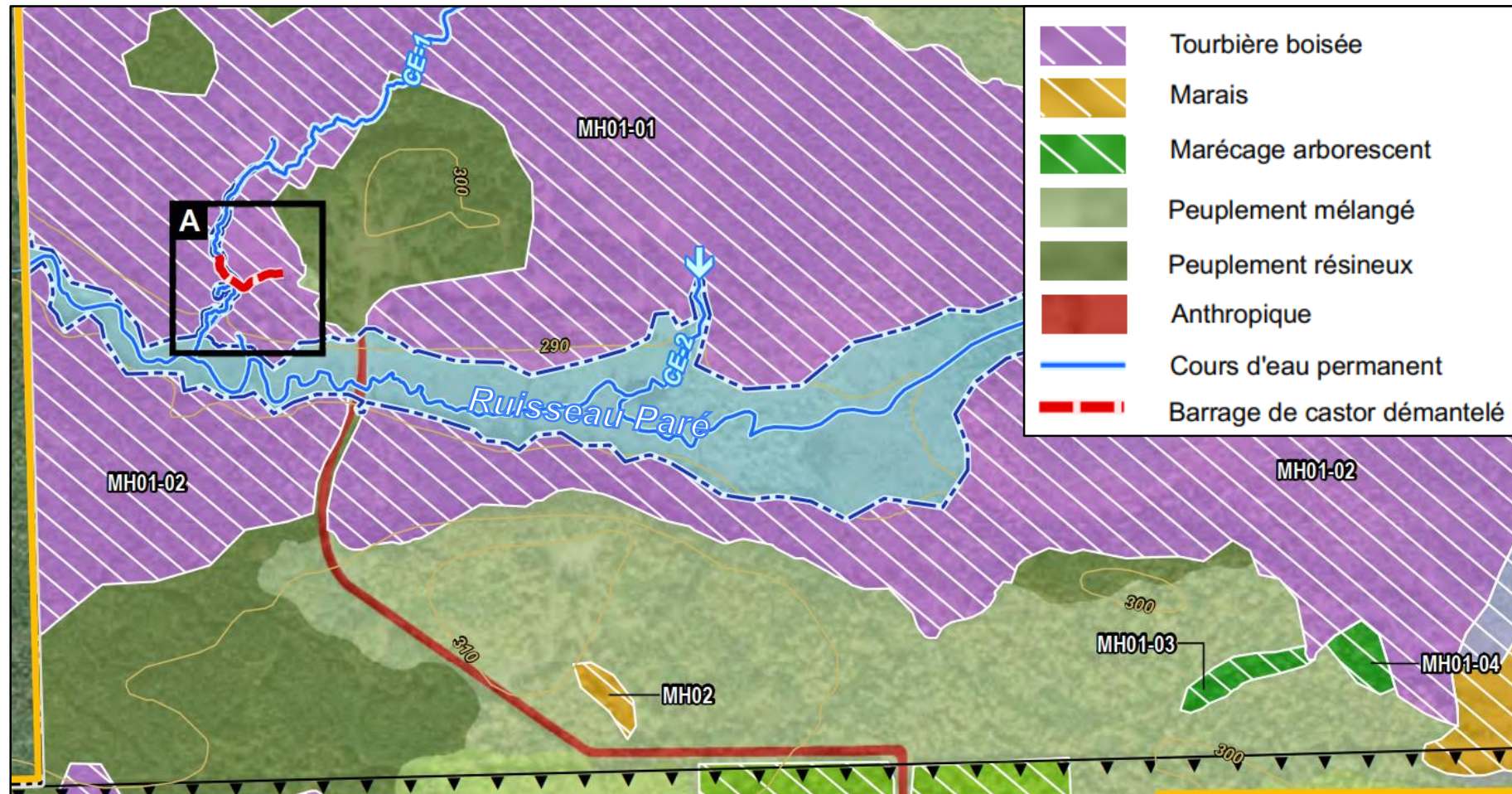
- Halde centrale pour le stockage principal
- Halde Est en contingence
- Entreposage et concassage des matériaux avant transport
- Base vie, aucune installation permanente
  - Roulotte chantier
  - Conteneur
  - Dome
- Système de traitement des eaux modulaire
- Fossés de collecte des eaux
- Évite les terres agricoles à l'exception de l'élargissement des routes d'accès actuelles (en bleu)

# Caractérisation du milieu naturel

- Caractérisations
  - Milieux secs et humides
  - Flore
  - Faune terrestre
  - Habitat du poisson
  - Minéral/stériles
  - Sols / géologie
  - Hydrochimie
  - Hydrologie
  - Hydrogéologie
- Études de
  - Circulation
  - Visibilité
- Modélisations
  - atmosphérique
  - GES
  - sonore
  - vibratoire



# Description du milieu naturel



## Milieu boisé

- Résineux et mélangés
- Tourbière boisé

## Habitat du poisson

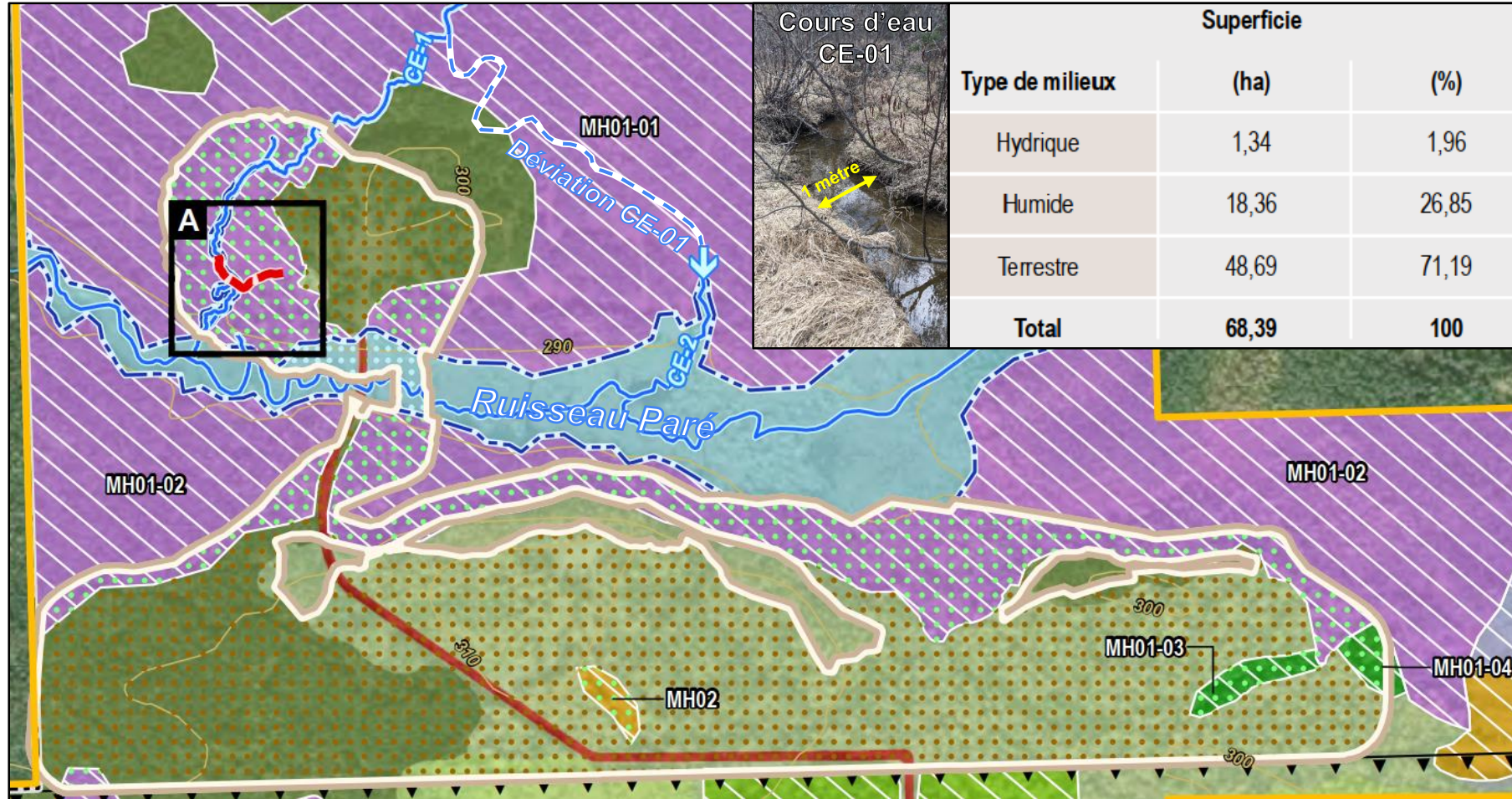
- Ruisseau Paré et CE-01
- 5 espèces communes de poisson relativement tolérantes à la dégradation de l'habitat

## Espèce en situation précaire:

- Végétale: gymnocarpe frêle (non rencontré lors des relevés)
- Fauniques: 15 espèces

Tous non rencontrés lors des inventaires terrain

# Impact sur le milieu naturel et mesures d'atténuation



- Halde positionnées en milieu sec
- Optimisation de la taille des fossés et bassins qui sont en milieu humide
- Déviation du cours d'eau CE-01 à l'est de la fosse en recréant l'habitat du poisson
- Limitation de l'empiètement dans la plaine inondable du ruisseau Paré

# Impact sur la faune et la flore

## Végétaux:

- Espèce en situation précaire: gymnocarpe frêle (non rencontré lors des relevés)
- Espèces végétales exotiques envahissantes: alpiste roseau
  - Destruction des colonies dans les aires de travail
  - Mesure d'identification et suivi des secteurs pour éviter la propagation

## Amphibiens:

- Aucune espèce en situation précaire

## Faune:

- 15 espèces espèce en situation précaire (Non rencontré lors des relevés de terrain)
- Déboisement à l'extérieur de la période de nidation des oiseaux à statut



Campagnol des rochers



Campagnol-lemming de Cooper



Chauves-souris



Hibou des marais



Moucherolle à côtés olive



Paruline du canada



Quiscale rouilleux



Gros-bec errant

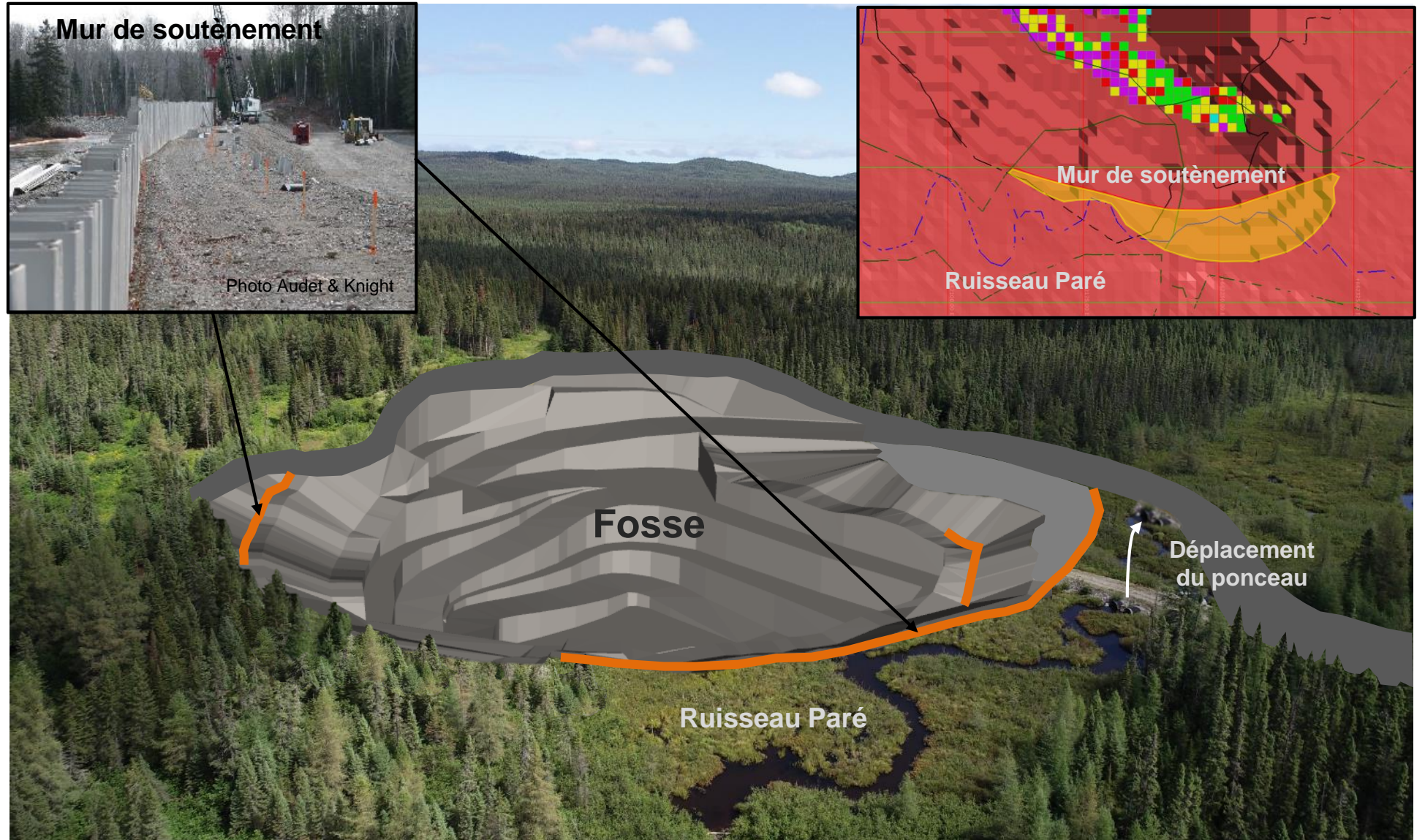
# Impacts et atténuation liés à la fosse

- Évitement de la déviation du ruisseau Paré par l'utilisation de mur de soutènement
- Abandon d'une portion du gisement pour éviter l'impact sur le lit majeur du ruisseau Paré
- Déplacement de la traverse du ruisseau Paré (ponceau)
- Discussions toujours en cours avec les ministères pour réduire l'impact

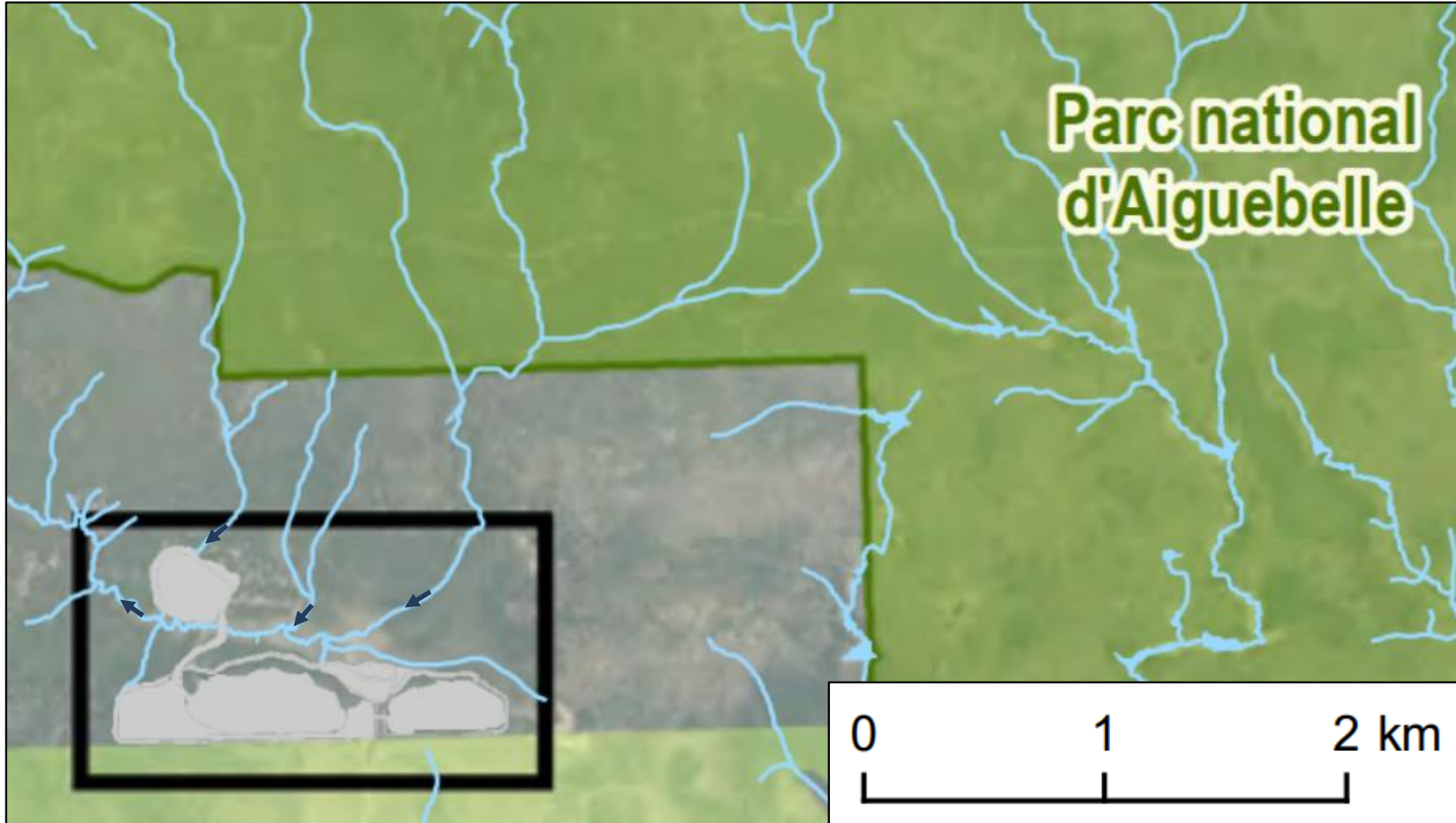


# Impacts et atténuation liés à la fosse

- Évitement de la déviation du ruisseau Paré par l'utilisation de mur de soutènement
- Abandon d'une portion du gisement pour éviter l'impact sur le lit majeur du ruisseau Paré
- Déplacement de la traverse du ruisseau Paré (ponceau)
- Discussions toujours en cours avec les ministères pour réduire les impacts



# Harmonisation avec le parc national d'Aiguebelle



- Participation au comité de la zone périphérique du parc d'Aiguebelle
- Communication avec les responsables du parc d'Aiguebelle
- Évitement du transport sur par le rang Hudon (entrée sud du parc)
- Aucun impact anticipé sur les lacs et points d'intérêt du parc
- Bassins versants sortant du parc
- Suivi lors de l'opération (poussière, bruit, lumière)



# Visibilité du projet à partir du Parc d'Aiguebelle

Vue actuelle



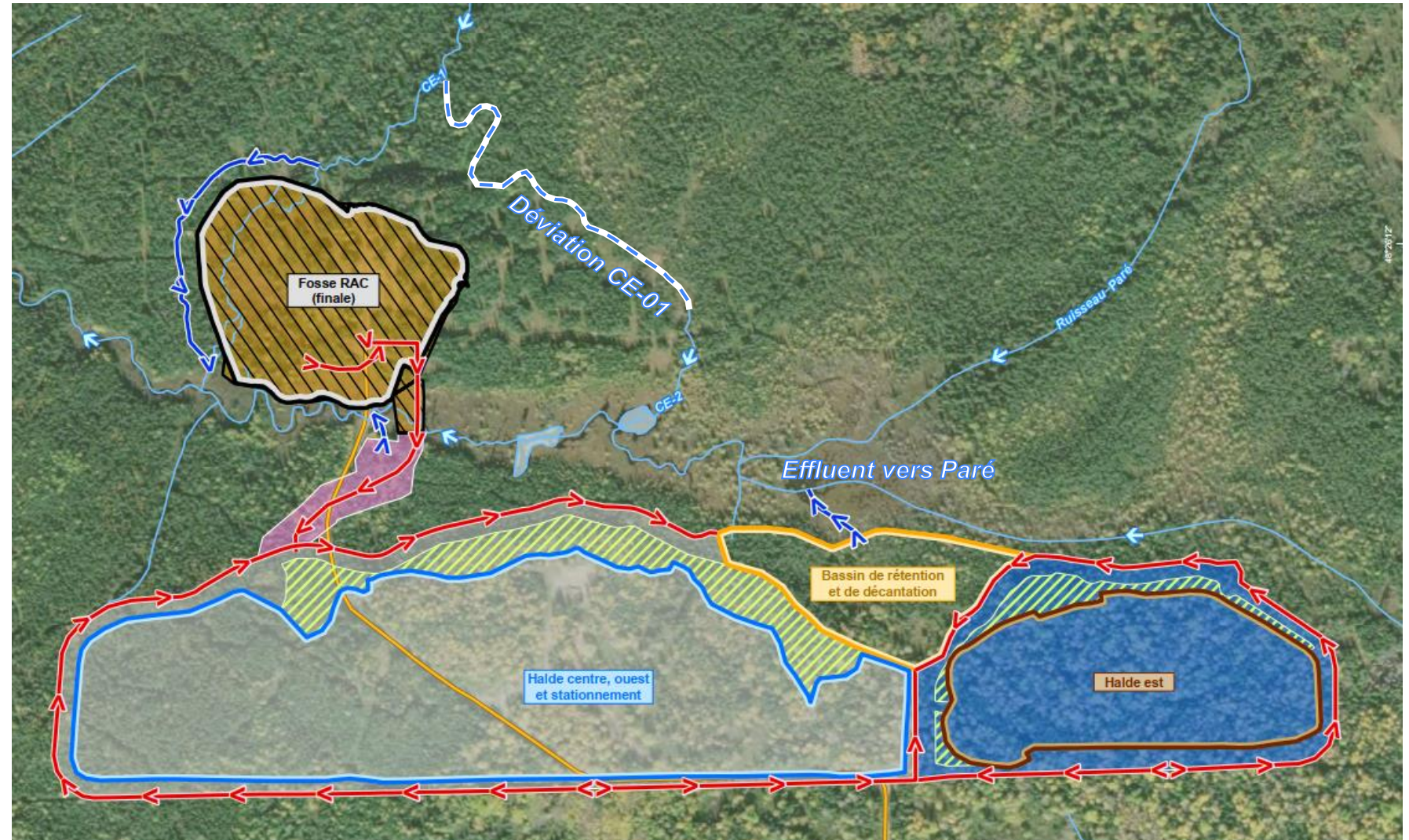
Vue anticipée



Vue à partir de la tour de garde-feu

# Gestion des eaux

- Déviation des eaux propres (CE-01)
- Traitement (MES, PH) de l'ensemble des eaux du projet (fosse et haldes)
- Peu ou pas d'impact prévu sur le ruisseau Paré coulant sur +20m d'argile
- Effluent au ruisseau Paré en amont de la fosse
- Rabattement de la nappe phréatique à l'intérieur 2,3km du projet
- Rabattement de 1m à plus de 1km du puits privé le plus près



# Impact et atténuation lié à la génération de poussière

- Suivi rapproché de cet impact
- Épandage d'abat poussière chimique et eau
- Ajout d'eau lorsque requis lors du concassage
- Réduction de la vitesse à 30km/h sur le site et 50km/h hors site et hors route publique
- Résultat de la modélisation: Aucun dépassement excepté pour un risque de dépassements des critères pour les poussières (PST / PM2,5 / PM10)



---

# Atténuation des gaz à effet de serre

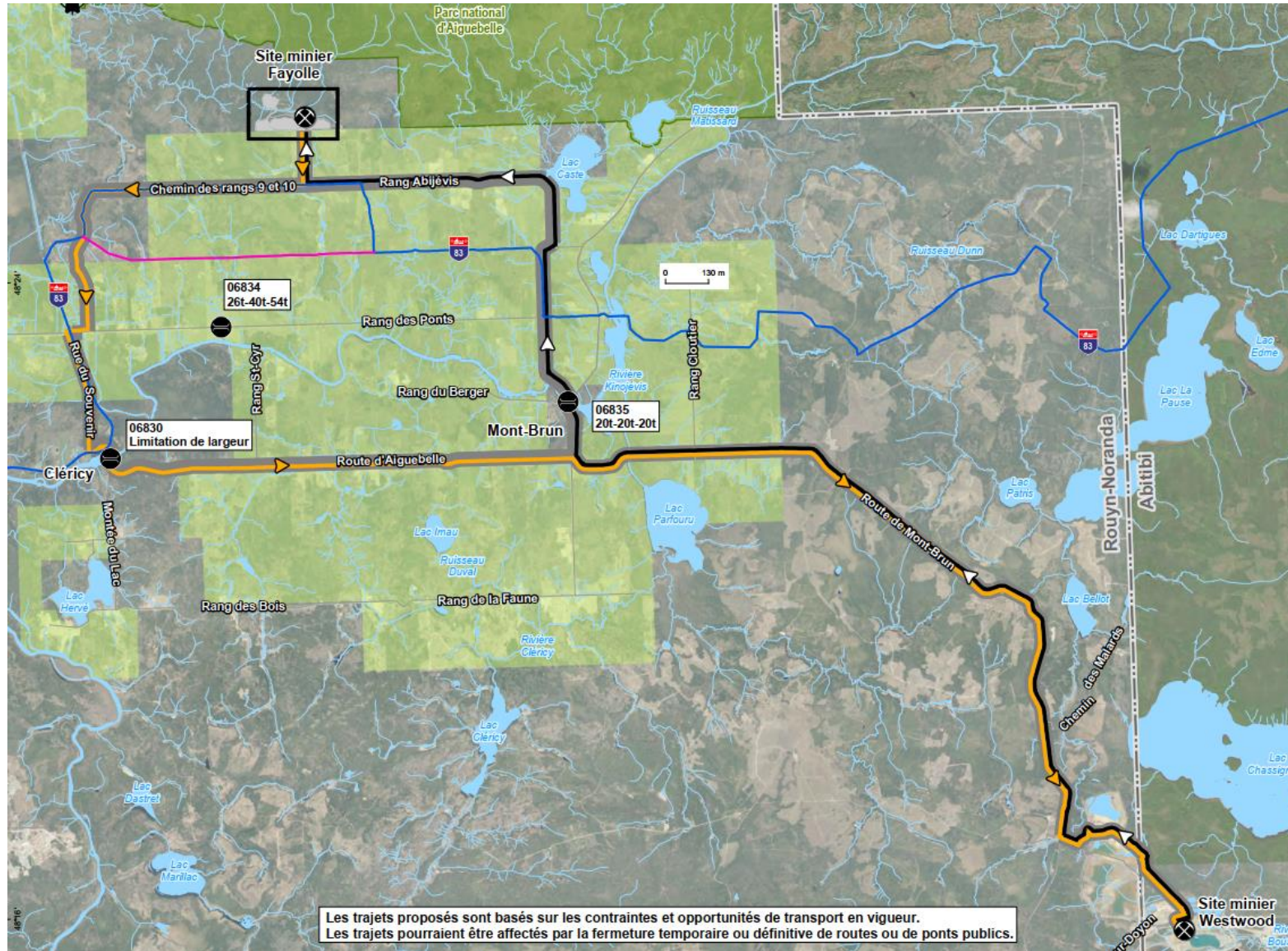
- Prolongement du réseau d'Hydro-Québec (réseau privé)
- Ingénierie permettant l'évitement de l'utilisation de génératrice malgré des limitations d'alimentation électrique par Hydro-Québec
- Identification des incitatifs permettant aux entrepreneurs d'acquérir des équipements de production électrique
- Politique sur l'abolition des moteurs au ralenti lors non utilisé
- Achat de camionnette électrique pour le transport du matériel de travail entre les sites de Westwood et Fayolle
- Incitatif financier aux employés d'IAMGOLD pour l'achat de véhicule électrique

---

# Autres impacts et mesures d'atténuation

- **Caractérisation du minerai et des stériles et de la géotechnique du roc et du sol**
  - Contient peu de soufre et beaucoup d'élément neutralisant comme des calcaires = faible risque
  - Demande d'autorisation pour la valorisation des matériaux en cours (ex: 0-3/4)
- **Impact vibratoire**
  - Limitation des charges explosives pour protéger les poissons à proximité
  - Nuisance pour les citoyens situé plusieurs kilomètre plus loin en est réduite
- **Impact sonore**
  - Modélisation ne présentant pas de dépassement des normes
  - Suivi des inspections des camions
  - Encadrement au contrat concernant l'utilisation du frein moteur
- **Impact sur la circulation**
  - 18 camions chargés en moyenne par jour + mobilisation des employés et livraison de matériel
  - Réhabilitation du rang 9 et 10 pour éviter le rang des Ponts
  - Évitement du transport sur le rang Hudon (accès au parc d'Aiguebelle)
  - évaluée

# Tracé de transport – discuté avec les citoyens le 11 avril 2022



## Passage de camions chargés en moyenne sur le projet et du mois maximum

Moyenne 7j/7	Maximum 7j/7
18 camions	34 camions
Fréquence 24h/24, 7j/7	Freq Max 24h/24, 7j/7
78 min ou 1h20	42 min

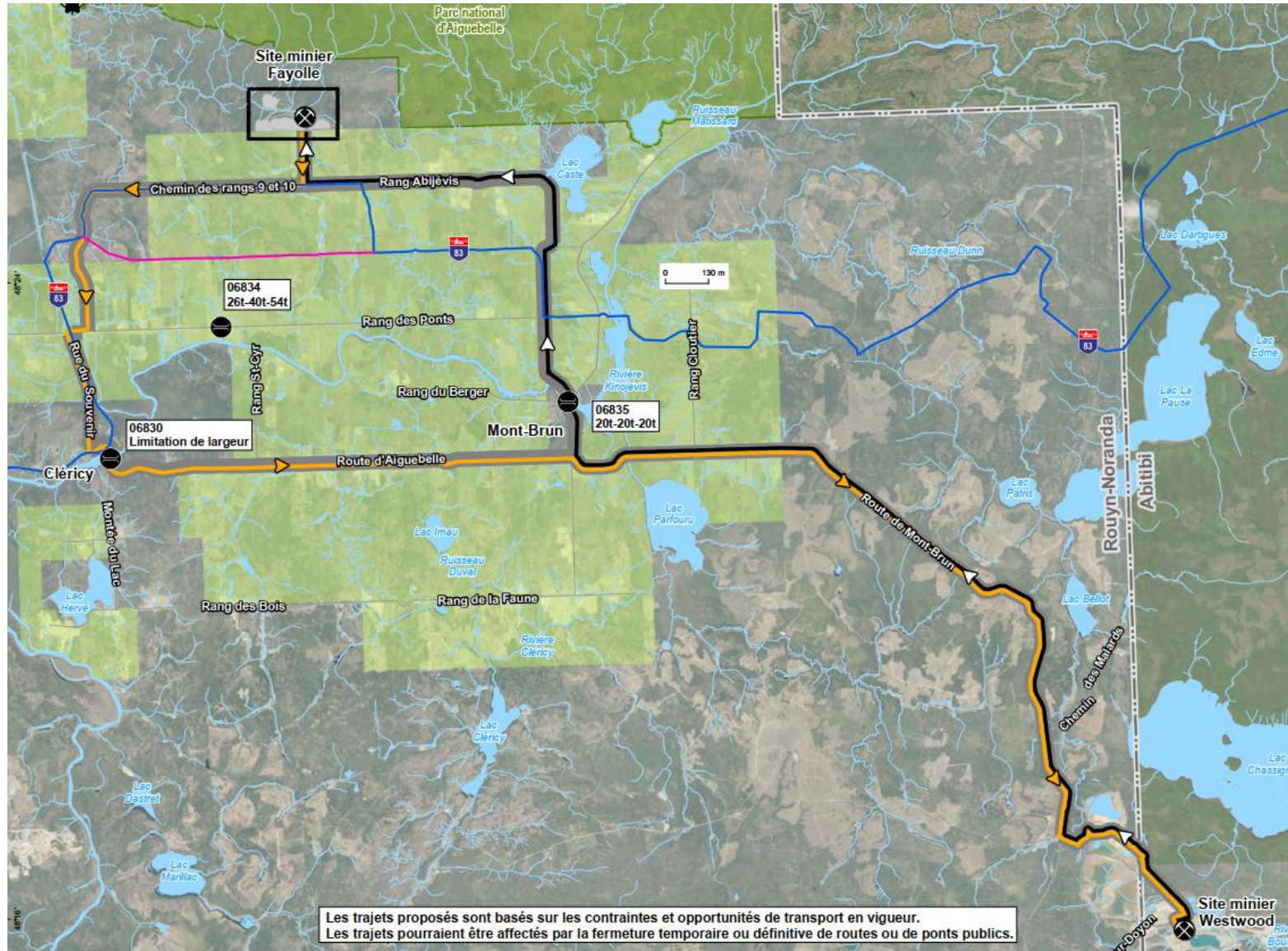
## Camion chargé du site Fayolle via Cléricy vers la mine Westwood

(Par le chemin des rangs 9 et 10)

- Chemin voie simple sur le prolongement du rang Abijévis
- Relocalisation du sentier de motoneige (rose)

## Camion vide de la mine Westwood via Mont-Brun vers le site Fayolle

# Tracé de transport – discuté avec les citoyens le 11 avril 2022



## Impacts

- Interaction entre le trafic léger et lourd
- Bruit, poussière, vibration

## Mesure d'atténuations

- Mesure de contrôle de la vitesse au contrat de transport
- Suivi de l'entretien des camions
- Arrêt du transport en période de dégel
- Augmentation du passage de la niveleuse
- Augmentation de l'application des abats-poussières
- Fourniture des matériaux d'entretien
- Entrée pour le stationnement des chasseurs et travailleurs dans le prolongement du rang Abijévis
- Suivi conjoint Iamgold et ville de Rouyn-Noranda sur la dégradation des routes et des travaux préventifs

---

# Bénéfices pour les communautés

- **Création d'environ 60 emplois à temps pleins pendant la construction et l'opération**
  - Opérateurs de machinerie lourde
  - Foreurs
  - Chauffeur de camions
  - Technicien minier et en géologie
  - Mécanicien, manoeuvre
- **Priorisation d'embauche et d'octroi aux résidents et entreprises locales**
- **Consolidation des emplois du complexe Westwood (118 employés IAMGOLD résidant à Mont-Brun et Cléricy)**
- **Valorisation des matériaux**
  - Pierre concassé de qualité mise à la disposition de la ville pour des quartiers de Mont-Brun et Cléricy et pour le parc national d'Aiguebelle
- **Remise en état du chemin de colonisation rang 9 et 10**
  - Facilitera l'accès au territoire
  - Permettra d'étendre les secteurs économiques de l'exploitation forestière
  - Ajouter une option de tracé en cas de fermeture d'un pont
- **Programme de dons et commandites dédié aux quartiers Cléricy et Mont-Brun pendant la durée du projet**
  - Invitation à présenter les projets communautaires
- **Recherche active d'un projet de compensation lié à l'habitat du poisson en région**



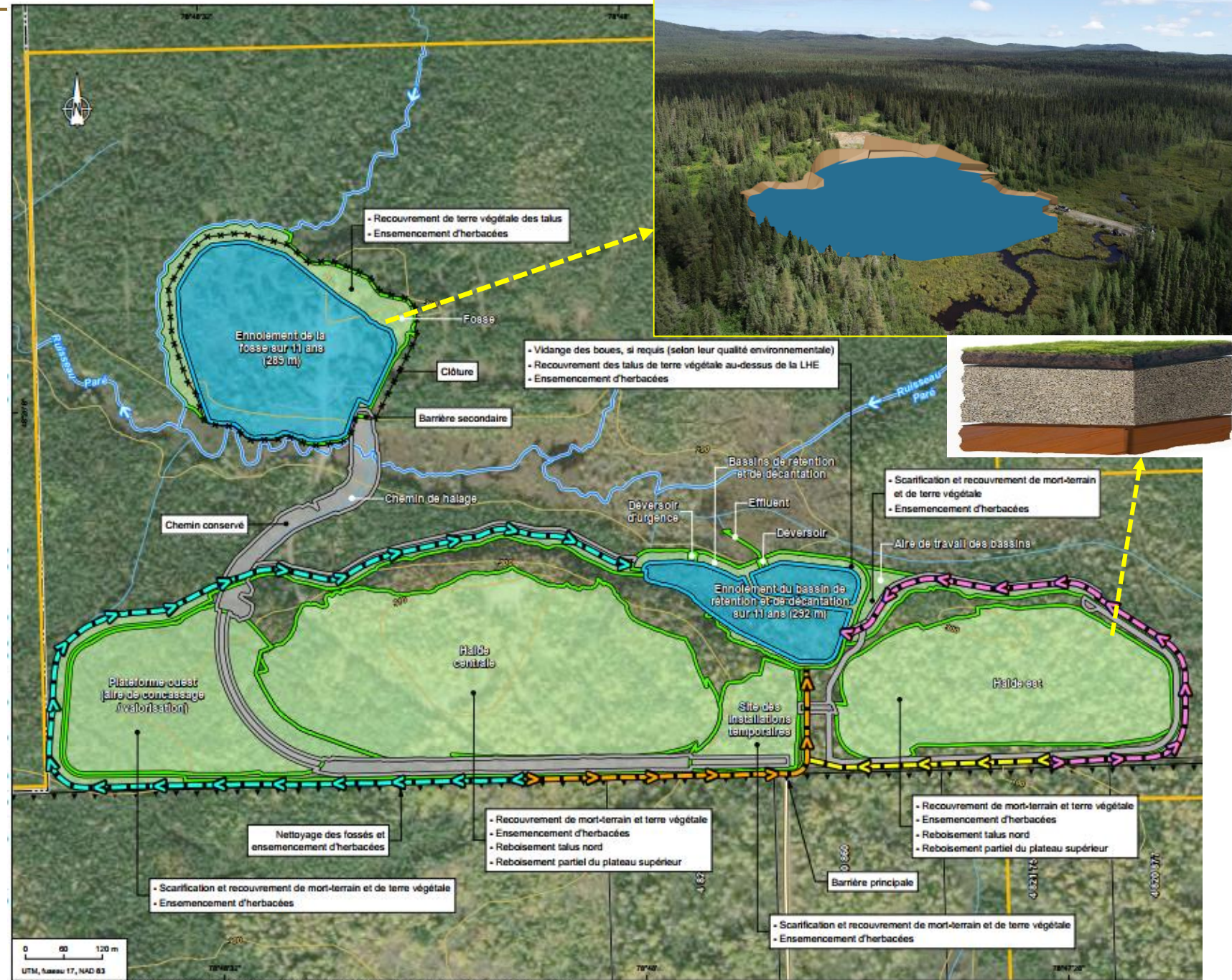
# Plan de fermeture

## Fosse et Bassins:

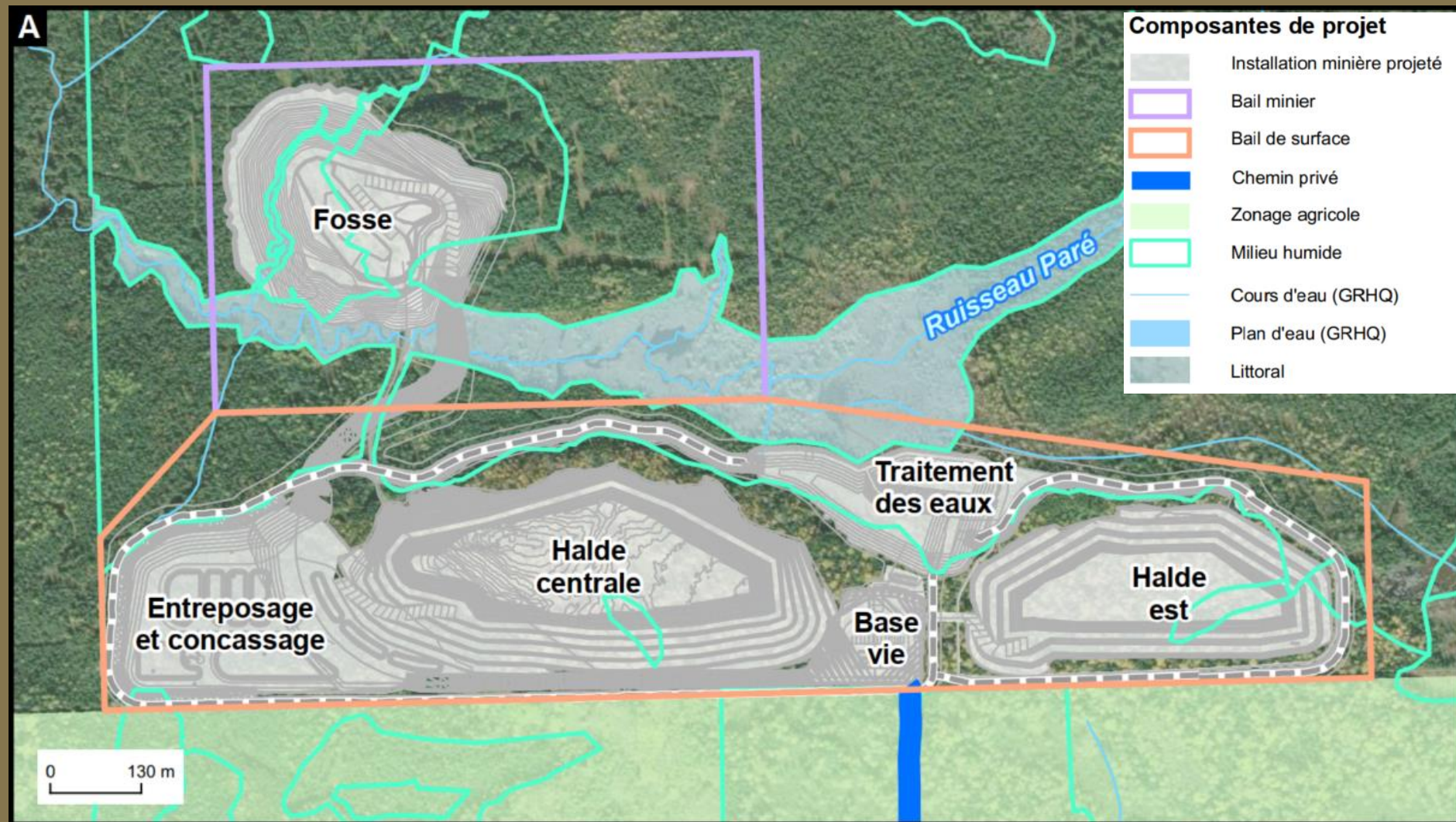
- Ennoisement

## Haldes et chemins:

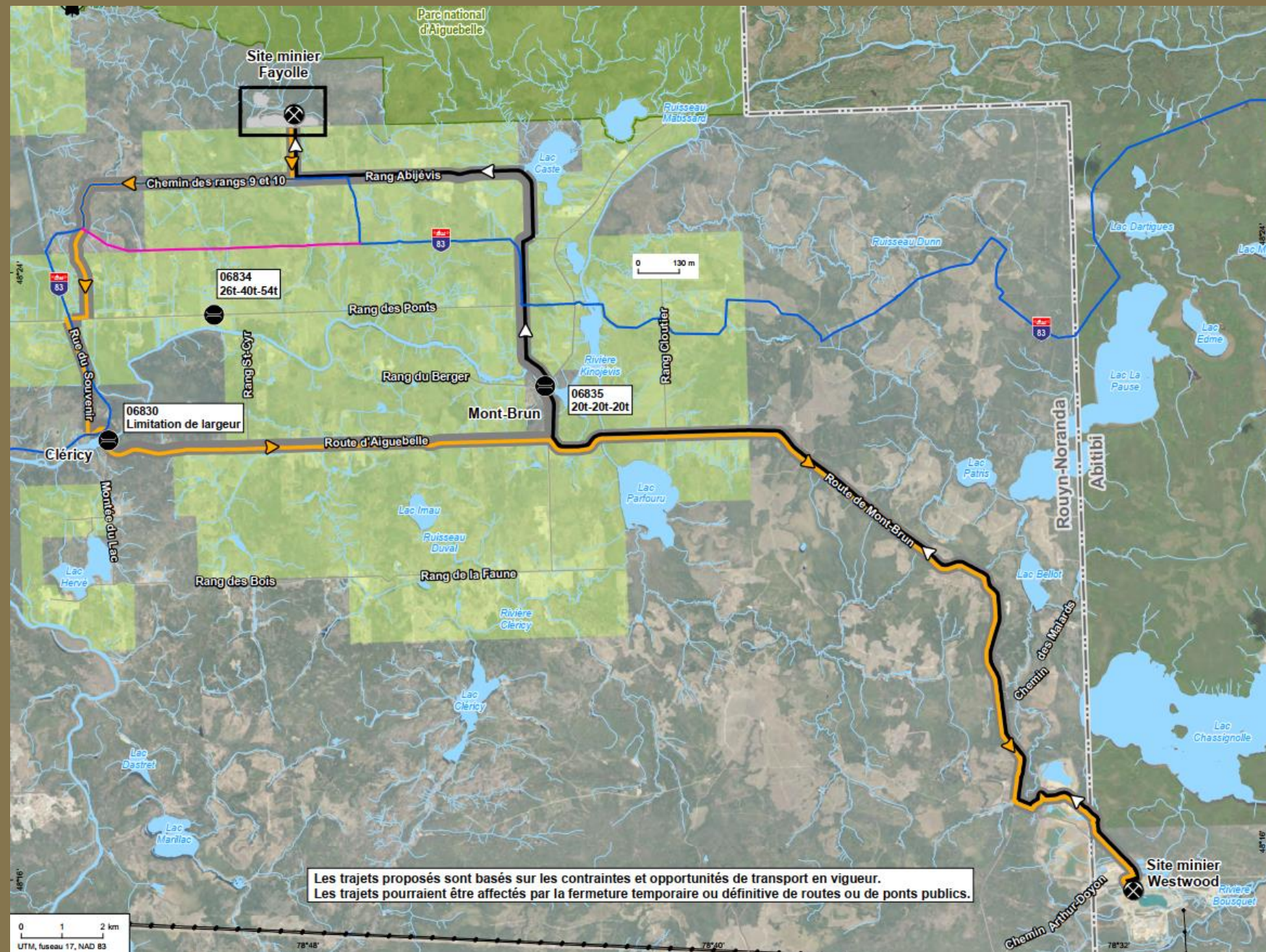
- Revégétation de la halde
  - Une petite colline avec verdure et arbres
- Les chemins existants resteront pour les inspections
- Le ruisseau Paré circule dans son lit actuel et demeure un habitat du poisson
- Zone active de chasse à l'orignal et autres petits gibiers à proximité



# Questions



# Questions



Prochaine étape

---

# Création d'un comité de suivi

- **C'est quoi?**

- Un Comité de suivi est un mécanisme de concertation permettant d'impliquer le milieu dans le développement d'une activité minière
- Un des objectifs principaux est que l'ensemble des individus ou groupes potentiellement intéressés ou touchés par le projet puissent y participer et contribuer aux échanges
- Les exigences prévoient la tenue d'une rencontre annuelle au minimum.
- Nous prendrons aujourd'hui les noms et coordonnées des personnes intéressées à siéger sur le comité afin de tenir une rencontre dans les prochaines semaines pour entériner sa composition finale
- Le comité se veut indépendant de notre organisation et sera libre d'orienter les sujets et sa constitution
- Le comité se veut un groupe ouvert aux échanges conviviales. Les compétences techniques dans le domaine minier non requises
- Le comité est indépendant soutenu par le promoteur

# Consultation des parties prenantes



Dans une approche d'acceptabilité sociale, nous débutons nos rencontres avec les parties prenantes dès l'étape de **conception** du projet.

## Organismes, comités, entreprises

- › Parc Aiguebelle (incluant le comité de la zone périphérique CZP)
- › Camping P. Mercier et Abijévis
- › CRÉAT
- › Agriculteurs
- › Sentier de motoneige
- › Etc.

## Communautés autochtones

- › Pikogan

## Ville de Rouyn-Noranda

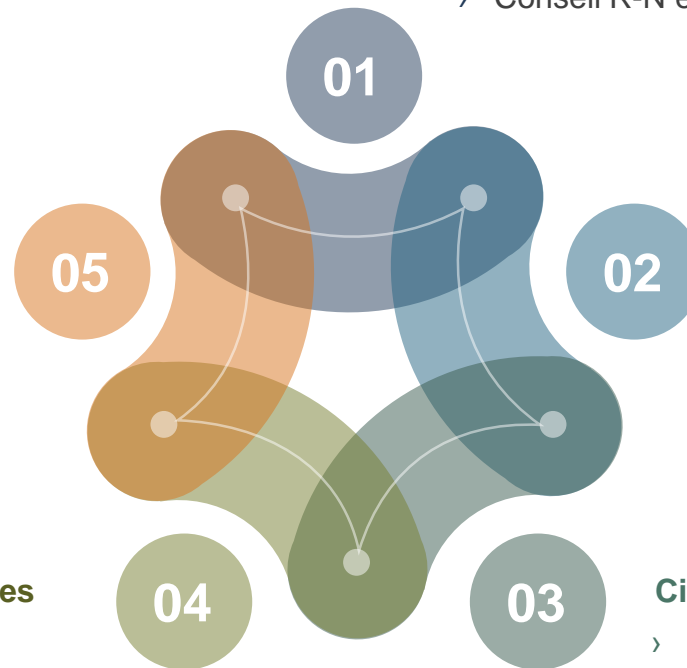
- › Mairesse
- › Conseil R-N et Conseil de quartier Mont-Brun

## Ministères

- › MELCC
- › MFFP
- › MTQ
- › MERN
- › MPO
- › CPTAQ

## Citoyens

- › Résidents de Mont-Brun et Cléricy
- › Propriétaire de camps de chasse
- › Trappeurs



---

# Sièges proposés

Sièges minimums prévus par la loi:

- Représentant du milieu municipal (1 siège proposé)
- Représentant du milieu économique (1 siège proposé)
- Citoyen (1 siège proposé, ouverture à un 2e)
- Représentant d'une communauté autochtone consultée (1 siège proposé)

Autres sièges:

- Parc national d'Aiguebelle (1 siège proposé)
- Représentant de l'utilisation territoire (ex chasseur) (1 siège proposé)

---

# Mécanisme de suivi en place

- Comité de suivi
- Suivi des documents et information sur le site web d'IAMGOLD
- Maintien des rencontres avec les ministères et autres parties prenantes tel que les organismes environnementaux
- Rencontres citoyennes si intéressé
- Contact du conseiller aux communications Pascal Lafortune,
  - Par courriel: [Pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_lafortune@iamgold.com)
  - Par téléphone: 819 759-3611 poste 504



---

# Conclusion

Questions, appréciation, tour de table

Pour communiquer avec nous ou obtenir plus d'informations

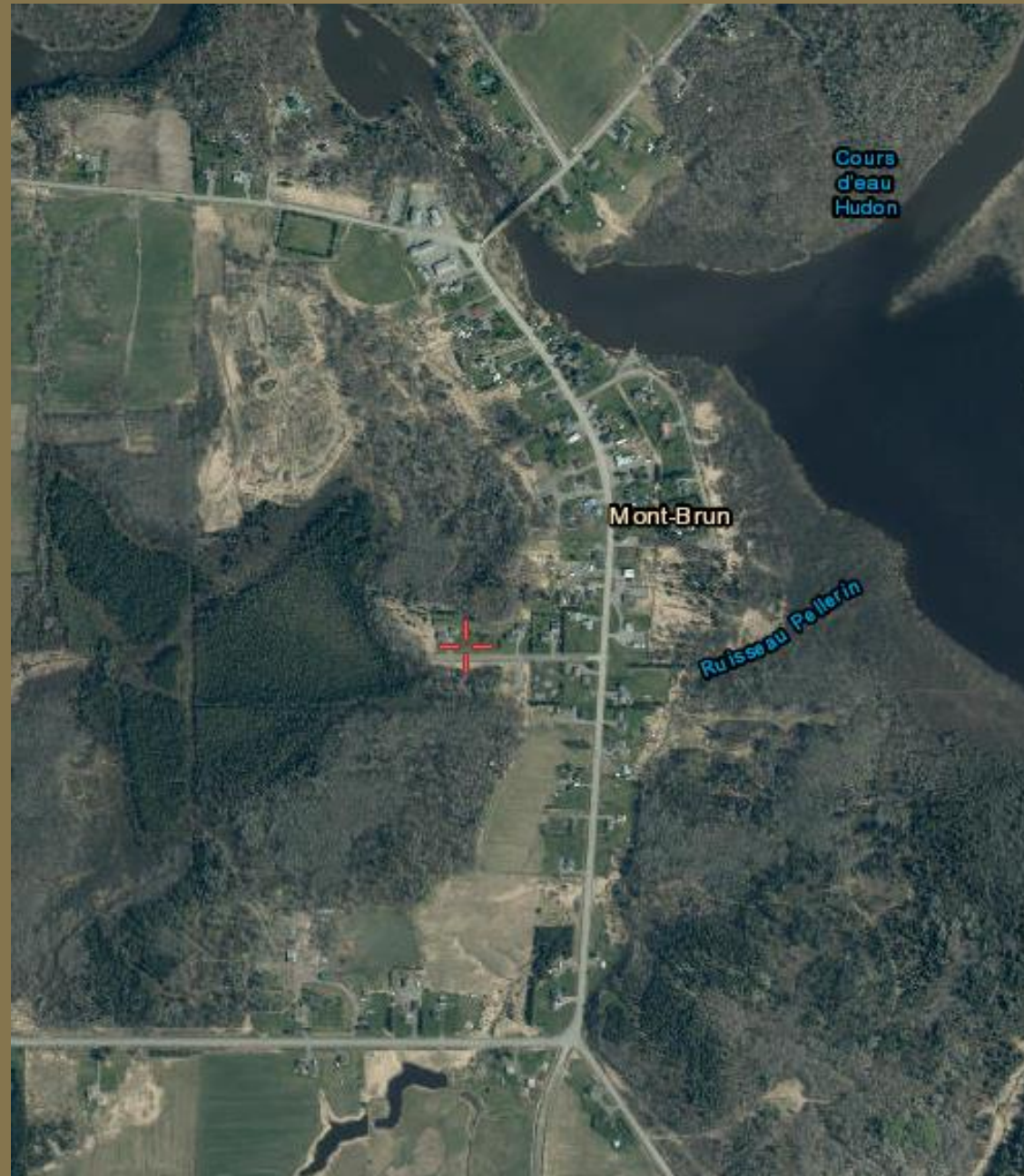
- Pascal Lafortune, conseiller aux communications
  - Par courriel: [Pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_lafortune@iamgold.com)
  - Par téléphone: 819 759-3611 poste 504

# Questions et commentaires

# Vue satellite Cléricy



# Vue satellite Mont-Brun



## ANNEXES 5

Questions/commentaires/échanges écrits (après l'assemblée publique)

**De:** Daniel Martel  
**Envoyé:** 4 août 2022 08:32  
**À:** 'Sylvie Gagnon'  
**Cc:** Israel Gauthier; Steve Pelletier; Pascal Lafortune  
**Objet:** RE: Confirmation truite ruisseau Paré et Lien vers le Guide de valorisation

Bonjour Mme Gagnon,

Tout d'abord à propos de la présence potentielle de truites dans le ruisseau Paré, sur la base des informations que nous détenons à ce jour, il semble que l'omble de fontaine ne soit pas présente dans le secteur du projet Fayolle (ruisseau Paré et ses affluents CE-1 et CE-2). En effet, tel que présenté lors de l'assemblée publique la caractérisation du milieu naturel effectuée par Englobe, les efforts de pêche ont permis d'identifier cinq espèces de poissons dans la zone d'étude. Il s'agit principalement d'espèces communes et relativement tolérantes à la dégradation de l'habitat et à la faible concentration d'oxygène dissous dans l'eau. L'omble de fontaine ne serait pas présent dans la zone d'étude.

Suivant votre commentaire lors de l'assemblée publique à propos de la présence potentielle de truites, IAMGOLD a procédé à des validations auprès du secteur Faune du MFFP, et qu'il en a suivi des validations terrain effectuées par le MFFP dans le secteur du Projet Fayolle. Selon les informations transmises par le MFFP, la validation faite au site du projet Fayolle indique qu'il n'y a pas d'omble de fontaine, mais les discussions sont toujours en cours avec le MFFP.

Nous avons également consulté le Parc national d'Aigüebelle. Une technicienne en milieu naturel du Parc a mentionné que selon la topographie et la portion du ruisseau qui coule dans le Parc, elle ne pense pas que ce soit un bon ruisseau pour la truite. Que s'il y en a eu jadis, elle a dû êtreensemencée et ne croit pas qu'il en reste. Elle ne pense pas qu'il soit nécessaire de refaire une vérification.

Ensuite, concernant votre suggestion d'intégrer à la restauration des aménagements pour les limicoles, nous avons consulté le Guide "Valorisation des stations d'épuration des eaux usées pour la faune aviaire - Guide d'information". Bien que ce Guide soit axé sur les stations d'épuration qui ne s'apparentent pas nécessairement au bassin de décantation et à la fosse ennoyée, certains principes énoncés dans le Guide sont toutefois intéressants et pourraient potentiellement être intégrés à la restauration (pour la fosse et le bassin de décantation) :

- Sur les pentes du bassin et de la fosse qui subiront les variations annuelles des niveaux d'eau, favoriser différents types de substrat ;
- Le pourtour de la fosse ennoyée, avec ses pentes faibles, favorisera l'accessibilité et l'utilisation des berges par la faune aviaire ;
- Favoriser la diversité végétale lors de la remise en végétation des secteurs perturbés ;
- En fonction du design et de la géométrie finale du bassin de décantation, adapter celui-ci (par ex : aménager des îlots à l'intérieur, ajouter de l'enrochement au fond pour réduire la profondeur d'eau, etc.) ;
- Il semble que le secteur du bassin pourrait potentiellement être favorable aussi à la sauvagine et aux insectivores aériens (en plus de l'être pour les limicoles)

Nous restons à l'écoute si vous avez d'autres interrogations.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'adressent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Daniel Martel  
**Envoyé :** 4 juillet 2022 14:51  
**À :** Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Sylvie Gagnon <[sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca)>  
**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: Confirmation truite ruisseau Paré et Lien vers le Guide de valorisation

Bonjour Mme Gagnon,

Un simple suivi de notre part pour vous aviser que nous progressons dans la recherche de réponse à vos questions. Nous avons eu des échanges avec le Parc d'Aiguebelle et le MFFP par rapport à la présence possible de truite dans le ruisseau Paré. Le guide de valorisation a également été remis à notre biologiste avec qui nous avons déjà eu quelques échanges.

Nous devrions être en mesure d'avoir des réponses d'ici la fin du mois.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'adressent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Daniel Martel  
**Envoyé :** 26 mai 2022 09:32  
**À :** Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Sylvie Gagnon <[sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca)>  
**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: Confirmation truite ruisseau Paré et Lien vers le Guide de valorisation

Bonjour Mme Gagnon,

J'ai bien reçu les informations. Désolé du délai de réponse j'ai fait de longs relevés de terrain hier avec notre biologiste. J'en ai profité pour discuter avec elle de la possibilité de la présence de la truite dans le ruisseau Paré et comment on pourrait intégrer des éléments permettant un milieu propice aux limicoles dans les bassins de traitement des eaux.

Nous allons approfondir les 2 questions et vous revenir.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Pascal Lafortune  
**Envoyé :** 26 mai 2022 09:00  
**À :** Sylvie Gagnon <[sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca)>; Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: Confirmation truite ruisseau Paré et Lien vers le Guide de valorisation

Merci beaucoup pour ses informations Mme Gagnon!

Vous avez la bonne adresse courriel, donc Daniel va pouvoir étudier le tout.

Bonne journée!

**PASCAL LAFORTUNE**  
Conseiller - Communications / Communications advisor  
**Mine Westwood / Westwood Mine**  
C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8 Canada  
T: (819) 759-3611 poste/ext. 504 F: (819) 759-3015  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui lie un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

 Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel  
Please consider the environment before printing this email

**De :** Sylvie Gagnon <[sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca)>  
**Envoyé :** 26 mai 2022 08:58  
**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Cc :** Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>  
**Objet :** Confirmation truite ruisseau Paré et Lien vers le Guide de valorisation

Some people who received this message don't often get email from [sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca). [Learn why this is important](#)

J'ai eu confirmation par mon voisin Réal Gilbert retraité qui a été contremaître au Parc national d'Aiguebelle de nombreuses années qu'il y a bien de la truite dans le ruisseau Paré.

Je vous remet le lien ici bas pour le Guide de valorisation n'étant pas certaine que Daniel l'a bien reçu et je n'avais pas mis alors l'adresse de Pascal.

Bonne journée!

Sylvie Gagnon

----- Message transféré -----

**Sujet :** Lien vers le Guide de valorisation  
**Date :** Tue, 24 May 2022 22:20:54 -0400  
**De :** Sylvie Gagnon <[sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca)>  
**Pour :** [daniel\\_martel@iamgold.com](mailto:daniel_martel@iamgold.com)

Bonjour,

Voici le lien vers le site de QuébecOiseaux d'où il est possible de télécharger le Guide de valorisation des stations d'épuration des eaux usées pour la faune aviaire. J'ignore si cela sera pertinent pour vous mais cela peut donner des idées. Je ne l'ai pas encore lu. Si jamais je trouve autre chose je vous le ferez parvenir.

<https://www.quebecoiseaux.org/fr/milieu-humide>

Voir en bas de page Les étangs de substitution des eaux usées, un milieu humide de substitution

Aurevoir!

Sylvie Gagnon

--

Sylvie Gagnon  
11177 Route D'Aiguebelle  
Rouyn-Noranda, Québec  
J0Z 2Y0  
[sgagnon@tlb.sympatico.ca](mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca)  
819-637-7198

## Daniel Martel

---

**De:** Daniel Martel  
**Envoyé:** 26 mai 2022 15:55  
**À:** Frédéric Bilodeau  
**Cc:** Israel Gauthier; Steve Pelletier; Pascal Lafortune  
**Objet:** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

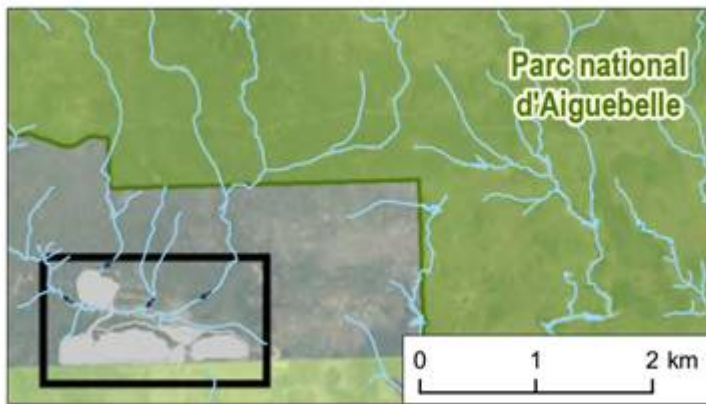
Bonjour Frédéric,

Suite à notre appel avec Laurence, Émilie, Steve et Israel, voici un résumé de nos discussions.

### Consultation publique

- Sabrina Gilbert était présente
- Voici ce qui a été présenté en lien direct avec le parc d'Aiguebelle

#### Harmonisation avec le parc national d'Aiguebelle



- Participation au comité de la zone périphérique du parc d'Aiguebelle
- Communication avec les responsables du parc d'Aiguebelle
- Évitement du transport sur par le rang Hudon (entrée sud du parc)
- Aucun impact anticipé sur les lacs et points d'intérêt du parc
- Bassins versants sortant du parc
- Suivi lors de l'opération (poussière, bruit, lumière)

IAMGOLD

19

- Nous avons prévu un siège pour le parc d'Aiguebelle au comité de suivi du projet Fayolle. Nous aurons besoin de connaître le nom du représentant qui y siègera et le nom d'un substitut.
- Une citoyenne a soulevé qu'il y avait autre fois de la truite dans le ruisseau Paré dans le parc d'Aiguebelle. Bien que nos pêches 2019 et 2021 et tests ADN n'ait pas démontré la présence de truite, elle se demande si la truite n'aurait pas échappée à notre attention. Nous aimerions avoir l'avis du Parc par rapport à cette affirmation.

### Consultation des documents du projet Fayolle remis

- Nous avons prévu des mesures d'atténuation du risque de propagation de l'alpiste roseau sur le site Fayolle. Le parc indique que cette plante n'est pas présente sur son territoire. Une attention plus particulière devra être prise si Fayolle fournit des matériaux au Parc.
- Les études présentées permettent de bien expliquer les impacts à venir.
- Il manque d'information en lien avec la propagation des vibrations dans le parc. En plus de l'étude de Englobe, IAMGOLD travaille sur le plan de dynamitage qui est fortement contraint par la proximité de l'habitat du poisson du ruisseau Paré. Je vais voir avec le spécialiste pour déterminer l'impact sur le parc de ces vibrations révisées.
- Il y a pas d'autre demande ou questionnement de la part du Parc par rapport à l'information présentés à l'exception de l'élément lié à la vibration.
- IAMGOLD restera en contact avec le Parc pour partager les changements s'il y a lieu.
- Un suivi terrain en début et pendant le projet permettra de s'assurer que les impacts du projet Fayolle sont bien minimisés.

Projet de compensation :

- Le Parc est intéressé à travailler avec IAMGOLD pour trouver des projets de compensation.
- Actuellement il y a un manque de données pour permettre de montrer un problème ou opportunité de projet
- Compte tenu du court délai de réalisation du projet Fayolle, IAMGOLD se tournera vers des projets à l'extérieur du Parc pour compenser ses impacts dans le ruisseau Paré.
- Le contact sera assuré pour identifier des projets qui pourraient être ciblés par d'autres projets de compensation.

J'ai mis notre collègue Pascal Lafortune en CC, il s'occupe des communications de la mine Westwood. Il est aussi un point de contact.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui lie un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Frédéric Bilodeau [mailto:Billodeau.Frederic1@sepaq.com]

**Envoyé :** 19 mai 2022 15:57

**À :** Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

**Cc :** Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>

**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Daniel,

En ce qui concerne l'eutrophisation du lac Matissard, nous avons quelques données sur la transparence (2020 et 2021), la concentration en phosphore et la chlorophylle a (2021). Probablement qu'il y a d'autres données dans les archives. Malheureusement, nous n'avons aucun indicateur en ce qui concerne les effets de l'eutrophisation sur l'habitat du poisson.

Une rencontre le 26 en PM serait possible. Je vous envoie une invitation à cet effet.

Bonne fin de journée!



**Frédéric Bilodeau**

Directeur

**Parc national d'Aiguebelle**

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

12373, Route d'Aiguebelle  
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0  
Bureau : 819-637-2480 poste 6001  
Cellulaire : 819-290-3416  
[sepaq.com](http://sepaq.com)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre collaboration.

---

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>

**Envoyé :** 19 mai 2022 08:01

**À :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com)>

**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>

**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Frédéric,

J'ai transféré les 2 options de projets à notre firme environnement. Je n'ai pas encore eu leur retour, mais je sais déjà qu'ils voudront s'assurer de 3 choses.

Le MPO exige normalement 3 conditions :

- 1) Démontrer l'existence d'une problématique
- 2) Être en mesure de quantifier les gains en habitats et en fonctions d'habitat
- 3) Que les interventions soient pérennes

Est-ce que de votre côté la problématique est documentée? Par exemple est-ce que le processus d'eutrophisation est bien identifié. Est-ce que l'effet sur l'habitat ou la population de poisson est démontré?

J'ai lu un peu sur le sujet et de mon côté je trouve ces options de projets intéressants. Nous savons par contre que les dossiers doivent être solides, car le MPO est très sévère dans l'acceptation des projets. On présente les options de projets à la mi-juin.

Pour la rencontre du 27 mai, Steve n'est pas disponible, mais Israel et moi le sommes dans l'avant-midi. Steve pourrait être présent le 26 mai entre 13h30 et 16h00.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'appliquent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Frédéric Bilodeau [<mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com>]

**Envoyé :** 17 mai 2022 13:58

**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>

**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>

**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Daniel,

Je te fais un suivi bientôt par rapport aux études que vous m'avez envoyées.

Pour ce qui est des projets de compensation, mon équipe n'a pas ciblé de problématique en lien avec l'habitat du poisson dans le parc. Cependant, comme je t'avais mentionné, nos deux lacs les plus fréquentés sont en processus d'eutrophisation (ce qui affecte l'habitat du poisson) et il serait intéressant de regarder la possibilité de mettre en place un projet de déphosphatation.

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de regarder ce qui existe comme technologie, mais je suis tombé sur ce document qui donne certaines pistes de solution, même s'il date un peu :

[https://belsp.uqtr.ca/id/eprint/1274/1/Devidal\\_2007\\_Solutions%20curatives\\_eutrophisation\\_A.pdf](https://belsp.uqtr.ca/id/eprint/1274/1/Devidal_2007_Solutions%20curatives_eutrophisation_A.pdf)

Est-ce que vous auriez de la disponibilité pour une rencontre le 27 mai?



**Frédéric Bilodeau**

Directeur

**Parc national d'Aiguebelle**

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

12373, Route d'Aiguebelle

Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0

Bureau : 819-637-2480 poste 6001

Cellulaire : 819-290-3416

[sepaq.com](http://sepaq.com)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre collaboration.

---

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>

**Envoyé :** 16 mai 2022 09:16

**À :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com)>

**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>

**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Frédéric,

J'aimerais faire un suivi par rapport aux documents et études remis. Est-ce que tu avais des questions ou besoin de plus de précision?

On peut faire une rencontre pour repasser les impacts possibles sur le Parc.

Nous avons également débuté les relevés de terrain en lien avec le projet de compensation (notamment pour les projets de frayère). Ceci nous permettra de documenter la liste de projets à proposer au MPO. On aimerait prioriser un projet dans le Parc d'Aiguebelle s'il y a un potentiel. Si tu as des idées de projets, il faudrait les évaluer rapidement.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'adressent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Daniel Martel  
**Envoyé :** 2 mai 2022 14:16  
**À :** Steve Pelletier <[Steve.Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve.Pelletier@iamgold.com)>; Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com)>  
**Cc :** Israel Gauthier <[Israel.Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel.Gauthier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour messieurs,

Ce devrait être fonctionnel.

[https://iamgold0-my.sharepoint.com/:f/g/personal/daniel\\_martel\\_iamgold\\_com/EiFt995zPrBBnXRmfn3No48B7TqJF9051Kyz0Dfvgw7ZBA?email=Bilodeau.Frederic1%40sepaq.com&e=j8ZYak](https://iamgold0-my.sharepoint.com/:f/g/personal/daniel_martel_iamgold_com/EiFt995zPrBBnXRmfn3No48B7TqJF9051Kyz0Dfvgw7ZBA?email=Bilodeau.Frederic1%40sepaq.com&e=j8ZYak)

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'adressent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Steve Pelletier  
**Envoyé :** 2 mai 2022 14:00  
**À :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com)>; Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Fred,

Merci j'ai pris note du changement d'adresse. Daniel va corriger le lien.

Steve

---


**De :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com)>  
**Envoyé :** 2 mai 2022 13:58  
**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle

Message bien reçu!

Cependant, pour accéder aux documents il faudrait changer l'adresse courriel qui envoie le code.

[https://iamgold0-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/daniel\\_martel\\_iamgold\\_com/EiFt995zPrBBnXRmfn3No48B7TqJF9051Kyz0Dfvwg7ZBA?email=Bilodeau.Frederic%40sepaq.com&e=Leja8N](https://iamgold0-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/daniel_martel_iamgold_com/EiFt995zPrBBnXRmfn3No48B7TqJF9051Kyz0Dfvwg7ZBA?email=Bilodeau.Frederic%40sepaq.com&e=Leja8N)

Merci beaucoup!

 **Frédéric Bilodeau**  
Directeur  
**Parc national d'Aiguebelle**  
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)  
12373, Route d'Aiguebelle  
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0  
Bureau : 819-637-2480 poste 6001  
Cellulaire : 819-290-3416  
[sepaq.com](http://sepaq.com)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre collaboration.

---

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Envoyé :** 2 mai 2022 13:29  
**À :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com)>  
**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>  
**Objet :** [EXTERNE] RE: Documents Projet Fayolle



## COURRIEL EXTERNE

**Attention :** Si vous ne connaissez pas l'adresse de l'expéditeur, ne cliquez pas sur les hyperliens, n'ouvrez pas les pièces jointes et ne partagez aucune information confidentielle.

Bonjour Frédéric,

Suite à notre appel, j'en comprends que tu ne recevais pas nos réponses en raison d'un ajustement de l'adresse mail. Steve, PTI la bonne adresse est [Bilodeau.Frederic1@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic1@sepaq.com) il semble que nous ne soyons pas les seuls qui ne réussissait plus à rejoindre Frédéric.

Voir plus bas les derniers échanges. Les liens pour récupérer les documents sont toujours fonctionnels.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel  
Please consider the environment before printing this email

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 2 mai 2022 13:16

**À :** [Bilodeau.Frederic@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic@sepaq.com)

**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>

**Objet :** RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Frédéric,

Je te joins l'invitation à la consultation publique du projet Fayolle qui se déroulera le 24 mai à Mont-Brun. Ce pourrait être une occasion de se voir en personne. Comme cette rencontre inclut tous les aspects du projet, nous sommes disponibles pour faire un appel plus spécifique aux préoccupations du parc avant cette rencontre.

Les fichiers disponibles sur le site web (résumé de projet et plan de fermeture) s'ajoute aux documents remis la semaine dernière.

<https://www.iamgold.com/English/operations/westwood/default.aspx> onglet Fayolle

J'en profite également pour te demander si tu as bien pu télécharger les fichiers envoyés jeudi dernier.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne sont envoyés à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Daniel Martel  
**Envoyé :** 28 avril 2022 14:43  
**À :** [Bilodeau.Frederic@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic@sepaq.com)  
**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Frédéric,

Voici le lien vers les documents :

[https://iamgold0-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/daniel\\_martel\\_iamgold\\_com/EiFt995zPrBBnXRmfn3No48B7TqJF9051Kyz0Dfvwg7ZBA?email=Bilodeau.Frederic%40sepaq.com&e=Leja8N](https://iamgold0-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/daniel_martel_iamgold_com/EiFt995zPrBBnXRmfn3No48B7TqJF9051Kyz0Dfvwg7ZBA?email=Bilodeau.Frederic%40sepaq.com&e=Leja8N)

Au niveau de la luminosité voici ce qui est prévu. Nous nous sommes basés sur le guide d'éclairage de la SEPAQ remis par Thibaut Petry.

Un éclairage LED sera installé sur les lampadaires solaires de manière à favoriser l'intégration des recommandations du *Guide d'éclairage et de réduction de la pollution lumineuse* de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Si possible, les principaux points pris en considération sont :

- ▶ D'éclairer seulement au moment nécessaire par l'ajout de capteur de mouvement lorsqu'aucun enjeu de santé et sécurité au travail (SST) ou de sûreté industrielle n'est identifié dans ce secteur;
- ▶ D'utiliser un éclairage de couleur ambrée (2 000 K et moins) lorsque l'application le permet;
- ▶ D'éclairer sous la ligne d'horizon (vers le sol) par l'ajout de luminaires directionnels.

Nous nous étions entendu avec Ambroise Lycke, qu'au moment de débiter de l'exploitation, une visite terrain serait prévue pour voir l'impact de l'éclairage et faire des ajustements si requis pour en réduire les effets.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)

Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le est envoyé à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Steve Pelletier  
**Envoyé :** 28 avril 2022 13:55  
**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Objet :** TR: Documents Projet Fayolle

---

**De :** Steve Pelletier  
**Envoyé :** 28 avril 2022 13:54  
**À :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic@sepaq.com)>  
**Objet :** RE: Documents Projet Fayolle

Bonjour Frédéric,

Désolé du délai de retour. J'ai été absent et je suis au téléphone à l'instant avec Daniel pour expédier le tout. Il est possible que le tout soit en plus d'un envoi ou via un sharepoint car les documents sont volumineux.

Steve

---

**De :** Frédéric Bilodeau <[Bilodeau.Frederic@sepaq.com](mailto:Bilodeau.Frederic@sepaq.com)>  
**Envoyé :** 8 avril 2022 16:34  
**À :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>  
**Objet :** Documents Projet Fayolle


Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de [bilodeau.frederic@sepaq.com](mailto:bilodeau.frederic@sepaq.com). [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Bonjour Steve,

Simplement un rappel pour que tu me fasses parvenir les documents traitant des impacts au niveau du rabattement de la nappe phréatique, des milieux hydriques et humides, des émissions de poussière, de bruit et des vibrations/suppressions engendrées par les sautages, de la circulation de camions lourds ainsi que les effets sur le paysage. J'aimerais également pouvoir jeter un coup d'œil sur les documents qui traitent des mesures d'atténuation prévues pour la luminosité.

Merci beaucoup pour ta collaboration et au plaisir d'en discuter avec toi!

Bonne fin de semaine!

 **Frédéric Bilodeau**  
Directeur  
**Parc national d'Aiguebelle**

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)  
12373, Route d'Aiguebelle  
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0  
Bureau : 819-637-2480 poste 6001  
Cellulaire : 819-290-3416  
[sepaq.com](http://sepaq.com)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courrier et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées à l'attention exclusive des destinataires désignés. Si vous n'êtes pas l'un de ces destinataires, son employé ou son mandataire dûment autorisé, soyez avisé que toute diffusion ou reproduction de ce courrier, de ses fichiers joints ou de leur contenu, est interdite. Si vous avez reçu cette transmission par erreur, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur. Nous vous remercions de votre collaboration.

## Daniel Martel

---

**De:** Sylvie Gagnon <sgagnon@tlb.sympatico.ca>  
**Envoyé:** 31 mai 2022 11:16  
**À:** Daniel Martel; Pascal Lafortune  
**Objet:** Re: Question explosion dimanche le 29 mai et deux autres auparavant

Merci beaucoup pour le suivi je continue mes démarches pour en savoir plus d'autres sources.

Bonne journée!

Sylvie Gagnon

Le 2022-05-30 à 14:42, Daniel Martel a écrit :

> Bonjour Mme Gagnon,  
>  
> Il n'y a pas eu de travaux sur le site Fayolle durant la fin de semaine. Nous n'avons pas non plus fait à ce jour de travaux sur le projet Fayolle qui pourraient faire ressentir des secousses ou vibrations comme vous le mentionnez. Nous ne sommes donc pas la cause des bruits et secousses ressentis hier ou durant les derniers mois.  
>  
> Merci  
>  
> Daniel Martel ing.  
> Chargé de projet Fayolle  
>  
> C.P. 970  
> Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
> C (450) 701-4730  
> [https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.iamgold.com%2F&data=05%7C01%7CDaniel\\_Martel%40iamgold.com%7C5f97a9d346bc4cd6e15108da43188a3e%7Cf75dd29a67944a40884f442f8385ffbd%7C0%7C0%7C637896069917122158%7CUnknown%7CTWFPbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQJjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=T5gndGnLxRU%2FD4ACi0gUE3e9%2FVQB1kfTL%2B2manrFqh4%3D&reserved=0](https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.iamgold.com%2F&data=05%7C01%7CDaniel_Martel%40iamgold.com%7C5f97a9d346bc4cd6e15108da43188a3e%7Cf75dd29a67944a40884f442f8385ffbd%7C0%7C0%7C637896069917122158%7CUnknown%7CTWFPbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQJjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=T5gndGnLxRU%2FD4ACi0gUE3e9%2FVQB1kfTL%2B2manrFqh4%3D&reserved=0)  
>  
>  
>  
>  
> -----Message d'origine-----  
> De : Sylvie Gagnon [mailto:sgagnon@tlb.sympatico.ca] Envoyé : 29 mai 2022 22:46 À : Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com> Cc : Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com> Objet : Question explosion dimanche le 29 mai et deux autres auparavant  
>  
> Bonjour!  
>  
> J'observais ce soir les oiseaux au lac Caste lorsque j'ai entendu vers 20 h 24 ce qui m'a semblé deux coups de fusil puis deux autres et là je me suis demandé si ce n'étaient pas plutôt des explosions, puis un cinquième, un sixième, un septième rendu alors à 20 h 27, puis selon mes notes enregistrées j'ai mentionné un dixième coup (sauf erreur de ma part et qu'il en ait eu 8), il était alors 20 h 36. Ce dernier coup a été en

fait une énorme explosion. Je l'ai ressenti physiquement comme un choc qui m'a fait reculer. Inutile de dire que les canards présents sur le lac se sont envolés. Cela a fait paniquer plusieurs personnes donc Madame Mercier qui a 93 ans et qui est sorti en pyjamas pour me demander ce qui se passait, sa belle-fille Louise Hautcoeur est également sorti de sa maison plus au sud pour me faire signe de la rejoindre, son mari Réal Mercier est allé voir au camping Mercier si un accident n'était pas arrivé etc.

>

> Mon poste d'observation est sur le haut de la côte dominant le lac, sur le côté de la maison de Madame Gilberte Mercier, donc face au nord. Les coups ont semblé provenir de l'est du camping vers le parc d'Aiguebelle mais comme votre ingénieur l'a mentionné le son porte et voyage de façon diverses. Est-ce que cette explosion provient de vos travaux?

>

> J'avais d'ailleurs oublié de vous demander lors de la réunion si deux explosions entendues à partir de chez-moi au cours des derniers mois pouvaient venir de vos travaux. Je ne suis pas certaine de pouvoir retrouver les dates, je me souviens d'avoir noté seulement la deuxième.

> Nous nous sommes appelés entre voisins nous demandant ce qui se passait sans trouver la réponse. Ce n'était pas des secousses sismiques comme nous en avons déjà ressenties.

>

> Merci de votre attention!

>

> Sylvie Gagnon

>

> --

> Sylvie Gagnon

> 11177 Route D'Aiguebelle

> Rouyn-Noranda, Québec

> J0Z 2Y0

> sgagnon@tlb.sympatico.ca

>

--

Sylvie Gagnon

11177 Route D'Aiguebelle

Rouyn-Noranda, Québec

J0Z 2Y0

sgagnon@tlb.sympatico.ca

**De:** Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>  
**Envoyé:** 15 juin 2022 11:29  
**À:** rodrigue@miningwatch.ca  
**Cc:** Israel Gauthier; Steve Pelletier; Pascal Lafortune  
**Objet:** RE: Projet Fayolle - Échéancier et accès aux évaluations environnementales

Bonjour M. Turgeon,

Vous trouverez les réponses à vos questions en vert.

- Le lien de la diffusion de la séance  
Le lien OneDrive vers le vidéo vous a été transmis par Pascal Lafortune hier le 14 juin 2022.
- La date du dépôt de vos demandes d'autorisations environnementales antérieures  
Les demandes d'autorisation pour le projet minier Fayolle ont déjà été déposées au MELCC et au MFFP (Faune) : le MELCC a reçu la demande d'autorisation le 1er octobre 2021, et le secteur Faune du MFFP a reçu la demande d'autorisation le 20 octobre 2021. L'analyse des demandes est en cours auprès de ces ministères. Par ailleurs, le plan de restauration a été déposé au MERN le 24 mars 2022. Aussi, la demande d'autorisation pour la valorisation des stériles miniers et mort-terrain issu du projet Fayolle a été déposée au MELCC le 6 mai 2022.
- L'échéancier relatif au dépôt de vos demandes d'autorisations environnementales à venir, plus précisément que les indications données en page 3 de la [Fiche sommaire du projet Fayolle](#) (nous vous demandons les dates prévues pour le dépôt des demandes d'autorisation et non pas les dates visées pour l'obtention des autorisations).  
La demande d'autorisation au MPO leur sera acheminée au cours du mois de juillet 2022. Les demandes de bail minier et bail de surface seront déposées au MERN en juillet 2022. La grève des ingénieurs du ministère pourrait avoir un impact sur la date de dépôt.
- La capacité maximale d'extraction et de production de minerai au point culminant du projet Fayolle, en tonnes métriques par jour - et non pas selon une moyenne annualisée  
La cadence d'extraction maximale du minerai est estimée à 1 300 t/j telle que présenté dans la demande de certificat d'autorisation exploitation.
- L'accès aux demandes d'autorisations environnementales déposées à ce jour.  
Le lien suivant donne accès à la demande de certificat d'autorisation exploitation et valorisation :  [Fayolle - Demandes environnementales](#)
- La date de publication de l'avis dans un quotidien ou un hebdomadaire local  
Publié dans le journal le Citoyen le 20 avril 2022.

Nous pourrions en discuter de vive voix lors de la rencontre du 20 juin 2022. D'ici là n'hésitez à nous revenir si vous avez besoin de plus de détail.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)

Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'adressent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, tout récepteur du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** rodrigue@miningwatch.ca <rodrigue@miningwatch.ca>  
**Envoyé :** 14 juin 2022 12:00  
**À :** Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>  
**Cc :** Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>  
**Objet :** Re: Projet Fayolle - Échéancier et accès aux évaluations environnementales

Some people who received this message don't often get email from [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca). [Learn why this is important](#)

Bonjour,

Considérant les délais serrés dans lesquels nous sommes appelés à soumettre nos commentaires, nous apprécierions si vous pouviez nous transmettre les renseignements demandés avant demain midi.

Cordialement,

---

**Rodrigue Turgeon | MiningWatch Canada**  
National Program Co-Lead | Coresponsable du programme national  
[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)  
4 Florence Street, Suite 210 | Ottawa | Canada | K2P OW7  
Cell.819.444.9226 | T.613.569.3439 | F.613.569.5138  
[www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca)

---

**De :** Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>  
**Date :** vendredi, 10 juin 2022 à 12:13  
**À :** [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca) <[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)>  
**Cc :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>, Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>, Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: Projet Fayolle - Échéancier et accès aux évaluations environnementales

Bonjour M. Turgeon,

Nous accusons réception de votre demande.

Nous travaillons à colliger l'information demandée et nous vous reviendrons sous peu.

Merci de votre intérêt envers notre projet!

**PASCAL LAFORTUNE**  
Conseiller - Communications / Communications advisor  
Mine Westwood / Westwood Mine



C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8 Canada  
T: (819) 759-3611 poste/ext. 504 F: (819) 759-3015  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui lie un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

 Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel  
Please consider the environment before printing this email

**De :** [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca) <[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)>  
**Envoyé :** 10 juin 2022 12:07  
**À :** Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>  
**Cc :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>  
**Objet :** Projet Fayolle - Échéancier et accès aux évaluations environnementales

Some people who received this message don't often get email from [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca). [Learn why this is important](#)

Monsieur Pascal Lafortune, conseiller en communication  
IAMGOLD  
C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
[pascal\\_lafortune@iamgold.com](mailto:pascal_lafortune@iamgold.com)  
819-759-3611, poste 504

Bonjour,

Nous vous transmettons la présente dans le cadre de la période pour soumettre des commentaires et questions au promoteur suivant la séance de consultation publique qui s'est tenue le 24 mai 2022 à la salle communautaire de Mont-Brun concernant le projet Fayolle.

Afin de procéder à la rédaction de nos commentaires, nous désirons obtenir les informations suivantes :

- Le lien de la diffusion de la séance
- La date du dépôt de vos demandes d'autorisations environnementales antérieures
- L'échéancier relatif au dépôt de vos demandes d'autorisations environnementales à venir, plus précisément que les indications données en page 3 de la [Fiche sommaire du projet Fayolle](#) (nous vous demandons les dates prévues pour le dépôt des demandes d'autorisation et non pas les dates visées pour l'obtention des autorisations)
- La capacité maximale d'extraction et de production de minerai au point culminant du projet Fayolle, en tonnes métriques par jour - et non pas selon une moyenne annualisée
- L'accès aux demandes d'autorisations environnementales déposées à ce jour
- La date de publication de l'avis dans un quotidien ou un hebdomadaire local

Cordialement,

---

**Rodrigue Turgeon, avocat, M.S.V.D., J.D. | MiningWatch Canada**  
National Program Co-Lead | Coresponsable du programme national  
[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)  
4 Florence Street, Suite 210 | Ottawa | Canada | K2P OW7  
Cell.819.444.9226 | T.613.569.3439 | F.613.569.5138  
[www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca)

## RE: question truites ruisseau Paré

Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

Lun 20/06/2022 08:49

À : Émilie Grenier <grenier.emilie@sepaq.com>

Cc : Laurence Bergeron <Bergeron.Laurence@sepaq.com>; Frédéric Bilodeau <Bilodeau.Frederic1@sepaq.com>; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Stéphanie Lafrenière <stephanie.lafrenieredd@outlook.com>

Bonjour Émilie,

Merci pour le retour, oui ça répond bien à notre question. Pour votre information, nous avons également demandé au MFFP une confirmation quant à leur base de données. Nous n'avons pas d'autres démarches prévues sur le sujet.

Bonne journée

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui lie un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and their deleting the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.

Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Émilie Grenier <grenier.emilie@sepaq.com>

**Envoyé :** 20 juin 2022 08:45

**À :** Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

**Cc :** Laurence Bergeron <Bergeron.Laurence@sepaq.com>; Frédéric Bilodeau <Bilodeau.Frederic1@sepaq.com>

**Objet :** question truites ruisseau Paré

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de [grenier.emilie@sepaq.com](mailto:grenier.emilie@sepaq.com). [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Bonjour Daniel,

suite à la question par rapport aux truites dans le ruisseau Paré, je suis prête à croire vos études, selon la topographie et la portion du ruisseau qui coule dans le parc, je ne pense pas que ce soit un bon ruisseau pour la truite. Si il y en a eu jadis ça du être ensemencé et je crois pas qu'il en reste.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de refaire une vérification.

J'espère que ça répond à ta question.

Bonne journée



**Émilie Grenier**

Technicienne en milieu naturel

**Parc national d'Aigüebelle**

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

12373, route d'Aigüebelle

Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 2Y0

819-637-2237

[sepaq.com](http://sepaq.com)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Le présent courriel et les fichiers qui l'accompagnent peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez communiquer immédiatement avec l'expéditeur.

RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

Mar 21/06/2022 12:12

À :

- Clémentine Cornille - Creat <clementinecornille@creat08.ca>;
- Yves Grafteaux <yves.grafteaux@obvt.ca>;
- olivier.pitre@sesat.ca <olivier.pitre@sesat.ca>;
- nanosec55@hotmail.com <nanosec55@hotmail.com>;
- rodrigue@miningwatch.ca <rodrigue@miningwatch.ca>;
- Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>;
- Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>;
- Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>;
- Stéphanie Lafrenière <stephanie.lafrenieredd@outlook.com>

📎 1 pièces jointes (6 Mo)

2022-06-20 Fayolle - Presentation groupes environnementaux.pdf;

Bonjour à tous,

Merci à tous pour votre participation à la rencontre d'hier. Tel que discuté voici le document de présentation. J'ai ajouté quelques commentaires pour vous permettre de mieux comprendre sans les explications verbales. Certaines parties de la présentation n'ont été qu'effleurées, il a donc été proposé de faire une deuxième rencontre où il serait possible de discuter plus spécifiquement de la gestion de l'eau, sujet qui n'a été qu'effleuré lors de notre première rencontre.

Un des membres a demandé une extension d'une semaine à la période de consultation pour lequel nous donnons notre accord. Vous aurez donc jusqu'au 30 juin 2022 pour nous faire part de vos commentaires sur le projet. Nous aimerions compléter la deuxième partie de la présentation d'ici le 28 juin. Je vous invite donc à confirmer vos disponibilités aux lien suivants :

<https://doodle.com/meeting/participate/id/e31E624a>

Voici les plages proposées :

22 juin de 10h30 à 12h30

23 juin de 13h30 à 15h30

27 juin de 12h30 à 14h30 ou 15h00 à 17h00

Encore une fois nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel ou de son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le copier, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of the message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

-----Rendez-vous d'origine-----

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 14 juin 2022 09:58

**À :** Daniel Martel; Clémentine Cornille - Creat; Yves Grafteaux; olivier.pitre@sesat.ca; nanosec55@hotmail.com; rodrigue@miningwatch.ca; Steve Pelletier; Israel Gauthier; Pascal Lafortune; Stéphanie Lafrenière

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

**Date :** 20 juin 2022 10:30-12:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

**Où :** Réunion Microsoft Teams

Bonjour à tous,

La plage de lundi 10h30 à 12h00 convient à tous.

Si vous avez des sujets spécifiques que vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à m'en faire part.

Daniel Martel

## Réunion Microsoft Teams

**Joindre sur votre ordinateur ou appli mobile**

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

**Joindre avec un appareil de vidéoconférence**

iamgoldcorp@m.webex.com

ID de vidéoconférence : 117 520 328 4

[Autres instructions VTC](#)

**Ou composer le numéro (audio seulement)**

+1 437-703-5248,,13482022# Canada, Toronto

(833) 257-5004,,13482022# Canada (Numéro gratuit)

ID Conférence Téléphone: 134 820 22#

[Rechercher un numéro local](#) | [Réinitialiser le NIP](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 13 juin 2022 09:30

**À :** Clémentine Cornille - Creat <clementinecornille@creat08.ca>; Yves Grafteaux <yves.grafteaux@obvt.ca>; olivier.pitre@sesat.ca; nanosec55@hotmail.com; rodrigue@miningwatch.ca

**Cc :** Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Suivant une discussion avec Clémentine Cornille, voici 2 plages horaires qui semble être les plus susceptible de vous convenir pour présenter le projet et répondre aux questions.

- 20 juin 10h30 à 12h00
- 21 juin 16h à 17h30

<https://doodle.com/meeting/participate/id/dJZQ9P9d>

Vous pouvez répondre au Doodle ou me répondre par courriel

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel ou de l'avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

## RE: Fayolle - Présentation projet et questionnaire

Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

Lun 25/07/2022 15:39

À : Pitre, Olivier <Olivier.Pitre@sesat.ca>

Cc : Yves Grafteaux - MRC Témiscamingue (yves.grafteaux@obvt.ca) <yves.grafteaux@obvt.ca>; Clémentine Cornille <clementinecornille@creat08.ca>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>; Stéphanie Lafrenière <stephanie.lafrenieredd@outlook.com>

Bonjour M. Pitre,

En vérifiant le dossier de consultation publique, j'ai remarqué que je n'avais pas répondu à votre question. Mes excuses pour le retour tardif. Votre question a également été soulevée lors de la deuxième partie de la rencontre de groupe.

L'aire de rabattement nous a également surpris à tel point que nous avons, en plus des diverses discussions avec le consultant, donné un mandat à une deuxième firme pour contre-vérifier les résultats. Il s'avère en effet que ses résultats s'expliquent principalement par la faible connexion entre l'eau de surface et souterraine, qui s'explique par la présence d'argile. Voici un extrait du rapport d'hydrogéologie Englobe 2021 :  
« L'étendue de ce rayon d'influence est en partie due à la présence de la couche argileuse sur la majorité du territoire. Cette couche limite ainsi l'infiltration verticale provenant de la surface et la recharge des aquifères sous-jacents. »

Concernant les projets de recherche étudiant, dans le cadre du partenariat entre Westwood et l'IRME, IAMGOLD informera l'IRME de la possibilité pour eux de se pencher sur le projet Fayolle en identifiant des projets potentiels.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qu'un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and their destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Pitre, Olivier <Olivier.Pitre@sesat.ca>

**Envoyé :** 23 juin 2022 09:38

**À :** Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

**Cc :** Yves Grafteaux - MRC Témiscamingue (yves.grafteaux@obvt.ca) <yves.grafteaux@obvt.ca>; Clémentine Cornille <clementinecornille@creat08.ca>

**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnaire

Merci M. Martel,

J'ai quand même bien examiné le PDF transmis et il y a un truc qui me surprend, c'est l'étendue du cône de rabattement. Même avec une nappe affleurant, pour une fosse de 76m, avoir un rabattement modélisé N-S de >1m sur 3 700m semble beaucoup. Est-ce qu'il y a une particularité dans la couche d'argile et/ou est-ce que Englobe a fait un estimé conservateur avec des conductivités hydrauliques majorées?

En considérant ça d'une part et la très courte durée de la période d'exploitation, ça ferait un super projet de recherche étudiant avec le groupe de recherche en eau souterraine (GRES) de l'UQAT. Il est peut-être bien trop tard mais y aviez-vous pensé?

Merci et bonne rencontre,

**Olivier Pitre**

Directeur général

Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue

341, Principale Nord, 6e étage, bureau 6051

Amos (Québec) J9T 2L8

Téléphone: 819-732-8809 poste 8239

Télécopieur: 819-732-8805

Courriel: [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)

Site internet: [www.sesat.ca](http://www.sesat.ca)



**Message de confidentialité :** L'information contenue dans ce message, ainsi que tout fichier joint, est envoyé à l'intention exclusive de son ou de ses destinataires et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ces contenus sans le consentement de l'expéditeur est strictement prohibée. Le destinataire autorisé s'engage à protéger, par des moyens raisonnables, l'information qu'il contient contre la perte, la divulgation, le vol ou l'exposition à tout risque. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez nous aviser en répondant immédiatement à l'expéditeur et détruire toutes les copies du message en votre possession. Nous avertissons toute personne autre que le destinataire prévu que tout examen, réacheminement, impression, copie, distribution ou autre utilisation de ce message ainsi que tout fichier y étant joint est strictement interdit.

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Envoyé :** 23 juin 2022 05:45  
**À :** Pitre, Olivier <[Olivier.Pitre@sesat.ca](mailto:Olivier.Pitre@sesat.ca)>  
**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour M. Pitre,

Je comprends les contraintes de disponibilité. Il sera toujours possible de discuter après la rencontre si vous avez des questions ou recommandations. Vos commentaires seront toujours les bienvenus.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le sont à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Il est strictement interdit de conserver, de lire, d'utiliser, de reproduire, de diffuser ou de divulguer ce message et ses pièces jointes avant d'imprimer ou d'écouter.

---

**De :** Pitre, Olivier <[Olivier.Pitre@sesat.ca](mailto:Olivier.Pitre@sesat.ca)>  
**Envoyé :** 22 juin 2022 15:27  
**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour M. Martel,

J'ai un engagement préalable demain après-midi, mais je ne veux pas ralentir le groupe. Je viens de parler à Yves Grafteaux qui a accepté de me faire son topo perso après la rencontre.

Bonne rencontre,

**Olivier Pitre**  
Directeur général

-----  
Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue

341, Principale Nord, 6e étage, bureau 6051

Amos (Québec) J9T 2L8

Téléphone: 819-732-8809 poste 8239

Télécopieur: 819-732-8805

Courriel: [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)

Site internet: [www.sesat.ca](http://www.sesat.ca)



*Message de confidentialité : L'information contenue dans ce message, ainsi que tout fichier joint, est envoyé à l'intention exclusive de son ou de ses destinataires et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ces contenus sans le consentement de l'expéditeur est strictement prohibée. Le destinataire autorisé s'engage à protéger, par des moyens raisonnables, l'information qu'il contient contre la perte, la divulgation, le vol ou l'exposition à tout risque. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez nous aviser en répondant immédiatement à l'expéditeur et détruire toutes les copies du message en votre possession. Nous avertissons toute personne autre que le destinataire prévu que tout examen, réacheminement, impression, copie, distribution ou autre utilisation de ce message ainsi que tout fichier y étant joint est strictement interdit.*

---

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>  
**Envoyé :** 22 juin 2022 11:41  
**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; Pitre, Olivier <[Olivier.Pitre@sesat.ca](mailto:Olivier.Pitre@sesat.ca)>; [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); [steve\\_pelletier@iamgold.com](mailto:steve_pelletier@iamgold.com); Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafrenieredd@outlook.com](mailto:stephanie.lafrenieredd@outlook.com)>  
**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Pour donner suite au sondage, la plage du 23 juin de 13h30 à 15h30 est celle qui convient au plus grand nombre de groupes. Je vous ferai donc parvenir l'invitation Teams. Certains groupes n'ont toutefois pas répondu au sondage, est-ce possible de me confirmer par courriel si vous serez présent? Pour faciliter la rencontre, nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel ou de son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.  
This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.  
Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 21 juin 2022 12:11

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafreniere@outlook.com](mailto:stephanie.lafreniere@outlook.com)>

**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Merci à tous pour votre participation à la rencontre d'hier. Tel que discuté voici le document de présentation. J'ai ajouté quelques commentaires pour vous permettre de mieux comprendre sans les explications verbales. Certaines parties de la présentation n'ont été qu'effleurées, il a donc été proposé de faire une deuxième rencontre où il serait possible de discuter plus spécifiquement de la gestion de l'eau, sujet qui n'a été qu'effleuré lors de notre première rencontre.

Un des membres a demandé une extension d'une semaine à la période de consultation pour lequel nous donnons notre accord. Vous aurez donc jusqu'au 30 juin 2022 pour nous faire part de vos commentaires sur le projet. Nous aimerions compléter la deuxième partie de la présentation d'ici le 28 juin. Je vous invite donc à confirmer vos disponibilités aux lien suivants :

<https://doodle.com/meeting/participate/id/e3fE624a>

Voici les plages proposées :

22 juin de 10h30 à 12h30

23 juin de 13h30 à 15h30

27 juin de 12h30 à 14h30 ou 15h00 à 17h00

Encore une fois nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel ou de son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.  
This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.  
Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

-----Rendez-vous d'origine-----

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 14 juin 2022 09:58

**À :** Daniel Martel; Clémentine Cornille - Creat; Yves Grafteaux; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier; Israel Gauthier; Pascal Lafortune; Stéphanie Lafrenière

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

**Date :** 20 juin 2022 10:30-12:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

**Où :** Réunion Microsoft Teams

Bonjour à tous,

La plage de lundi 10h30 à 12h00 convient à tous.

Si vous avez des sujets spécifiques que vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à m'en faire part.

Daniel Martel

## Réunion Microsoft Teams

**Joindre sur votre ordinateur ou appli mobile**

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)



## Joindre avec un appareil de vidéoconférence

[iamgoldcorp@m.webex.com](mailto:iamgoldcorp@m.webex.com)

ID de vidéoconférence : 117 520 328 4

[Autres instructions VTC](#)

## Ou composer le numéro (audio seulement)

+1 437-703-5248,,13482022# Canada, Toronto

(833) 257-5004,,13482022# Canada (Numéro gratuit)

ID Conférence Téléphone: 134 820 22#

[Rechercher un numéro local](#) | [Réinitialiser le NIP](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 13 juin 2022 09:30

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)

**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Suivant une discussion avec Clémentine Cornille, voici 2 plages horaires qui semble être les plus susceptible de vous convenir pour présenter le projet et répondre aux questions.

- 20 juin 10h30 à 12h00
- 21 juin 16h à 17h30

<https://doodle.com/meeting/participate/id/dJZQ9P9d>

Vous pouvez répondre au Doodle ou me répondre par courriel

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel ou de l'avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel  
Please consider the environment before printing this email.



## Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue

Le 28 juin 2022

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle, C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
[daniel\\_martel@iamgold.com](mailto:daniel_martel@iamgold.com)

Bonjour,

Je tiens à vous remercier de l'invitation que vous avez adressée au REVIMAT afin de discuter du projet *Fayolle*. Voici quelques commentaires que je tiens à vous faire suite à cette rencontre.

- 1) Nous vous proposons d'offrir des compensations monétaires aux citoyennes et citoyens à la hauteur des inconvénients que vont causer le transport. En effet, environ 139 propriétés vont être affectées par le transport dans une direction et 19 propriétés par l'aller-retour. Ces compensations variables enverraient un message positif à la population. La minière reconnaîtrait ainsi que les impacts sont à géométrie variable. Ceci enverrait une image corporative très positive et serait peu coûteuse. C'est une question de justice. Le soutien corporatif aux municipalités n'est pas à négliger, mais sans compensation c'est un moyen de diviser la population.
- 2) Afin de mieux voir l'effet du projet sur l'environnement, une fois la restauration terminée, nous vous recommandons de produire un visuel de bonne qualité où l'on verrait, en vue plongée (angle de 40%), la fosse remplie et les haldes de stériles végétalisées.
- 3) Pour mettre fin rapidement au transport des stériles, nous vous recommandons de limiter dans le temps l'offre gratuite des stériles à l'ouest du projet.
- 4) Nous avons des doutes sur les effets escomptés sur le ruisseau Paré une fois que les palplanches vont être retirées. Nous n'avons pas été convaincus par les explications que nous avons reçues. Une fois la fosse remplie à son maximum, nous craignons un lessivage des tourbières du ruisseau par le mouvement naturel des eaux du futur lac.

- 5) Nous vous conseillons de remettre à jour vos documents avant de faire des présentations. En guise d'exemple, le ruisseau CE-01 qui sera détourné vers l'est. Dans les documents en circulation et dans votre présentation visuelle, on voit l'ancienne version sur plusieurs diapositives. Ceci cause de la confusion.
- 6) Nous aimerions recevoir l'étude du ministère du transport concernant les impacts du transport lourd sur les routes empruntées et sur les différents ponts.
- 7) Tel que discuté, nous aimerions voir tous les projets miniers sous les 2000 tonnes subir une forme de BAPE où tous les projets auraient un processus d'évaluation obligatoire et standardisé.
- 8) Nous vous recommandons d'avoir un bureau pour recevoir les plaintes. Notre expérience dans les relations citoyennes avec des projets miniers montrent que les sous-traitants tournent les coins ronds pour des raisons économiques. De plus, la réglementation est très peu punitive au Québec et ce sont les citoyens et l'environnement qui en paient le prix. Dans l'ensemble de l'industrie, les minières préfèrent régler les cas litigieux par du cas par cas et ces litiges se règlent trop souvent devant la cour des petites créances ou par des ententes hors cour à huis clos. Nous tenons à souligner que l'image corporative en mange un coup.
- 9) Il serait intéressant qu'IAMGOLD profite de ce projet pour créer un standard dans le domaine minier.
- 10) Nous aimerions voir le projet de restauration soumis à une consultation publique lorsque le processus de Certification d'Autorisation sera enclenché et sur le point d'être autorisé afin de permettre à la population d'avoir son mot à dire dans le processus de décision.
- 11) Votre documentation sur la restauration du site a besoin d'être peaufiné. Dans la description de vos obligations, on ne voit pas que vous avez des obligations dépassant la onzième année suite à l'ennoiement de la fosse.
- 12) D'après l'information que vous nous avez présentée, il y aurait moins de 15% de la population (un couple représente une propriété) qui aurait été consultée. Vous auriez intérêt à trouver un autre moyen de contacter les gens. L'erreur des minières est de prendre pour acquis que les gens qui ont pu se déplacer représentent l'opinion de l'ensemble de la population.
- 13) Nous tenons à vous souligner que nous encourageons le remblaiement des fosses à ciel ouvert après les opérations à l'aide des stériles. Les entreprises minières considèrent ce genre de restauration comme une dépense nette. Pour nous c'est ce que nous considérons comme une restauration. Trop souvent les projets miniers ne sont pas restaurés mais sécurisés.

Merci pour l'invitation. Nous restons disponibles.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MN' with a long horizontal stroke extending to the right.

Marc Nantel

Porte-parole REVIMAT

bur:819-737-8620

cel:819-734-7981

<https://reseauvigilance.ca/>

<https://www.facebook.com/revimat>

## Fayolle - Faits saillants 20 et 23 juin 2022 groupes environnementaux

Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>

Lun 25/07/2022 15:55

À : Clémentine Cornille - Creat <clementinecornille@creat08.ca>; Yves Grafteaux <yves.grafteaux@obvt.ca>; olivier.pitre@sesat.ca <olivier.pitre@sesat.ca>; nanosec55@hotmail.com <nanosec55@hotmail.com>; rodrigue@miningwatch.ca <rodrigue@miningwatch.ca>; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>; Stéphanie Lafrenière <stephanie.lafrenieredd@outlook.com>

📎 1 pièces jointes (197 Ko)

Fayolle - Faits saillants - Rencontres organismes environnementaux.pdf;

Bonjour à tous,

À la suite des rencontres du 20 et 23 juin 2022, nous tenons à vous remercier du temps que vous avez pris pour discuter du projet.

De plus, nous tenons à vous réitérer que nous sommes toujours intéressés à recevoir des commentaires et à poursuivre les échanges pour améliorer le projet. Merci à l'avance de nous communiquer tout autre commentaire de résidents qui seraient mal à l'aise de contacter directement IAMGOLD.

Vous trouverez ci-joint le document de faits saillants que nous allons joindre au rapport de consultation publique. Pour ceux ayant déjà formulé leurs commentaires par écrit, le tout sera joint au rapport.

Vous êtes invité à nous envoyer vos commentaires sur ce document avant le 29 juillet 2022 afin de vous assurer que le tout est conforme à nos discussions.

Si vous avez émis des commentaires ou questions pour lesquels vous n'avez pas reçu de retour, svp nous expédier un rappel de la demande n'ayant pas eu le retour.

En terminant, voici les réponses aux questions qui avaient été posées pendant la rencontre, mais pour lesquelles nous n'avions pas de réponses détaillées immédiates :

Q : Quel est le pH envisagé de l'eau à traiter?

R : Les résultats de pH pour les eaux souterraines varient de 7.5 à 8.0. Selon le bilan des eaux, l'eau sous-terrainne représente environ 60% de l'eau à traiter. Bien que nous n'anticipions pas à avoir à corriger le pH lors du traitement de l'eau, la filière de traitement est en mesure de corriger à la hausse ou à la baisse le pH pour atteindre les objectifs de la directive 019. Les pH relevés dans le ruisseau Paré et ses tributaires varient de 5.5 à 6.8.

Q : Est-ce que l'engoulement bois-pourri a été considéré dans l'évaluation des espèces à statut?

R : Réponse de notre consultant : Nous avons bel et bien considéré l'engoulement bois-pourri comme une espèce à statut particulier (espèce susceptible au QC et menacée au CAN). Toutefois, notre évaluation préliminaire du potentiel de présence sur le site de Fayolle a fait en sorte que nous ne l'avons pas inclus dans le rapport comme une espèce ayant un fort potentiel d'occurrence. Nous avons évalué qu'il y avait très peu de chance d'observer l'engoulement bois-pourri dans la zone Fayolle, notamment en fonction de son aire de répartition documentée (résultats du 2e Atlas des oiseaux).

Par ailleurs, nous serions intéressés à ce que le CREAT nous fasse parvenir les informations en lien avec les études/observations sur l'engoulement bois pourri dans le secteur du projet Fayolle.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le rendent à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Alerte de pollution à l'environnement avant d'imprimer ce courriel  
Please consider the environment before printing this email

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 22 juin 2022 11:41

**À :** Clémentine Cornille - Creat <clementinecornille@creat08.ca>; Yves Grafteaux <yves.grafteaux@obvt.ca>; olivier.pitre@sesat.ca; nanosec55@hotmail.com; rodrigue@miningwatch.ca; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>; Stéphanie Lafrenière <stephanie.lafrenieredd@outlook.com>

**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnaire

Bonjour à tous,

Pour donner suite au sondage, la plage du 23 juin de 13h30 à 15h30 est celle qui convient au plus grand nombre de groupes. Je vous ferai donc parvenir l'invitation Teams. Certains groupes n'ont toutefois pas répondu au sondage, est-ce possible de me confirmer par courriel si vous serez présent? Pour faciliter la rencontre, nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 21 juin 2022 12:11

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafrenieredd@outlook.com](mailto:stephanie.lafrenieredd@outlook.com)>

**Objet :** RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Merci à tous pour votre participation à la rencontre d'hier. Tel que discuté voici le document de présentation. J'ai ajouté quelques commentaires pour vous permettre de mieux comprendre sans les explications verbales. Certaines parties de la présentation n'ont été qu'effleurées, il a donc été proposé de faire une deuxième rencontre où il serait possible de discuter plus spécifiquement de la gestion de l'eau, sujet qui n'a été qu'effleuré lors de notre première rencontre.

Un des membres a demandé une extension d'une semaine à la période de consultation pour lequel nous donnons notre accord. Vous aurez donc jusqu'au 30 juin 2022 pour nous faire part de vos commentaires sur le projet. Nous aimerions compléter la deuxième partie de la présentation d'ici le 28 juin. Je vous invite donc à confirmer vos disponibilités aux lien suivants :

<https://doodle.com/meeting/participate/id/e3fE624a>

Voici les plages proposées :

22 juin de 10h30 à 12h30

23 juin de 13h30 à 15h30

27 juin de 12h30 à 14h30 ou 15h00 à 17h00

Encore une fois nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)

-----Rendez-vous d'origine-----

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 14 juin 2022 09:58

**À :** Daniel Martel; Clémentine Cornille - Creat; Yves Grafteaux; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier; Israel Gauthier; Pascal Lafortune; Stéphanie Lafrenière

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

**Date :** 20 juin 2022 10:30-12:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

**Où :** Réunion Microsoft Teams

Bonjour à tous,

La plage de lundi 10h30 à 12h00 convient à tous.

Si vous avez des sujets spécifiques que vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à m'en faire part.

Daniel Martel

---

## Réunion Microsoft Teams

**Joindre sur votre ordinateur ou appli mobile**

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

**Joindre avec un appareil de vidéoconférence**

[iamgoldcorp@m.webex.com](mailto:iamgoldcorp@m.webex.com)

ID de vidéoconférence : 117 520 328 4

[Autres instructions VTC](#)

**Ou composer le numéro (audio seulement)**

+1 437-703-5248,,13482022# Canada, Toronto

(833) 257-5004,,13482022# Canada (Numéro gratuit)

ID Conférence Téléphone: 134 820 22#

[Rechercher un numéro local](#) | [Réinitialiser le NIP](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

---

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 13 juin 2022 09:30

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)

**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Suivant une discussion avec Clémentine Cornille, voici 2 plages horaires qui semble être les plus susceptible de vous convenir pour présenter le projet et répondre aux questions.

- 20 juin 10h30 à 12h00
- 21 juin 16h à 17h30

<https://doodle.com/meeting/participate/id/dJZQ9P9d>

Vous pouvez répondre au Doodle ou me répondre par courriel

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel ou être un avis ou un avis d'avis. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel  
Please consider the environment before printing this email.

**stephanie.lafrenieredd@outlook.com**

---

**De:** Daniel Martel  
**Envoyé:** 1 août 2022 16:29  
**À:** Frédéric Charron - Creat; Clémentine Cornille - Creat  
**Cc:** Steve Pelletier; Israel Gauthier; Marc Nantel - REVIMAT; Pascal Lafortune; Rodrigue Turgeon; Frédéric Bilodeau; Pitre, Olivier; Yves Grafteaux  
**Objet:** RE: Fayolle - Faits saillants 20 et 23 juin 2022 groupes environnementaux

Bonjour Frédéric,

Bien reçu, j'ai transmis à Englobe, je vous reviens dès que possible.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le un avisat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and conform to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Frédéric Charron - Creat <fredericcharron@creat08.ca>  
**Envoyé :** 1 août 2022 16:24  
**À :** Daniel Martel <Daniel\_Martel@iamgold.com>; Clémentine Cornille - Creat <clementinecornille@creat08.ca>  
**Cc :** Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Marc Nantel - REVIMAT <nanosec55@hotmail.com>; Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>; Rodrigue Turgeon <rodrigue@miningwatch.ca>; Frédéric Bilodeau <bilodeau.frederic1@sepaq.com>; Pitre, Olivier <olivier.pitre@sesat.ca>; Yves Grafteaux <yves.grafteaux@obvt.ca>  
**Objet :** RE: Fayolle - Faits saillants 20 et 23 juin 2022 groupes environnementaux

Bonjour Daniel,

En 2020, le CREAT a réalisé un inventaire d'engoulement en milieu éloigné à l'aide de 18 enregistreurs audio. Je t'envoie un rapport de 8 pages qui résume les résultats de cette étude.

Bonne fin de journée !





**Frédéric Charron** | Chargé de projets en milieux naturels

255, Avenue Principale, bureau 109  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7G9  
Téléphone : Bureau : 819 762-5770  
Cellulaire : 819 290-4284  
Courriel : [fredericcharron@creat08.ca](mailto:fredericcharron@creat08.ca)  
[facebook.com/creat08](https://facebook.com/creat08)

---

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>

**Envoyé :** 1 août 2022 15:48

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Frédéric Charron - Creat <[fredericcharron@creat08.ca](mailto:fredericcharron@creat08.ca)>

**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Marc Nantel - REVIMAT <[nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Rodrigue Turgeon <[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)>; Frédéric Bilodeau <[bilodeau.frederic1@sepaq.com](mailto:bilodeau.frederic1@sepaq.com)>; Pitre, Olivier <[olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>

**Objet :** RE: Fayolle - Faits saillants 20 et 23 juin 2022 groupes environnementaux

Bonjour Clémentine, Frédéric,

Merci pour le retour, je vais transférer l'information à Englobe de manière à évaluer si des mesures d'atténuation supplémentaires seront requises. Est-ce possible d'avoir les données en lien avec ces relevés, idéalement rapport de visite ou encore des fiches terrain pour supporter notre mise à jour des données?

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le sont à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>

**Envoyé :** 1 août 2022 15:21

**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>

**Cc :** Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Marc Nantel - REVIMAT <[nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Rodrigue Turgeon <[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)>; Pitre, Olivier <[olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; Frédéric Charron - Creat <[fredericcharron@creat08.ca](mailto:fredericcharron@creat08.ca)>; Frédéric Bilodeau <[bilodeau.frederic1@sepaq.com](mailto:bilodeau.frederic1@sepaq.com)>

**Objet :** TR: Fayolle - Faits saillants 20 et 23 juin 2022 groupes environnementaux

Bonjour à vous,

Mon collègue Frédéric Charron me confirme que les inventaires réalisés en 2020 par le CREAT ont relevé la présence d'un engoulement bois-pourri tout près de la frontière du Parc national Aiguebelle, au sud-ouest. Les inventaires ont eu lieu entre mai et juin les soirs de pleine lune, de 21h30 à 23h environ.

Ainsi, le CREAT vous recommande d'inclure cette période d'inventaire dans vos évaluations environnementales avant d'entreprendre des travaux d'aménagement.

À titre d'information les espèces nocturnes comme l'engoulement bois-pourri et l'engoulement d'Amérique n'ont pas une aire de répartition bien définie comme d'autres espèces en raison de la difficulté de l'observer et surtout le fait que la période pour l'entendre est concentrée de nuit, au moment où très peu d'observateurs potentiels sont présents sur le terrain. Ainsi, on ne peut pas compter seulement sur les données du 2<sup>e</sup> Atlas des oiseaux nicheurs pour évaluer l'aire de répartition de ces espèces nocturnes.

Finalement, il y a de fortes chances pour que l'engoulement d'Amérique, [espèce menacée selon la Loi sur les espèces en péril](#) (LEP) du Canada (comme l'engoulement bois-pourri), soit présent sur le site du projet Fayolle ou à proximité. Certaines mesures s'appliquent, notamment en matière d'évaluation des impacts.

Si vous voulez en savoir plus sur ces informations et données, je vous invite à communiquer avec mon collègue:

**Frédéric Charron** | Chargé de projets en milieux naturels  
[fredericcharron@creat08.ca](mailto:fredericcharron@creat08.ca)

819 762-5770

Bien cordialement,



**Clémentine Cornille** | Directrice générale

255, Avenue Principale, bureau 109

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7G9

819-762-5770

[www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)



---

**De :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>

**Envoyé :** lundi 25 juillet 2022 15:54

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; Pitre, Olivier <[olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)>; [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com) <[nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com)>; [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca) <[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)>; Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafrenieredd@outlook.com](mailto:stephanie.lafrenieredd@outlook.com)>

**Objet :** Fayolle - Faits saillants 20 et 23 juin 2022 groupes environnementaux

Bonjour à tous,

À la suite des rencontres du 20 et 23 juin 2022, nous tenons à vous remercier du temps que vous avez pris pour discuter du projet.

De plus, nous tenons à vous réitérer que nous sommes toujours intéressés à recevoir des commentaires et à poursuivre les échanges pour améliorer le projet. Merci à l'avance de nous communiquer tout autre commentaire de résidents qui seraient mal à l'aise de contacter directement IAMGOLD.

Vous trouverez ci-joint le document de faits saillants que nous allons joindre au rapport de consultation publique. Pour ceux ayant déjà formulé leurs commentaires par écrit, le tout sera joint au rapport.

Vous êtes invité à nous envoyer vos commentaires sur ce document avant le 29 juillet 2022 afin de vous assurer que le tout est conforme à nos discussions.

Si vous avez émis des commentaires ou questions pour lesquels vous n'avez pas reçu de retour, svp nous expédier un rappel de la demande n'ayant pas eu le retour.

En terminant, voici les réponses aux questions qui avaient été posées pendant la rencontre, mais pour lesquelles nous n'avions pas de réponses détaillées immédiates :

Q : Quel est le pH envisagé de l'eau à traiter?

R : Les résultats de pH pour les eaux souterraines varient de 7.5 à 8.0. Selon le bilan des eaux, l'eau sous-terrainne représente environ 60% de l'eau à traiter. Bien que nous n'anticipions pas à avoir à corriger le pH lors du traitement de l'eau, la filière de traitement est en mesure de corriger à la hausse ou à la baisse le pH pour atteindre les objectifs de la directive 019. Les pH relevés dans le ruisseau Paré et ses tributaires varient de 5.5 à 6.8.

Q : Est-ce que l'engoulement bois-pourri a été considéré dans l'évaluation des espèces à statut?

R : Réponse de notre consultant : Nous avons bel et bien considéré l'engoulement bois-pourri comme une espèce à statut particulier (espèce susceptible au QC et menacée au CAN). Toutefois, notre évaluation préliminaire du potentiel de présence sur le site de Fayolle a fait en sorte que nous ne l'avons pas inclus dans le rapport comme une espèce ayant un fort potentiel d'occurrence. Nous avons évalué qu'il y avait très peu de chance d'observer l'engoulement bois-pourri dans la zone Fayolle, notamment en fonction de son aire de répartition documentée (résultats du 2e Atlas des oiseaux). Par ailleurs, nous serions intéressés à ce que le CREAT nous fasse parvenir les informations en lien avec les études/observations sur l'engoulement bois-pourri dans le secteur du projet Fayolle.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le ont avisé à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 22 juin 2022 11:41

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>;

[olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafrenieredd@outlook.com](mailto:stephanie.lafrenieredd@outlook.com)>

**Objet** : RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Pour donner suite au sondage, la plage du 23 juin de 13h30 à 15h30 est celle qui convient au plus grand nombre de groupes. Je vous ferai donc parvenir l'invitation Teams. Certains groupes n'ont toutefois pas répondu au sondage, est-ce possible de me confirmer par courriel si vous serez présent? Pour faciliter la rencontre, nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne s'adressent qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le divulguer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De** : Daniel Martel

**Envoyé** : 21 juin 2022 12:11

**À** : Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafrenieredd@outlook.com](mailto:stephanie.lafrenieredd@outlook.com)>

**Objet** : RE: Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Merci à tous pour votre participation à la rencontre d'hier. Tel que discuté voici le document de présentation. J'ai ajouté quelques commentaires pour vous permettre de mieux comprendre sans les explications verbales. Certaines parties de la présentation n'ont été qu'effleurées, il a donc été proposé de faire une deuxième rencontre où il serait possible de discuter plus spécifiquement de la gestion de l'eau, sujet qui n'a été qu'effleuré lors de notre première rencontre.

Un des membres a demandé une extension d'une semaine à la période de consultation pour lequel nous donnons notre accord. Vous aurez donc jusqu'au 30 juin 2022 pour nous faire part de vos commentaires sur le projet. Nous aimerions compléter la deuxième partie de la présentation d'ici le 28 juin. Je vous invite donc à confirmer vos disponibilités aux liens suivants :

<https://doodle.com/meeting/participate/id/e31E624a>

Voici les plages proposées :

22 juin de 10h30 à 12h30

23 juin de 13h30 à 15h30

27 juin de 12h30 à 14h30 ou 15h00 à 17h00

Encore une fois nous vous invitons à soumettre vos sujets ou questionnements avant la rencontre pour nous permettre de mieux répondre lors de la rencontre.

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui lie un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

-----Rendez-vous d'origine-----

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 14 juin 2022 09:58

**À :** Daniel Martel; Clémentine Cornille - Creat; Yves Grafteaux; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier; Israel Gauthier; Pascal Lafortune; Stéphanie Lafrenière

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnaire

**Date :** 20 juin 2022 10:30-12:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

**Où :** Réunion Microsoft Teams

Bonjour à tous,

La plage de lundi 10h30 à 12h00 convient à tous.

Si vous avez des sujets spécifiques que vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à m'en faire part.

Daniel Martel

---

## Réunion Microsoft Teams

**Joindre sur votre ordinateur ou appli mobile**

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

**Joindre avec un appareil de vidéoconférence**

[iamgoldcorp@m.webex.com](mailto:iamgoldcorp@m.webex.com)

ID de vidéoconférence : 117 520 328 4

[Autres instructions VTC](#)

## Ou composer le numéro (audio seulement)

+1 437-703-5248,,13482022# Canada, Toronto

(833) 257-5004,,13482022# Canada (Numéro gratuit)

ID Conférence Téléphone: 134 820 22#

[Rechercher un numéro local](#) | [Réinitialiser le NIP](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

---

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 13 juin 2022 09:30

**À :** Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)

**Cc :** Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>

**Objet :** Fayolle - Présentation projet et questionnement

Bonjour à tous,

Suivant une discussion avec Clémentine Cornille, voici 2 plages horaires qui semble être les plus susceptibles de vous convenir pour présenter le projet et répondre aux questions.

- 20 juin 10h30 à 12h00
- 21 juin 16h à 17h30

<https://doodle.com/meeting/participate/id/dJZQ9P9d>

Vous pouvez répondre au Doodle ou me répondre par courriel

Merci

**Daniel Martel ing.**

Chargé de projet Fayolle

C.P. 970

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8

C (450) 701-4730

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le sont à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail if its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

## Daniel Martel

---

**De:** Daniel Martel  
**Envoyé:** 4 août 2022 14:44  
**À:** Marc N  
**Cc:** Clémentine Cornille - Creat; Yves Grafteaux; olivier.pitre@sesat.ca; rodrigue@miningwatch.ca; Steve Pelletier; Israel Gauthier; Pascal Lafortune; Stéphanie Lafrenière  
**Objet:** RE: Commentaires REVIMAT suite aux deux rencontres.

Bonjour M. Nantel,

Je vous reviens concernant vos commentaires du 28 juin 2022. Voici les réponses aux commentaires en rouge.

1. Nous vous proposons d'offrir des compensations monétaires aux citoyennes et citoyens à la hauteur des inconvénients que vont causer le transport. En effet, environ 139 propriétés vont être affectées par le transport dans une direction et 19 propriétés par l'aller-retour. Ces compensations variables enverraient un message positif à la population. La manière reconnaîtrait ainsi que les impacts sont à géométrie variable. Ceci enverrait une image corporative très positive et serait peu coûteuse. C'est une question de justice. Le soutien corporatif aux municipalités n'est pas à négliger, mais sans compensation c'est un moyen de diviser la population.

Lors de la consultation publique, la question de compensation monétaire a été abordée. De prime abord, nous envisageons de réduire les nuisances à la source : suivi serré des règles de circulation et conduite des entrepreneurs, respect des charges, sautage à charge réduite, etc. Par la suite, nous désirons aussi promouvoir la communication lorsque des nuisances sont observées. Pour ce faire, une ligne pour les signalements sera en place. Cela permettra d'écouter, de discuter, comprendre si le tout est relié à nos opérations et si des mesures peuvent être mise en place pour prévenir leur occurrence ou de guider les personnes vers les bons intervenants. En dernier, suivant les discussions avec les citoyens et en en se référant à la politique de lamgold, il a été convenu que les compensations passeraient par le processus de dons et commandites de lamgold afin de rejoindre le maximum de gens habitant Cléricy et Mont-brun. Il y a plus que 139 propriétés qui pourraient être affectées par le projet, et ce à différent niveau, donc plusieurs projets de compensation pourraient voir le jour. Les citoyens ont été invités à présenter les projets et ceux-ci seront évalué en fonction de l'impact sur le maximum de résidents, les coûts reliés, la pérennité du projet.

2. Afin de mieux voir l'effet du projet sur l'environnement, une fois la restauration terminée, nous vous recommandons de produire un visuel de bonne qualité où l'on verrait, en vue plongée (angle de 40%), la fosse remplie et les haldes de stériles végétalisées.

Pour la déposition de sa demande de CA restauration, lamgold préparera et fournira des visuels 3D plus détaillés et les mettra disponible pour le public sur le site de lamgold et seront aussi présenté au comité de suivi du projet Fayolle.

3. Pour mettre fin rapidement au transport des stériles, nous vous recommandons de limiter dans le temps l'offre gratuite des stériles à l'ouest du projet.

Suivant les discussions lors de la consultation publique et de la rencontre citoyenne, l'offre gratuite des stériles pour construction ne sera disponible que pour quelques organismes locaux et est déjà offert en quantité limitée (ex : ville de R-N, parc d'Aiguebelle) afin d'être utilisé dans les quartiers Cléricy et Mont-Brun afin de limiter les transports de matériel provenant de banc d'emprunt situé à plusieurs kilomètres.

4. Nous avons des doutes sur les effets escomptés sur le ruisseau Paré une fois que les palplanches vont être retirées. Nous n'avons pas été convaincus par les explications que nous avons reçues. Une fois la fosse remplie à son maximum, nous craignons un lessivage des tourbières du ruisseau par le mouvement naturel des eaux du futur lac.

Cette inquiétude avait été soulevée lors de la consultation publique. Plusieurs firmes spécialisées ont été mandatées afin d'étudier les effets de retirer les palplanches après l'envolement de la fosse sur le ruisseau Paré. Nous sommes aussi en discussion avec différents ministères dans le but de déterminer la meilleure approche pour la restauration du site et pour minimiser les impacts sur le ruisseau Paré.

Lors de la construction, des relevés terrain plus précis pourront être effectués et nous permettra de préciser les meilleures méthodes pour retirer les palplanches ou s'il sera préférable de les laisser en place pour sécuriser la zone. Ceci sera discuté et évalué avec les différents ministères.

5. Nous vous conseillons de remettre à jour vos documents avant de faire des présentations. En guise d'exemple, le ruisseau CE-01 qui sera détourné vers l'est. Dans les documents en circulation et dans votre présentation visuelle, on voit l'ancienne version sur plusieurs diapositives. Ceci cause de la confusion.

Plusieurs documents sont en révision à la suite des échanges avec les parties prenantes, nous préconisons présenter les éléments les plus à jour, mais porterons soin d'éviter les confusions.

6. Nous aimerions recevoir l'étude du ministère du transport concernant les impacts du transport lourd sur les routes empruntées et sur les différents ponts.

L'étude faite par lamgold portait sur la circulation au niveau des routes empruntées dans le cadre du projet. La question du transport lourd a été posée au MTQ et la réponse obtenue du MTQ sera rendue disponible dans les documents sur le site web de lamgold.

7. Tel que discuté, nous aimerions voir tous les projets miniers sous les 2000 tonnes subir une forme de BAPE où tous les projets auraient un processus d'évaluation obligatoire et standardisé.

lamgold a reçu la réponse du ministre et malgré le fait que le projet ne soit pas assujéti au BAPE, nous continuerons de consulter les parties prenantes dans le cadre de la demande d'autorisation (Article 22) du projet Fayolle.

8. Nous vous recommandons d'avoir un bureau pour recevoir les plaintes. Notre expérience dans les relations citoyennes avec des projets miniers montrent que les sous-traitants tournent les coins ronds pour des raisons économiques. De plus, la réglementation est très peu punitive au Québec et ce sont les citoyens et l'environnement qui en paient le prix. Dans l'ensemble de l'industrie, les minières



préfèrent régler les cas litigieux par du cas par cas et ces litiges se règlent trop souvent devant la cour des petites créances ou par des ententes hors cour à huis clos. Nous tenons à souligner que l'image corporative en mange un coup.

Nous avons une personne située dans les bureaux de Westwood dédiée à recevoir les questions et inquiétudes des citoyens (par téléphone ou par courriel). Ceci demeurera en place lors de l'exploitation de la mine, les gens pourront donc continuer de communiquer directement avec Iamgold via ce canal de communication (Pascal Lafortune : 819 759-3611 poste 504, [pascal.lafortune@iamgold.com](mailto:pascal.lafortune@iamgold.com)). De plus, un comité de suivi est en place pour aussi recevoir les questions et inquiétudes des citoyens.

9. Il serait intéressant qu'IAMGOLD profite de ce projet pour créer un standard dans le domaine minier.

Nous nous efforçons de maintenir les standards les plus élevés dans les différents aspects du projet de la mine Fayolle. Plusieurs éléments du projet sont très novateurs et permettent de limiter les impacts à plusieurs niveaux.

Ce projet pourrait être présenté lors d'un colloque de l'AMQ pour communiquer ces innovations aux autres minières du Québec.

10. Nous aimerions voir le projet de restauration soumis à une consultation publique lorsque le processus de Certification d'Autorisation sera enclenché et sur le point d'être autorisé afin de permettre à la population d'avoir son mot à dire dans le processus de décision.

Lors de la demande d'autorisation pour la restauration, la documentation sera rendue disponible pour consultation (incluant le plan de fermeture) et remise au comité de suivi. Les commentaires et suggestions pourront être acheminés via le canal de communication habituel.

11. Votre documentation sur la restauration du site a besoin d'être peaufinée. Dans la description de vos obligations, on ne voit pas que vous avez des obligations dépassant la onzième année suite à l'ennoiement de la fosse.

Iamgold procédera à la revue de la documentation en vue de la demande d'autorisation et s'assurera de respecter les exigences du ministère pour la durée de suivi de la fosse suivant l'ennoiement.

12. D'après l'information que vous nous avez présentée, il y aurait moins de 15% de la population (un couple représente une propriété) qui aurait été consultée. Vous auriez intérêt à trouver un autre moyen de contacter les gens. L'erreur des minières est de prendre pour acquis que les gens qui ont pu se déplacer représentent l'opinion de l'ensemble de la population.

Cette statistique fait référence à la consultation publique uniquement, mais nous avons aussi fait une rencontre citoyenne à Cléricy quelques semaines avant la consultation publique du 24 mai à Mont-Brun (38 personnes y étaient présentes). Dans les deux cas, des invitations avait été envoyé via les médias sociaux, dans le journal local et des cartons d'invitations ont été distribué par la poste ou autres moyens directement aux 439 résidences des quartiers concernés. S'ajoutent à cette démarche les questions et discussions ayant été faites par téléphone ou par échange courriel avec les citoyens des quartiers Cléricy et Mont-Brun. Nous

sommes toutefois ouverts aux suggestions pour des moyens supplémentaires de contacter les gens.

Nous enverrons un résumé des conclusions de la consultation publique par la poste. Ce moyen de communication a été confirmé par les citoyens être le plus efficace.

13. Nous tenons à vous souligner que nous encourageons le remblaiement des fosses à ciel ouvert après les opérations à l'aide des stériles. Les entreprises minières considèrent ce genre de restauration comme une dépense nette. Pour nous c'est ce que nous considérons comme une restauration. Trop souvent les projets miniers ne sont pas restaurés mais sécurisés.

Lors de la préparation de la demande d'autorisation pour la restauration, ce point sera réévalué.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui ne sont envoyés qu'à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the address(es) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Daniel Martel

**Envoyé :** 25 juillet 2022 15:37

**À :** Marc N <nanosec55@hotmail.com>; Clémentine Cornille - Creat <clementinecornille@creat08.ca>; Yves Grafteaux <yves.grafteaux@obvt.ca>; olivier.pitre@sesat.ca; rodrigue@miningwatch.ca; Steve Pelletier <Steve\_Pelletier@iamgold.com>; Israel Gauthier <Israel\_Gauthier@iamgold.com>; Pascal Lafortune <Pascal\_Lafortune@iamgold.com>; Stéphanie Lafrenière <stephanie.lafrenieredd@outlook.com>

**Objet :** RE: Commentaires REVIMAT suite aux deux rencontres.

Bonjour M. Nantel,

Nous vous confirmons la réception de vos commentaires et l'intégration de ceux-ci au rapport de consultation publique du projet Fayolle. Nous vous remercions pour ces commentaires et sommes à les évaluer. À la suite de cette évaluation, certains commentaires pourront être intégrés en tout ou en partie au plan de projet.

Nous vous informons que nous travaillons sur l'envoi d'une nouvelle lettre aux citoyens pour préciser la conclusion de la consultation publique et préciser les informations en lien avec le transport.

Merci

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle

C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
C (450) 701-4730  
[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)



De courriel, y compris ses pièces jointes, est destiné exclusivement au destinataire dont l'adresse est écrite ci-dessus et peut contenir des renseignements confidentiels relevant du secret professionnel qui le un avocat à son client ou aux pièces d'un dossier. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous l'avez reçu par erreur, il est strictement interdit de le conserver, de le lire, de l'utiliser, de le reproduire, de le diffuser ou de le distribuer. De plus, sur réception du message, l'expéditeur doit être immédiatement avisé et vous devez détruire le message et ses pièces jointes et en aviser l'expéditeur.

This e-mail communication, including any attachments, is intended for the sole use of the addressee(s) named above and may contain confidential information which may be subject to attorney-client and/or work product privilege. If you are not the intended recipient of this message or received it in error, you are not allowed to retain, read, use, copy, disclose or distribute it and must immediately notify the sender by e-mail of its receipt and then destroy the message and any attachments and confirm to the sender by e-mail that you have done so.

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel.  
Please consider the environment before printing this email.

---

**De :** Marc N <[nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com)>

**Envoyé :** 28 juin 2022 21:29

**À :** Daniel Martel <[Daniel\\_Martel@iamgold.com](mailto:Daniel_Martel@iamgold.com)>; Clémentine Cornille - Creat <[clementinecornille@creat08.ca](mailto:clementinecornille@creat08.ca)>; Yves Grafteaux <[yves.grafteaux@obvt.ca](mailto:yves.grafteaux@obvt.ca)>; [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca); [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca); Steve Pelletier <[Steve\\_Pelletier@iamgold.com](mailto:Steve_Pelletier@iamgold.com)>; Israel Gauthier <[Israel\\_Gauthier@iamgold.com](mailto:Israel_Gauthier@iamgold.com)>; Pascal Lafortune <[Pascal\\_Lafortune@iamgold.com](mailto:Pascal_Lafortune@iamgold.com)>; Stéphanie Lafrenière <[stephanie.lafrenieredd@outlook.com](mailto:stephanie.lafrenieredd@outlook.com)>

**Cc :** Marc N <[nanosec55@hotmail.com](mailto:nanosec55@hotmail.com)>

**Objet :** Commentaires REVIMAT suite aux deux rencontres.

Le 28 juin2022

**Daniel Martel ing.**  
Chargé de projet Fayolle, C.P. 970  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C8  
[daniel\\_martel@iamgold.com](mailto:daniel_martel@iamgold.com)

Bonjour,

Je tiens à vous remercier de l'invitation que vous avez adressée au REVIMAT afin de discuter du projet *Fayolle*. Voici quelques commentaires que je tiens à vous faire suite à cette rencontre.

1. Nous vous proposons d'offrir des compensations monétaires aux citoyennes et citoyens à la hauteur des inconvénients que vont causer le transport. En effet, environ 139 propriétés vont être affectées par le transport dans une direction et 19 propriétés par l'aller-retour. Ces compensations variables enverraient un message positif à la population. La minière reconnaîtrait ainsi que les impacts sont à géométrie variable. Ceci enverrait une image corporative très positive et serait peu coûteuse. C'est une question de justice. Le soutien corporatif aux municipalités n'est pas à négliger, mais sans compensation c'est un moyen de diviser la population.
2. Afin de mieux voir l'effet du projet sur l'environnement, une fois la restauration terminée, nous vous recommandons de produire un visuel de bonne qualité où l'on verrait, en vue plongée (angle de 40%), la fosse remplie et les haldes de stériles végétalisées.
3. Pour mettre fin rapidement au transport des stériles, nous vous recommandons de limiter dans le temps l'offre gratuite des stériles à l'ouest du projet.

4. Nous avons des doutes sur les effets escomptés sur le ruisseau Paré une fois que les palplanches vont être retirées. Nous n'avons pas été convaincus par les explications que nous avons reçues. Une fois la fosse remplie à son maximum, nous craignons un lessivage des tourbières du ruisseau par le mouvement naturel des eaux du futur lac.
5. Nous vous conseillons de remettre à jour vos documents avant de faire des présentations. En guise d'exemple, le ruisseau CE-01 qui sera détourné vers l'est. Dans les documents en circulation et dans votre présentation visuelle, on voit l'ancienne version sur plusieurs diapositives. Ceci cause de la confusion.
6. Nous aimerions recevoir l'étude du ministère du transport concernant les impacts du transport lourd sur les routes empruntées et sur les différents ponts.
7. Tel que discuté, nous aimerions voir tous les projets miniers sous les 2000 tonnes subir une forme de BAPE où tous les projets auraient un processus d'évaluation obligatoire et standardisé.
8. Nous vous recommandons d'avoir un bureau pour recevoir les plaintes. Notre expérience dans les relations citoyennes avec des projets miniers montrent que les sous-traitants tournent les coins ronds pour des raisons économiques. De plus, la réglementation est très peu punitive au Québec et ce sont les citoyens et l'environnement qui en paient le prix. Dans l'ensemble de l'industrie, les minières préfèrent régler les cas litigieux par du cas par cas et ces litiges se règlent trop souvent devant la cour des petites créances ou par des ententes hors cour à huis clos. Nous tenons à souligner que l'image corporative en mange un coup.
9. Il serait intéressant qu'IAMGOLD profite de ce projet pour créer un standard dans le domaine minier.
10. Nous aimerions voir le projet de restauration soumis à une consultation publique lorsque le processus de Certification d'Autorisation sera enclenché et sur le point d'être autorisé afin de permettre à la population d'avoir son mot à dire dans le processus de décision.
11. Votre documentation sur la restauration du site a besoin d'être peaufiné. Dans la description de vos obligations, on ne voit pas que vous avez des obligations dépassant la onzième année suite à l'ennoiement de la fosse.
12. D'après l'information que vous nous avez présentée, il y aurait moins de 15% de la population (un couple représente une propriété) qui aurait été consultée. Vous auriez intérêt à trouver un autre moyen de contacter les gens. L'erreur des minières est de prendre pour acquis que les gens qui ont pu se déplacer représentent l'opinion de l'ensemble de la population.
13. Nous tenons à vous souligner que nous encourageons le remblaiement des fosses à ciel ouvert après les opérations à l'aide des stériles. Les entreprises minières considèrent ce genre de restauration comme une dépense nette. Pour nous c'est ce que nous considérons comme une restauration. Trop souvent les projets miniers ne sont pas restaurés mais sécurisés.

Merci pour l'invitation. Nous restons disponibles.

Marc Nantel  
Porte-parole REVIMAT  
bur:819-737-8620  
cel:819-734-7981

<https://reseauvigilance.ca/>

<https://www.facebook.com/revimat>

## ANNEXE 6

Faits saillants – Rencontre citoyenne du 11 avril 2022

# Faits saillants : rencontre citoyenne projet Fayolle

Salle communautaire de Cléricy le 11 avril 2022

Diffusion simultanée sur la plateforme Teams (enregistrement disponible)

33 personnes se sont présentées et 5 ont suivi la rencontre en ligne (liste de présence disponible)

19h00 : Daniel Martel, Chargé de projets, Israël Gauthier, Surintendant projets, Steve Pelletier, Directeur du développement durable et Pascal Lafortune, Conseiller aux communications représentent la mine Westwood – IAMGOLD.

Pascal souhaite la bienvenue et présente les membres de l'équipe. Il demande aux gens de voter à main levée pour leur plus grande préoccupation en lien avec le projet entre : chasse et pêche, environnement et transport. L'enjeu du transport est celui qui obtient le plus de votes.

On poursuit avec la présentation de l'entreprise et la première section de la présentation sur le projet Fayolle (Emplacement géographique, hypothèse de conception, phases du projet, aménagement du site et impact visuel pour le parc d'Aiguebelle)

19h30 : Première période de questions :

- Des citoyens démontrent leur inquiétude que le projet prenne de l'ampleur et s'étire dans le temps;
- On demande la hauteur des haldes;
- On demande si possible de cesser les opérations durant la période de la chasse;
- On demande s'il y aura des retombées économiques pour les milieux touchés;
- On demande à quelle distance on pourra ressentir les sautages.

19h45 : Daniel Martel poursuit la présentation avec le sujet du transport suivi de Steve Pelletier qui revient sur les préoccupations discutées en 2021. Il présente ensuite avec Daniel les mesures d'atténuation envisagées.

20h00 : Deuxième période de questions :

- On demande si l'option du macadam a été évaluée;
- Le propriétaire du camping de la plage Mercier exprime ses inquiétudes sur l'entretien des chemins et les impacts potentiels sur son entreprise;
- On demande si l'option de feu de circulation a été évaluée pour la circulation sur le pont à Cléricy. Un peu plus tard dans la rencontre un autre citoyen suggère plutôt un panneau d'arrêt ou un céder le passage;
- Des citoyens démontrent leur inquiétude sur l'entretien des chemins et de leur remise en état après notre utilisation;
- On se demande si le passage fréquent de camions pourrait causer des dommages aux habitations à proximité.

20h20 Steve et Daniel demande à la salle de voter à main levée sur leur préférence en lien avec les horaires de transport. D'abord, jour versus nuit, ensuite semaine versus fin de semaine et finalement, sur le transport durant la période de fin et début des classes (environ 50-50 pour cette dernière). On constate que de manière générale ils n'ont pas de réticence particulière en lien avec l'horaire des transports.

20h30 reprise de la période de questions :

- Un citoyen veut savoir si les camions vont passer dans le rang Des Ponts en attendant que les chemins des rangs 9 et 10 soient construits;
- Un citoyen exprime des inquiétudes quant au stationnement directement sur le chemin pour ceux qui ont des camps de chasse dans ce secteur;
- On souligne la présence des parcs pour enfant à Cléricy et Mont-Brun sur le tracé emprunté par les camions;



- Un citoyen souligne le piètre état du rang Abijévis et demande si nous avons l'intention d'améliorer ce chemin;
- Un citoyen souligne que le tracé passe par un sentier de motoneige;
- Un citoyen est inquiet de ne pas avoir de réponse lorsqu'il s'adresse à nous pour des préoccupations. Il dit avoir déjà tenté de nous joindre sans succès;
- Quelqu'un souligne qu'une portion de rang Abijévis est en macadam;
- Les citoyens expriment leur inquiétude sur la largeur et la capacité du pont de Cléricy pour permettre la circulation de véhicules lourds.

20h45 : Reprise de la présentation par Pascal avec la présentation de la Consultation publique à venir. Pascal demande aux citoyens s'ils ont une préférence pour le lieu de la tenue de l'événement entre Mont-Brun et Cléricy. Les citoyens précisent qu'ils n'ont pas de préférence à ce sujet.

- Un citoyen demande à quel moment est prévu le début des opérations;
- On demande aussi la fréquence des « blasts ».

Pascal présente par la suite le fonctionnement de la création du comité de suivi pour le projet. Daniel invite les citoyens qui le désirent à rester pour poser d'autres questions peut-être plus spécifiques et/ou ils les invitent à ne pas hésiter à l'accoster directement lorsqu'il est dans le secteur ou à le joindre par téléphone.

20h55 : Dernière période de questions :

- Un citoyen revient sur des mesures de compensation pour soutenir des projets à Mont-Brun et Cléricy. Un autre citoyen l'appui et parle d'avoir un « bonbon ».

21h00 : Conclusion de la rencontre, Daniel réitère l'invitation aux citoyens qui le désirent de rester et une dizaine d'entre eux répondent à l'invitation. Ils échangent avec l'équipe pendant environ une heure.

## ANNEXE 7

Présentation PowerPoint – Groupes environnementaux, 20 et 23 juin 2022



# IAMGOLD



## Projet Fayolle – Groupes environnementaux

2022-06-20 10h30-12h00 et 2022-06-23 13h30-15h30

TSX: IMG | NYSE: IAG

---

# Ordre du jour

## 10h30 – Ouverture de la rencontre

- Mot de bienvenue
- Tour de table
- Présentation de l'ordre du jour et objectifs de la rencontre

## 10h45 – 12h30 Présentation du projet combiné aux sessions de questions

## 12h30 Fin de la rencontre

# Tour de table

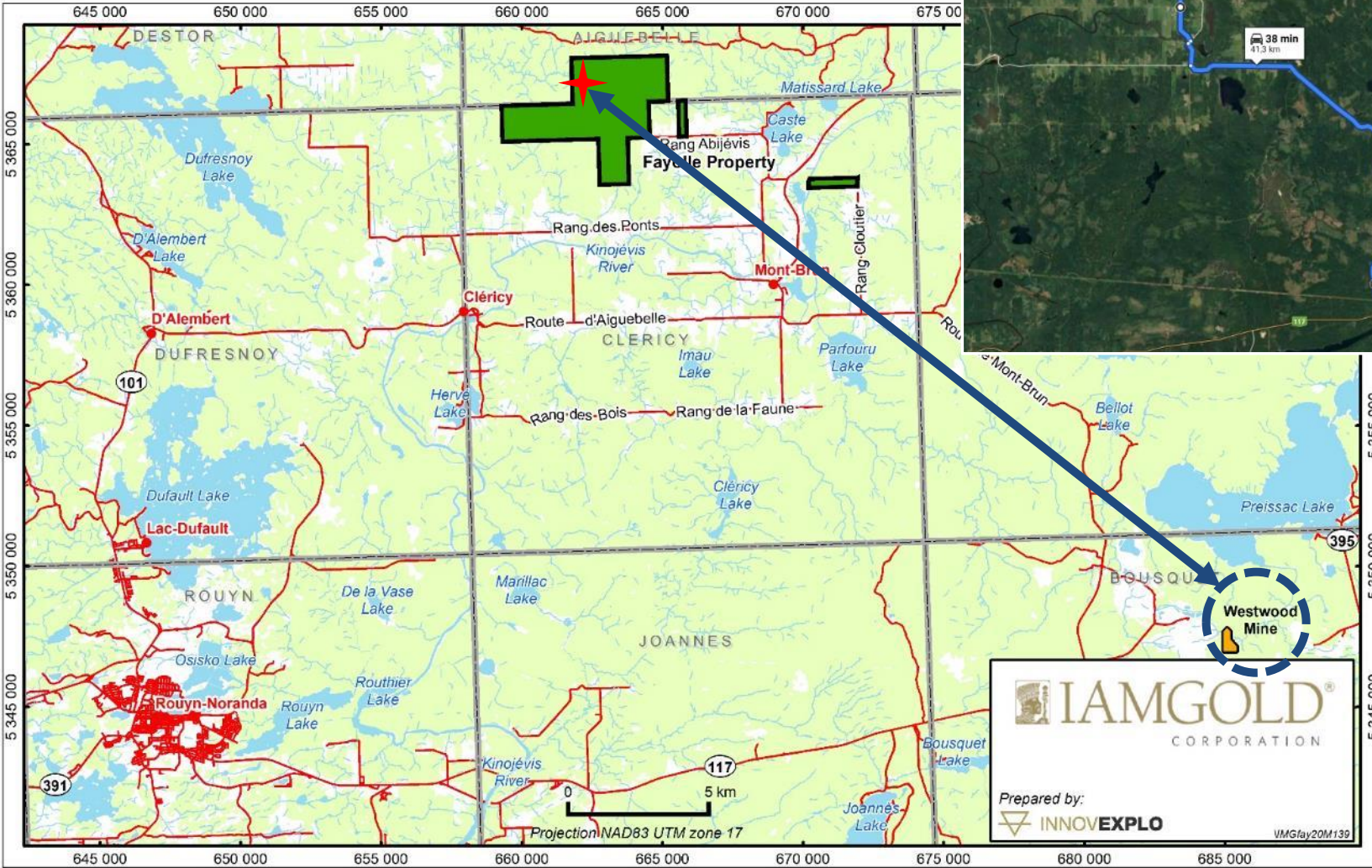
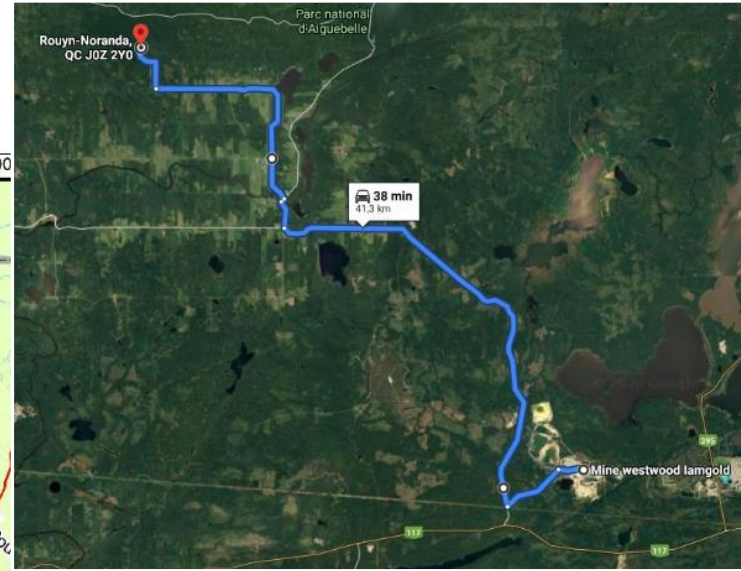
Membres 2022-06-23	Membres ministères/organismes	Présent
Bianca Bédard	CREAT	X
Clémentine Cornille	CREAT	X
Yves Grafteux	OBVT	X
Marc Nantel	Québec meilleure mine	X
Rodrigue Turgeon	Mining Watch	
Olivier Pitre	SESAT	
Steve Pelletier, directeur développement durable	IAMGOLD	X
Daniel Martel, chargé de projet	IAMGOLD	X
Israel Gauthier, surintendant projets	IAMGOLD	X
Pascal Lafortune, conseiller aux communications	IAMGOLD	X
Stéphanie Lafrenière, consultante environnement	IAMGOLD	X

Membres 2022-06-20	Membres ministères/organismes	Présent
Clémentine Cornille	CREAT	X
Yves Grafteux	OBVT	X
Marc Nantel	Québec meilleure mine	X
Rodrigue Turgeon	Mining Watch	X
Olivier Pitre	SESAT	X
Steve Pelletier, directeur développement durable	IAMGOLD	
Daniel Martel, chargé de projet	IAMGOLD	X
Israel Gauthier, surintendant projets	IAMGOLD	X
Pascal Lafortune, conseiller aux communications	IAMGOLD	X
Stéphanie Lafrenière, consultante environnement	IAMGOLD	X

# Projet Fayolle – Général

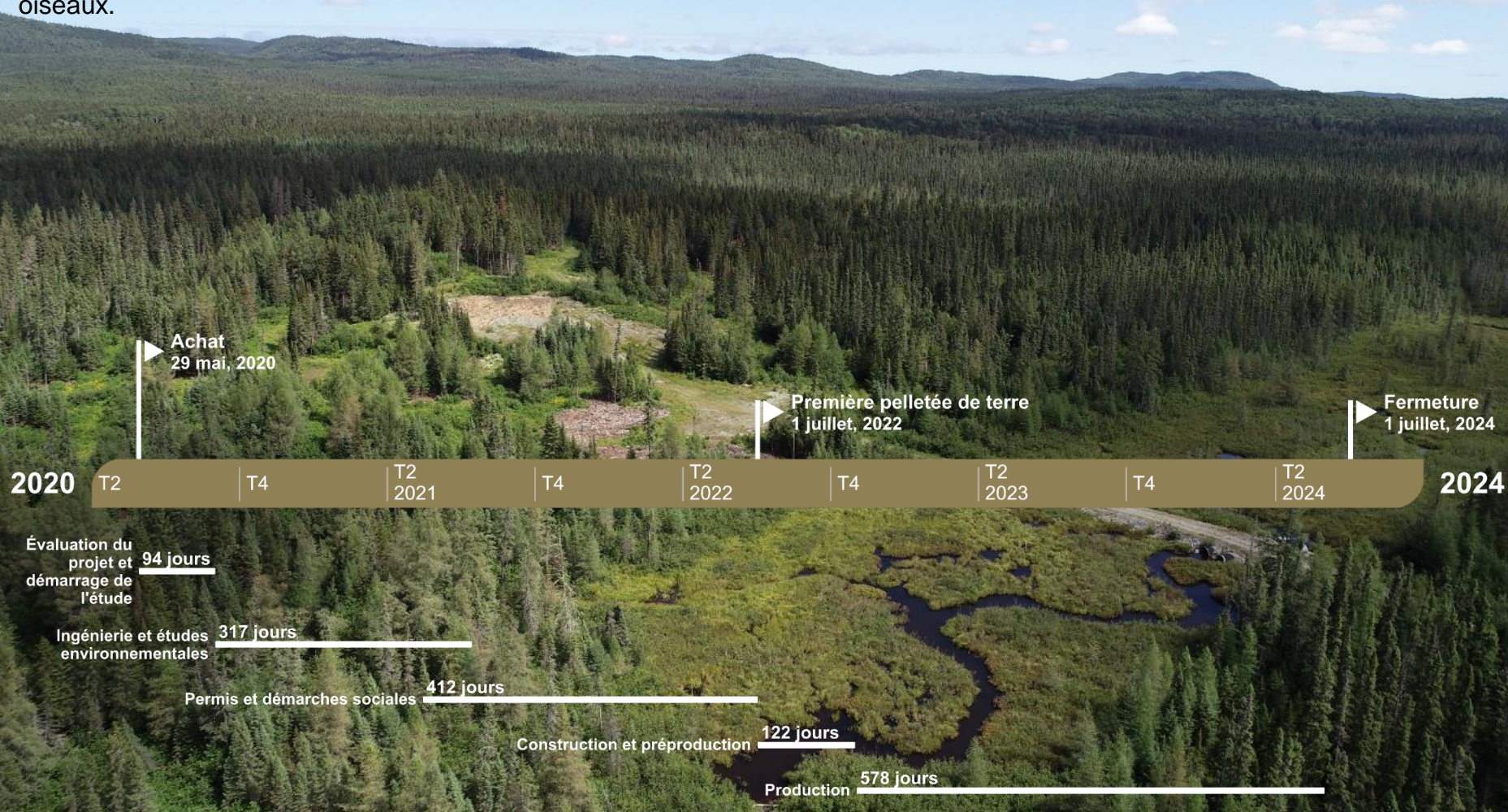
# Localisation Fayolle

ENVIRON 40 KM AU NORD-OUEST DES INTALLATIONS  
DU COMPLEXE WESTWOOD



# Fayolle – Échéancier

La première pelletée de terre vise la préparation du site, plus spécifiquement la préparation des routes d'accès au site. En date du 21 juin 2022: En attente du permis d'entretien des routes actuellement prévu en juillet 2022. Les travaux de seront décalés en fonction de la réception des permis tout en s'assurant de déboiser à l'extérieur de la période de nidation des oiseaux.





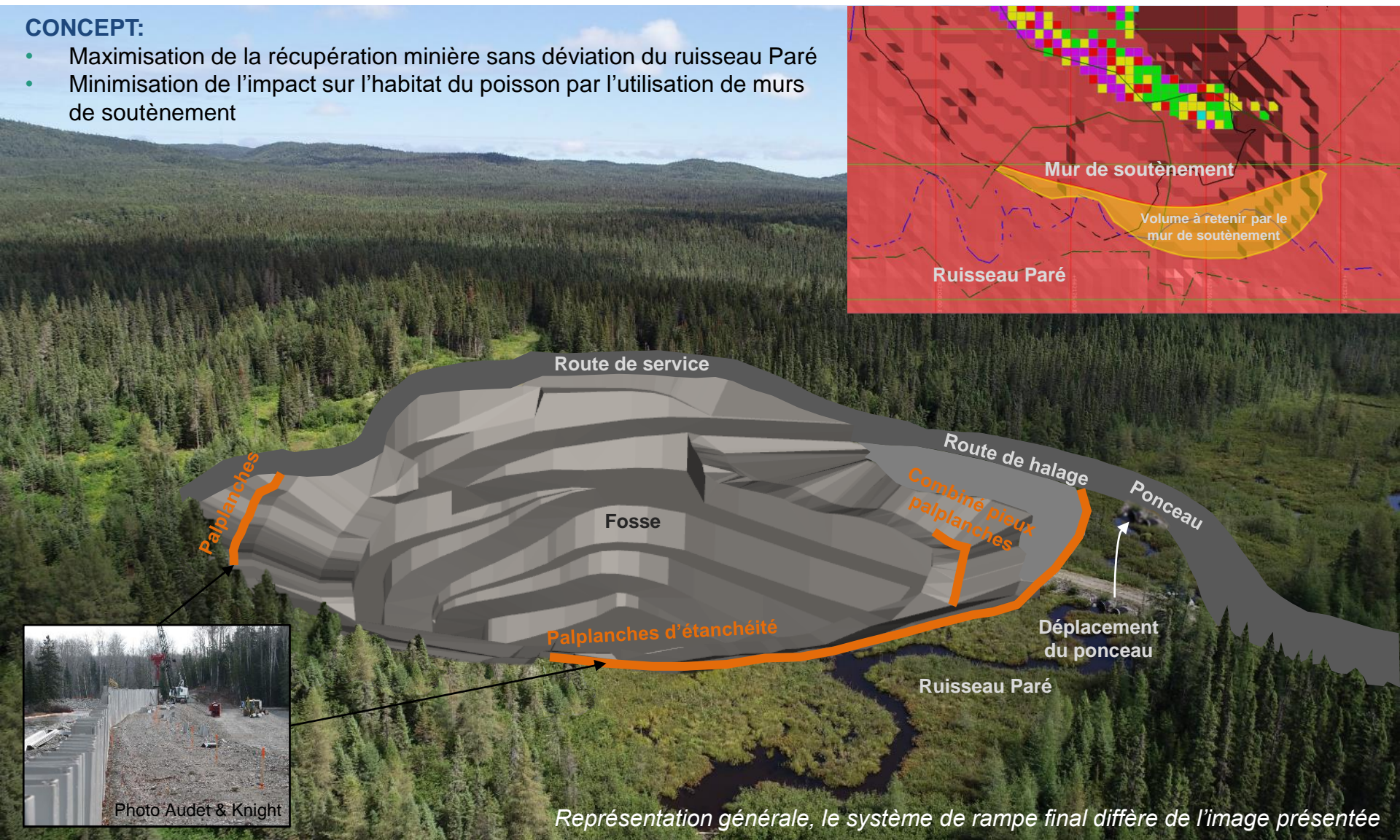
# Général – Hypothèses de conception

- **Minimiser l'impact sur les milieux humides et hydriques**
- **Cible: aucune installation permanente**
  - › Roulotte de chantier
  - › Garage dôme
  - › Aucun nouveau puits – Eau potable par bidon de 18L
  - › Aucune fosse septique – Eau blanche et noire transportée vers un site de disposition autorisé
  - › Minimiser l'impact sur les milieux naturels (déboisements, nouveaux chemins ...)
  - › Minimiser les réseaux d'alimentation requis (Internet par satellite ...)
- **Éviter l'utilisation de terres agricoles pour l'entreposage de résidus miniers**
- **Réduire le volume de mort terrain et roches stériles excavées**
- **Tenter de valoriser les divers matériaux générés**
- **Réduire les nuisances sur les citoyens par des idées novatrices**
  - › Visibilité des haldes
  - › Émission de poussières
  - › Bruits liés à l'exploitation et au transport
  - › Autres nuisances à discuter avec les parties prenantes
- **Favoriser les retombées locales**
- Identifier des stratégies pour **compenser les impacts sur les zones humides et hydriques** impactées lors de la fermeture

# Conception de la mine à ciel ouvert

## CONCEPT:

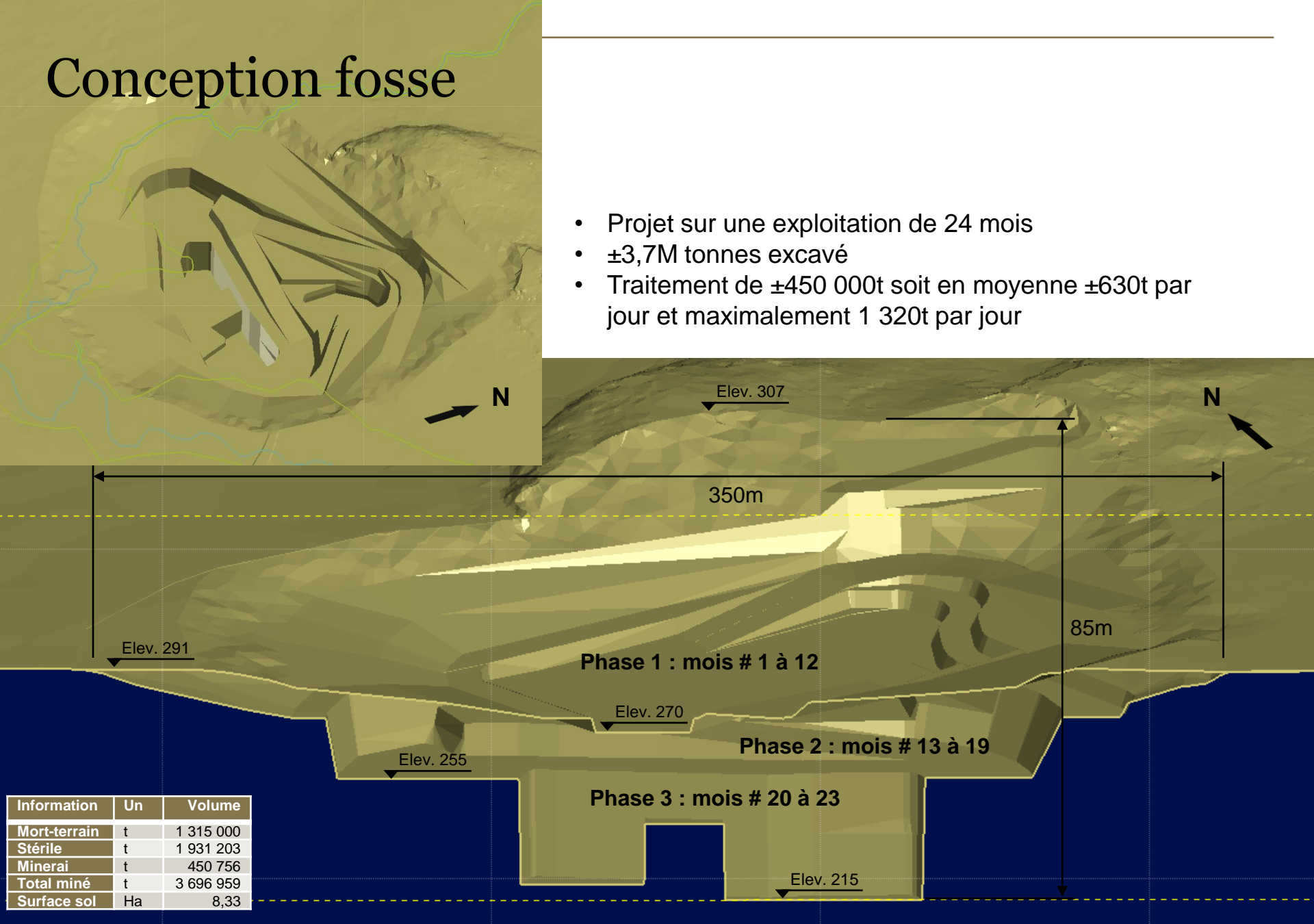
- Maximisation de la récupération minière sans déviation du ruisseau Paré
- Minimisation de l'impact sur l'habitat du poisson par l'utilisation de murs de soutènement



Représentation générale, le système de rampe final diffère de l'image présentée

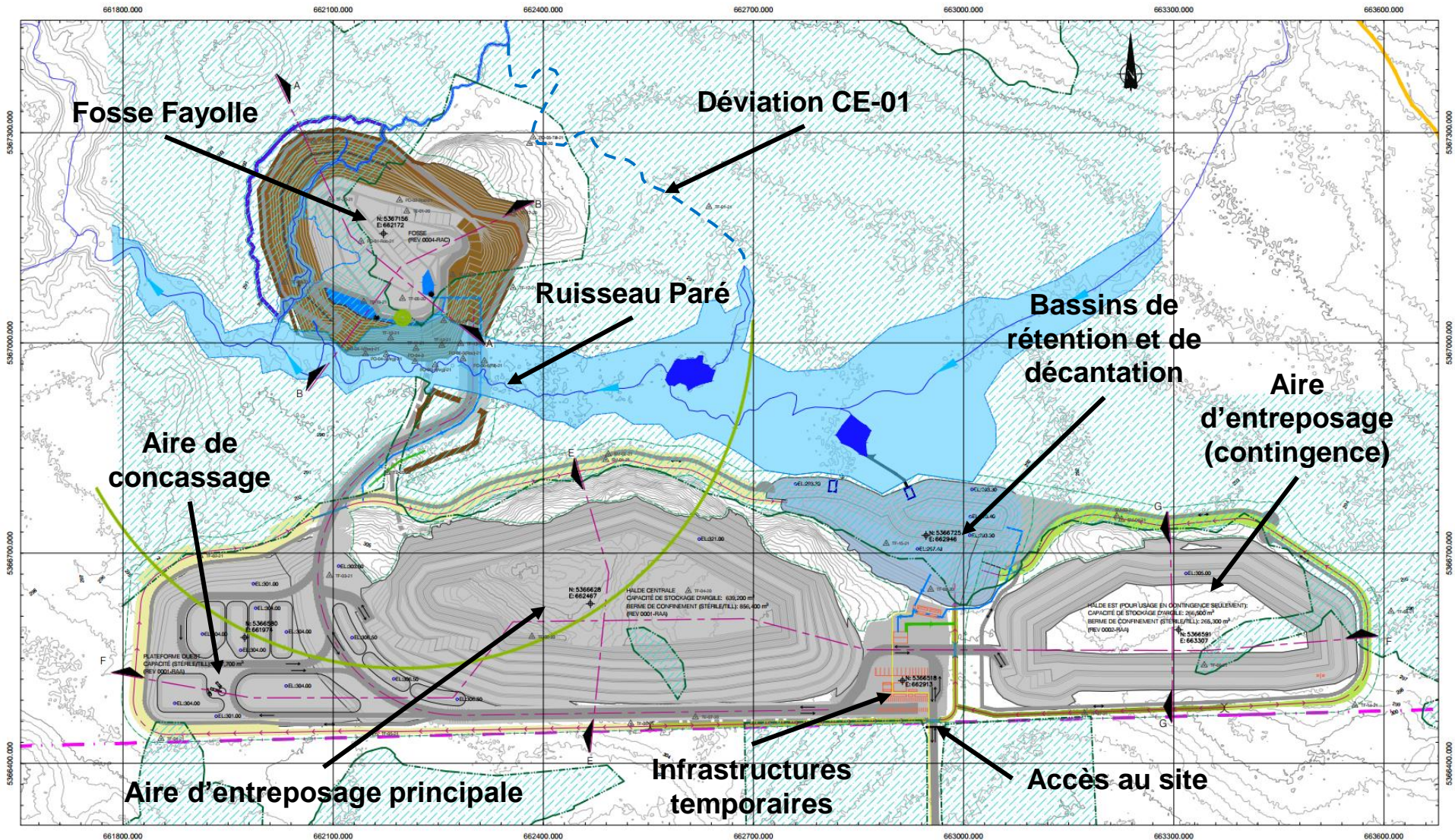
# Conception fosse

- Projet sur une exploitation de 24 mois
- $\pm 3,7$ M tonnes excavé
- Traitement de  $\pm 450\ 000$ t soit en moyenne  $\pm 630$ t par jour et maximale 1 320t par jour



# Plan général du site à l'exploitation

Voir plan 381-G-0101



---

# Études réalisées

- Caractérisation minéral, stériles et des sols
- Caractérisation du milieu naturel
- Circulation
- Visibilité
- Condamnation surface de la halde
- Modélisation atmosphérique et GES
- Modélisation sonore et vibratoire
- Caractérisation aquatique
  - Hydrochimie
  - Hydrologie
  - Hydrogéologie

- 
- **Caractérisation du minéral et des stériles et de la géotechnique du roc et du sol**
    - Roc à faible risque génération acide et métaux lixiviables
    - Komatiite (V4): 84%, Intrusif (I2) 16%
    - Contient peu de soufre et beaucoup d'élément neutralisant comme du calcaire
    - Demande d'autorisation pour la valorisation des matériaux en cours (ex: 0-3/4)
  - **Impact vibratoire**
    - Limitation des charges explosives pour protéger les poissons à proximité
    - Nuisance pour les citoyens située plusieurs kilomètres plus loin en est réduite
  - **Impact sonore**
    - Modélisation ne présentant pas de dépassement des normes
    - Suivi des inspections des camions
    - Encadrement au contrat concernant l'utilisation du frein moteur
  - **Impact sur la circulation**
    - 18 camions chargés en moyenne par jour + mobilisation des employés et livraison de matériel
    - Réhabilitation du rang 9 et 10 pour éviter le rang des Ponts
    - Évitement du transport sur le rang Hudon (accès au parc d'Aiguebelle)

# Description du milieu naturel

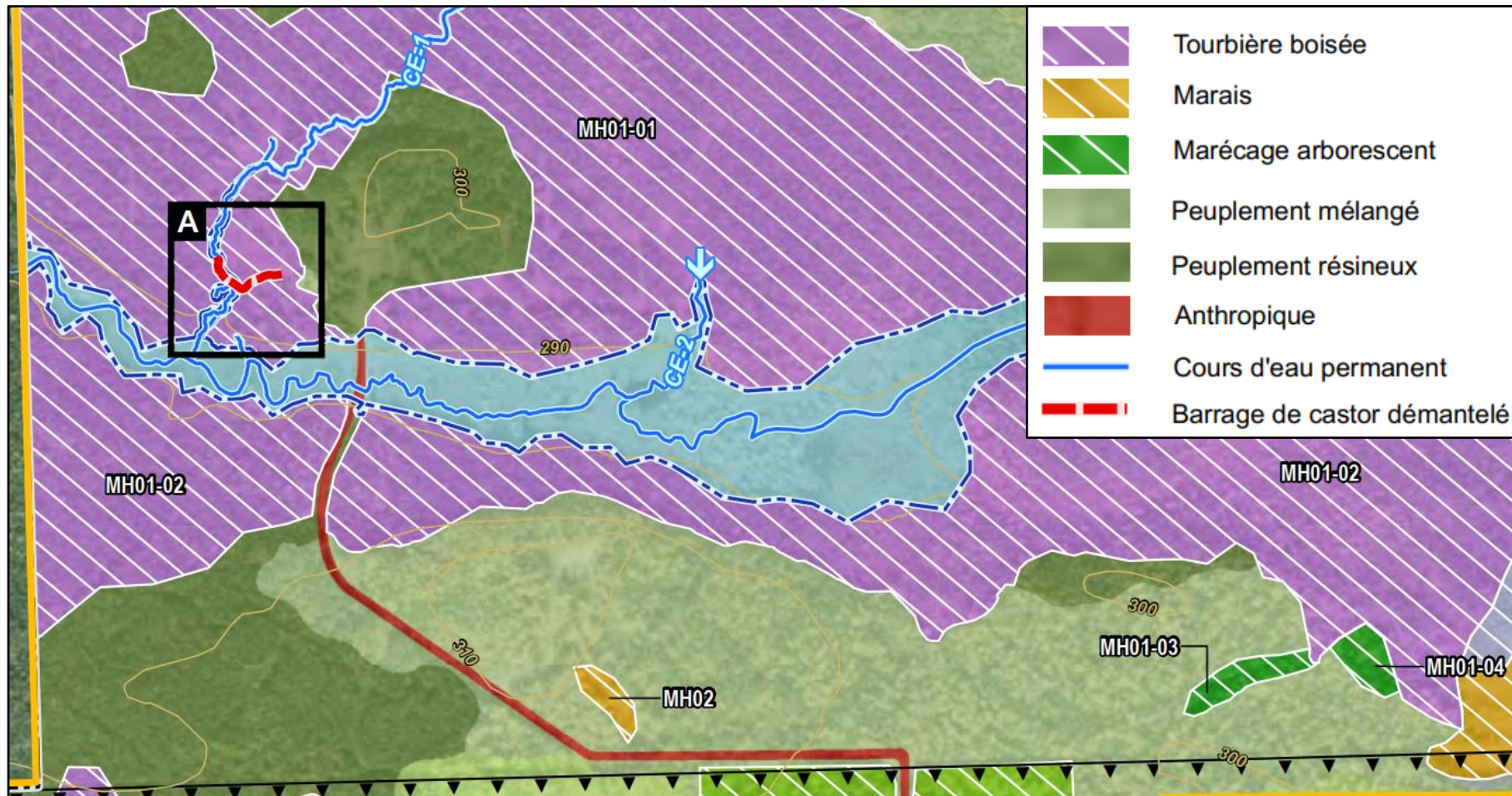
## Milieu boisé

- Résineux et mélangés
- Tourbière boisée

## Habitat du poisson

- Ruisseau Paré et CE-01
- 5 espèces communes de poisson

relativement tolérantes à la dégradation de l'habitat

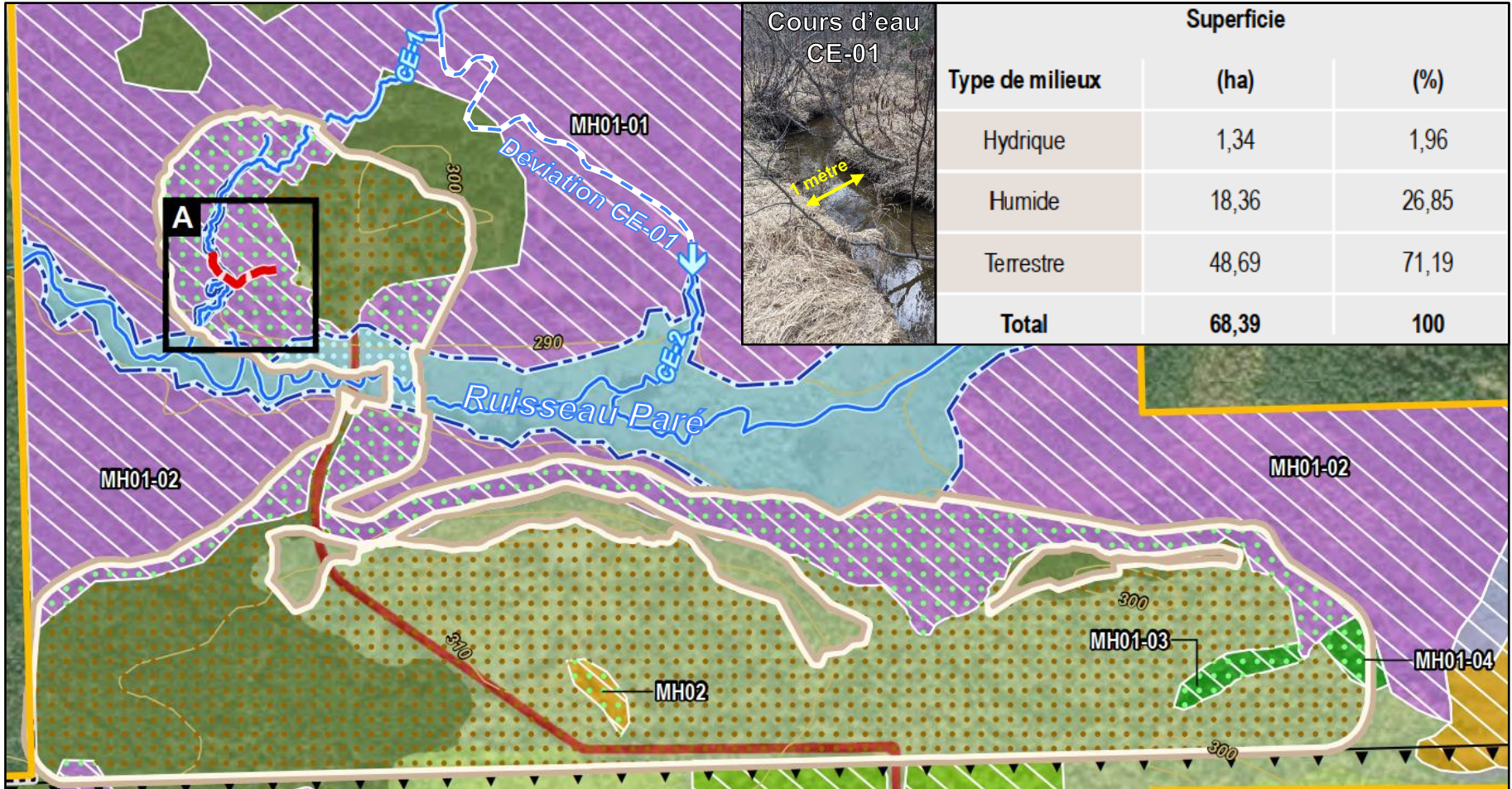


# Description du milieu naturel

- Haldes positionnées en milieu sec
- Optimisation de la taille des fossés et bassins qui sont en milieu humide
- Déviation du cours d'eau CE-01 à l'est de la fosse en

recréant l'habitat du poisson

Limitation de l'empiètement dans la plaine inondable du ruisseau Paré





# Caractérisation du milieu naturel

## Flore

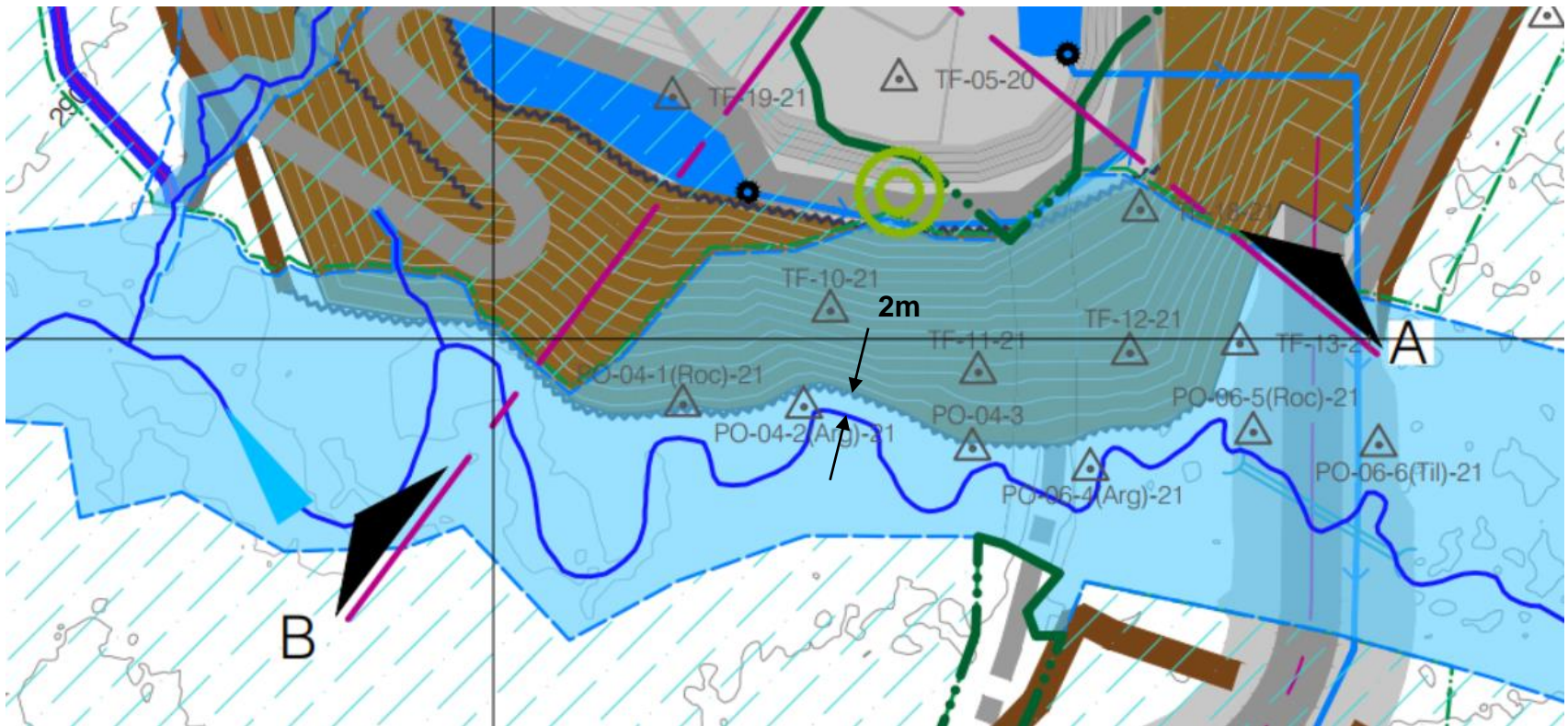
- Espèce végétale en situation précaire: gymnocarpe frêle (*Gymnocarpium continentale*) rapportée par le CDPNQ à moins de 8 km de la zone d'étude. Non rencontré lors des relevés de terrain.
- Espèces végétales exotiques envahissantes: alpestris roseau
  - Destruction des colonies dans les aires de travail
  - Mesure d'identification et suivi des secteurs pour éviter la propagation

## Faune

- Espèces fauniques à statut précaire: 15 espèces dont le hibou des marais, le moucheur à côtés olive, le quiscale rouilleux, la paruline du Canada, le grosbec errant, la chauve-souris argentée, la chauve-souris cendrée, la chauve-souris rousse, le campagnol des rochers et le campagnol-lemming de Cooper.
  - Non rencontré sur le terrain lors des différentes visites
  - Habitat bien représenté autour du site, déboisement en dehors de la période de nidification
- Habitat bien représenté autour du site, déboisement en dehors de la période de nidification.
- Espèce d'herpétofaune à statut particulier: Aucune espèce n'est susceptible d'être présente sur le site minier.
- Habitat du poisson: cinq espèces de poissons rencontrés dans le ruisseau Paré et cours d'eau CE-01. Espèces communes et relativement tolérantes à la dégradation de l'habitat et à la faible concentration d'oxygène dissous dans l'eau (l'épinoche à cinq épines, le méné à grosse tête, le mulot perlé, le meunier noir et des poissons du genre *Chrosomus* (méné ventre rouge ou méné ventre citron)
  - Évitement de la déviation du ruisseau Paré
  - Projet de compensation en cours d'évaluation

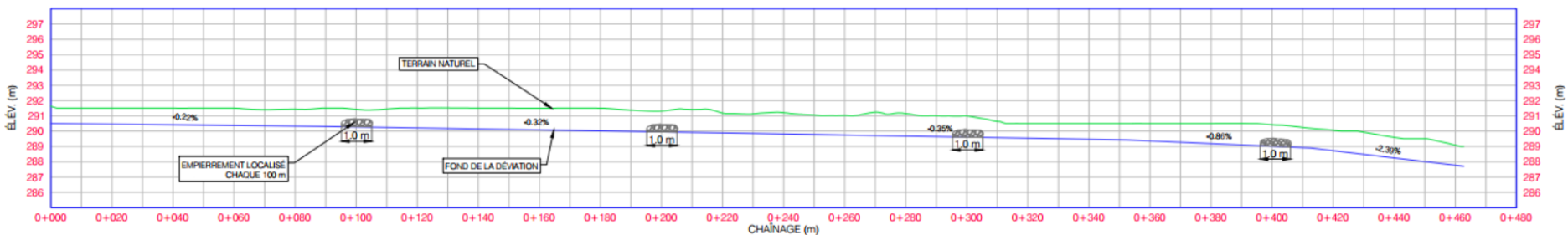
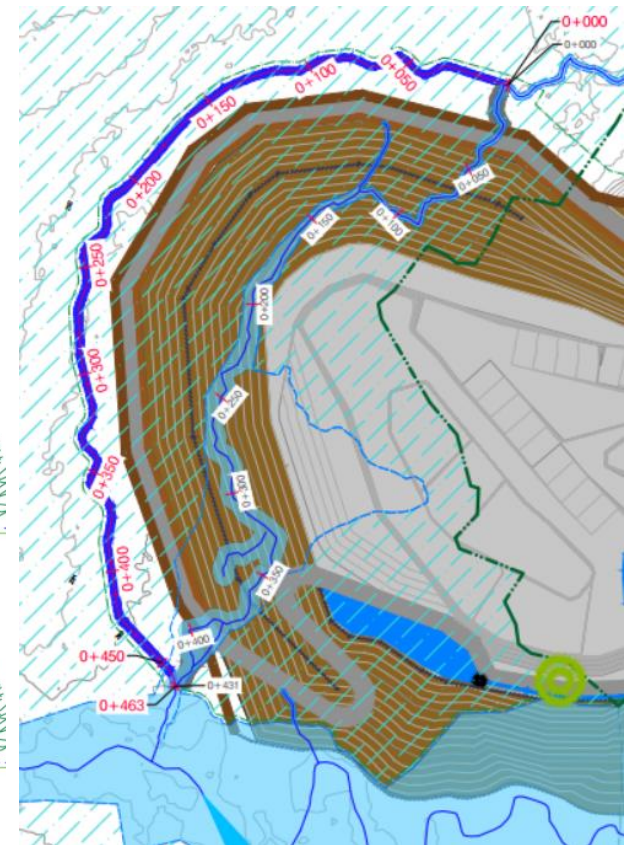
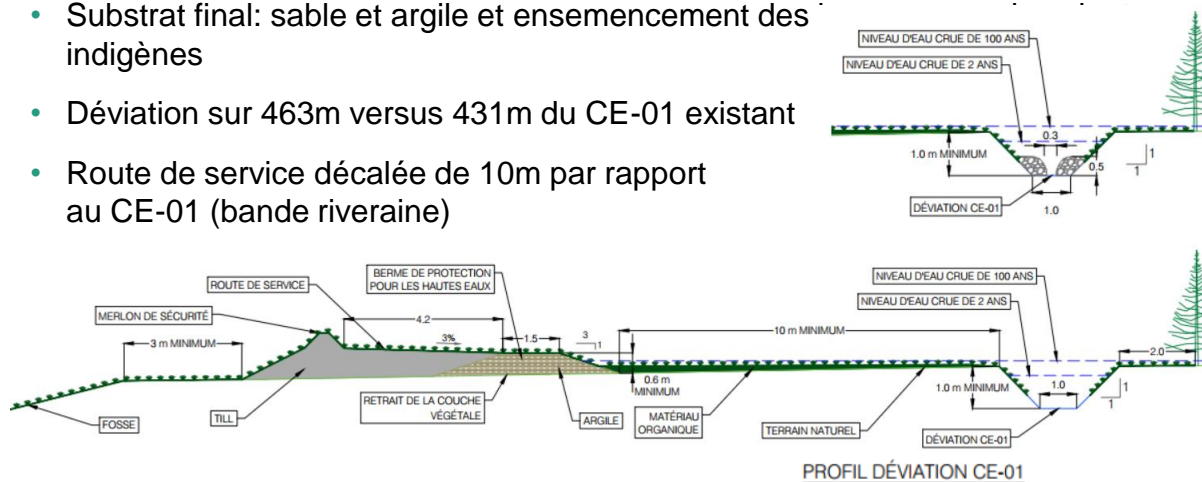
# Impact sur le ruisseau Paré

- Empiètement dans la ligne des hautes eaux du ruisseau Paré
- Impact sur le milieu limité à un minimum de 2m du lit du ruisseau (talweg)
- Palplanche d'étanchéité pour éviter l'intrusion d'eau du ruisseau dans la fosse
- 20m d'argile sous le lit du ruisseau évitant la conductivité du ruisseau vers la fosse

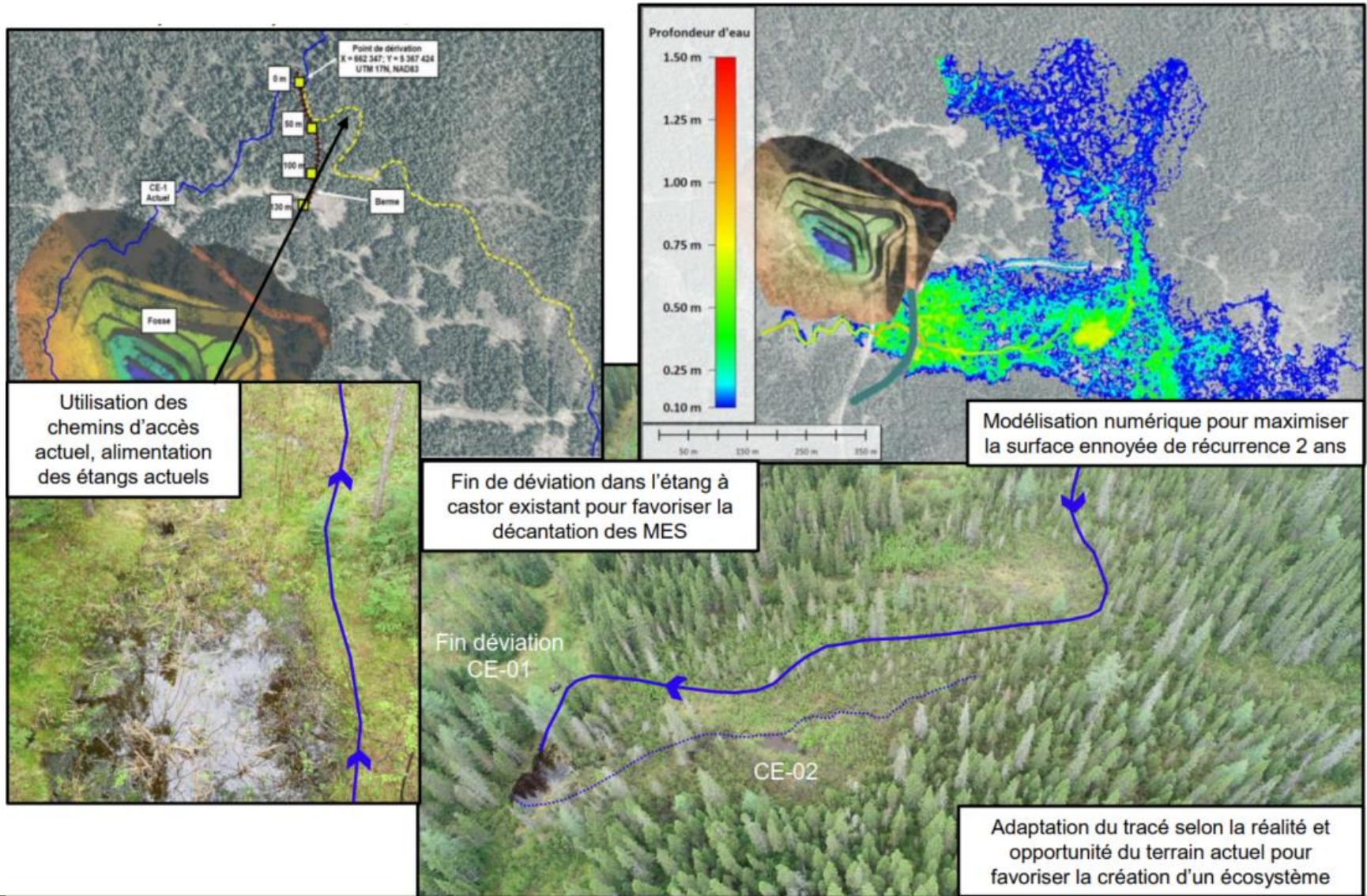


# Déviation CE-01 initiale avant échanges avec le MELCC/MPO/MFFP

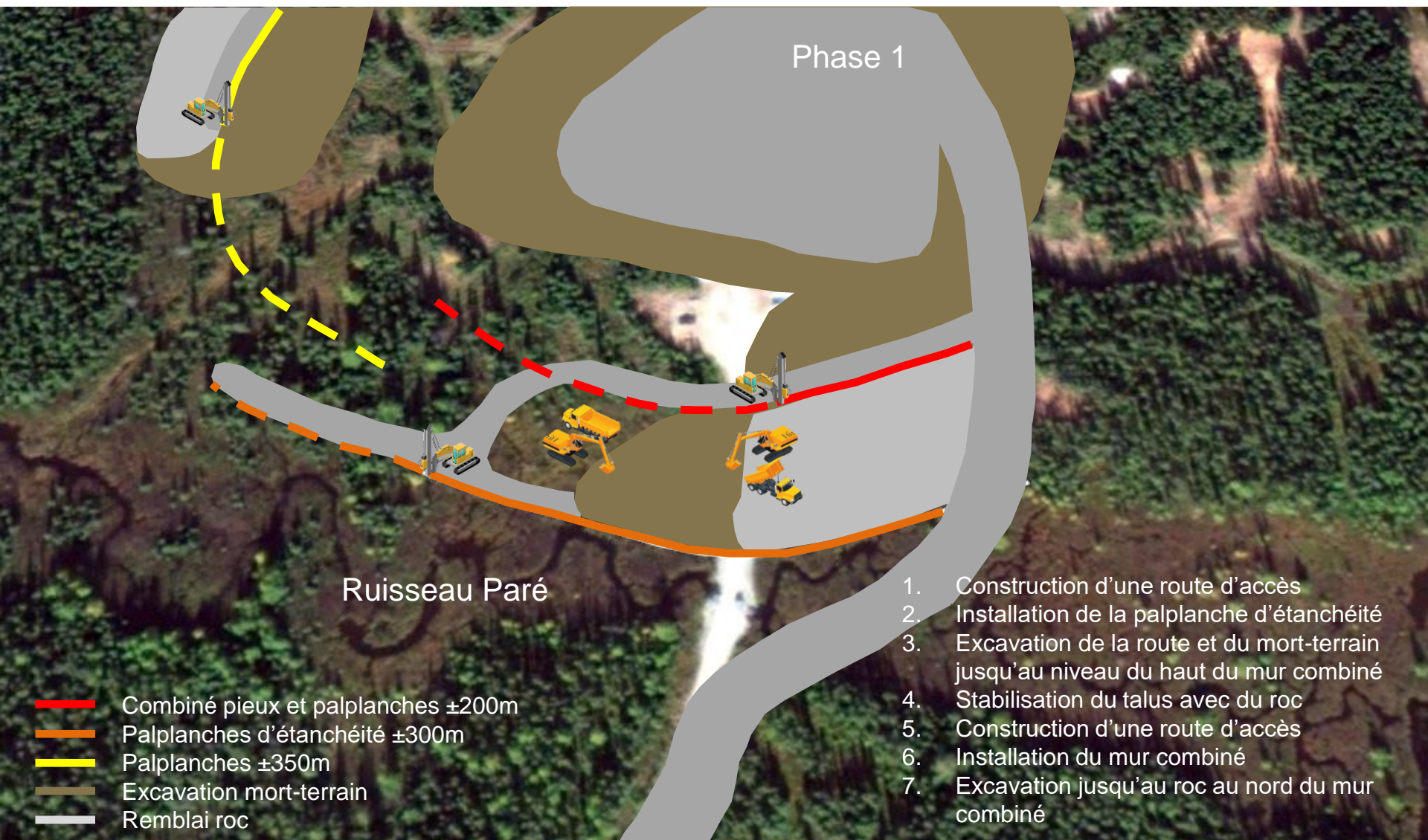
- Déviation requise de manière à accéder à plus de 25% de la ressource
- Points de départ, d'arrivée et intermédiaires proposés pour permettre un écoulement équivalent au CE-01 initial soit  $\pm 0,5\%$
- Berme de protection pour éviter infiltration de l'eau dans la fosse en cas de pluie exceptionnelle de récurrence 100 ans
- Empierrement de manière à retenir l'eau en période d'étiage
- Substrat final: sable et argile et ensemencement des indigènes
- Déviation sur 463m versus 431m du CE-01 existant
- Route de service décalée de 10m par rapport au CE-01 (bande riveraine)



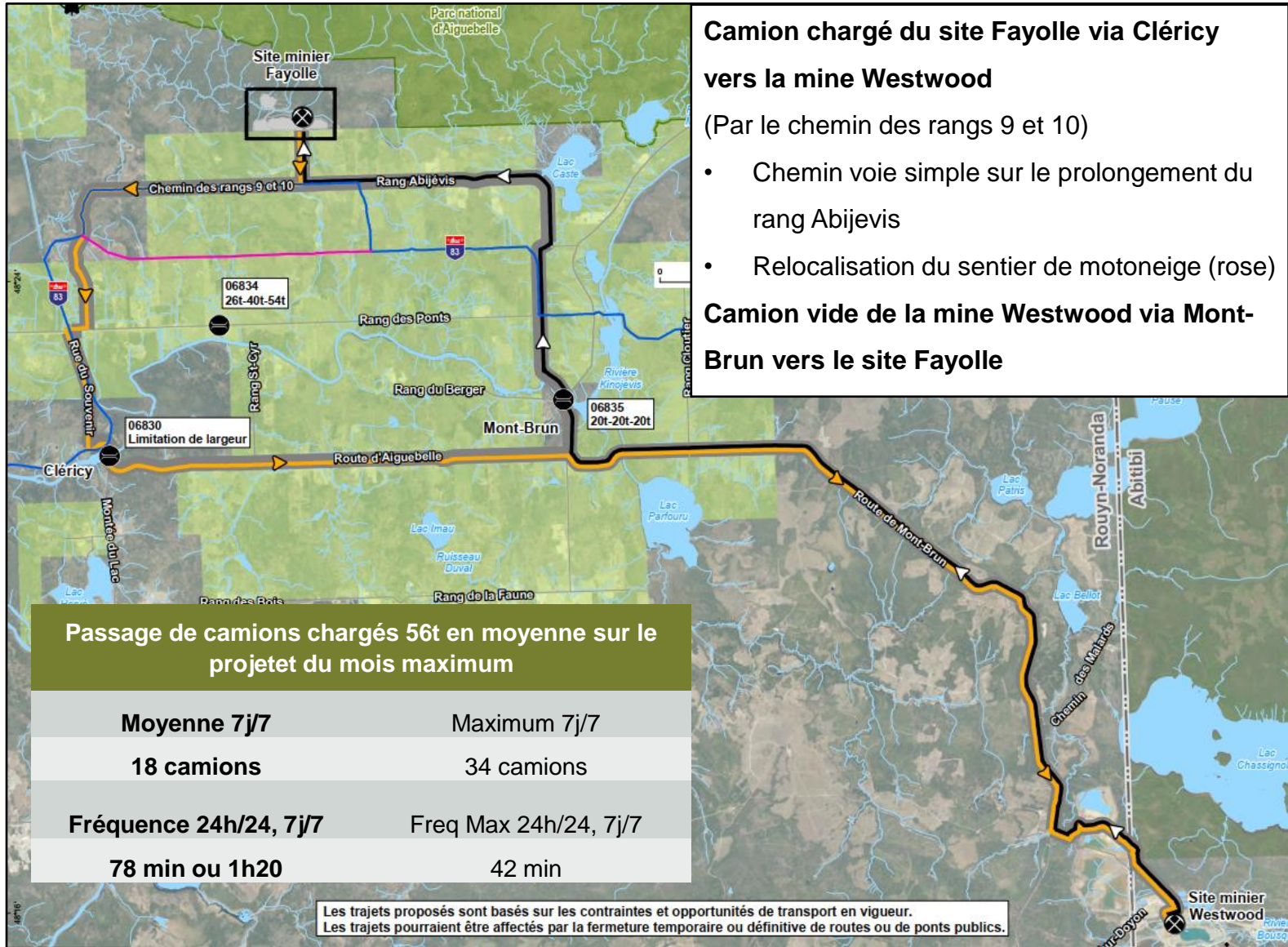
# Tracé de déviation CE-01 révisé (suite aux discussions avec MELCC/MPO/MFFP)



# Construction du mur de soutènement combiné



# Transport du minerai



---

# Transport du minerai

- **Impacts**

- Interaction entre le trafic léger et lourd
- Bruit, poussière, vibration

- **Mesure d'atténuations**

- Mesure de contrôle de la vitesse au contrat de transport
- Suivi de l'entretien des camions
- Arrêt du transport en période de dégel
- Augmentation du passage de la niveleuse
- Augmentation de l'application des abats-poussières
- Fourniture des matériaux d'entretien
- Entrée pour le stationnement des chasseurs et travailleurs dans le prolongement du rang Abijevis
- Suivi conjoint Iamgold et ville de Rouyn-Noranda sur la dégradation des routes et des travaux préventifs

# Harmonisation avec le parc national d'Aiguebelle

- Participation au comité de la zone périphérique du parc d'Aiguebelle
- Communication avec les responsables du parc d'Aiguebelle
- Évitement du transport sur par le rang Hudon (entrée sud du parc)
- Aucun impact anticipé sur les lacs et points d'intérêt du parc
- Bassins versants sortant du parc
- Suivi lors de l'opération (poussière, bruit, lumière)
- 4 simulations visuelles:

Vue actuelle

Vue anticipée



Vue à partir de la tour de garde-feu

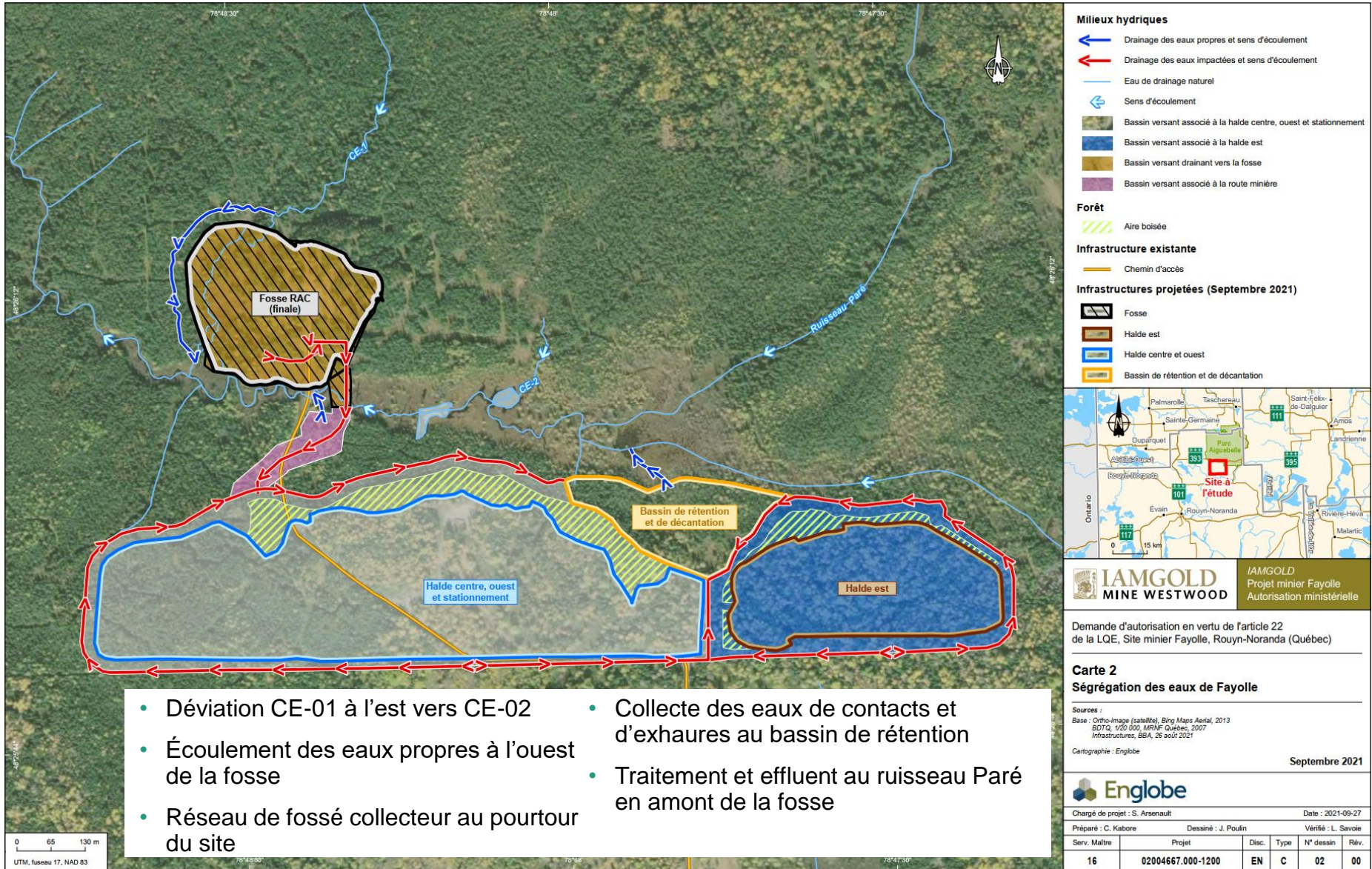


# Impact et atténuation lié à la génération de poussière

- Résultat de la modélisation: respectent le RAA pour l'ensemble des contaminants émis à l'atmosphère, à l'exception des particules fines et des particules totales pour lesquelles des mesures d'atténuation et de suivi particulière devront être exercées (PST / PM2,5 / PM10)
- Épandage d'abat poussière chimique et eau
- Ajout d'eau lorsque requis lors du concassage
- Réduction de la vitesse à 30km/h sur le site et à 50km/h hors site et hors route publique



# Gestion des eaux du site



- Déviation CE-01 à l'est vers CE-02
- Écoulement des eaux propres à l'ouest de la fosse
- Réseau de fossé collecteur au pourtour du site
- Collecte des eaux de contacts et d'exhaures au bassin de rétention
- Traitement et effluent au ruisseau Paré en amont de la fosse

# Traitement des eaux

1. Décantation grossière dans les fossés et le bassin de rétention
2. Décantation des MES par injection de flocculant et coagulant
3. Contingence pour la gestion des métaux par l'injection de Metalsorb
4. Bassin de décantation
5. Gestion du PH par ajout de chaux
6. Suivi du niveau des MES, PH, azote ammoniacale
7. Effluent au ruisseau Paré en amont de la zone d'impact du projet
8. Suivi de l'effluent selon les recommandations de la DIR019

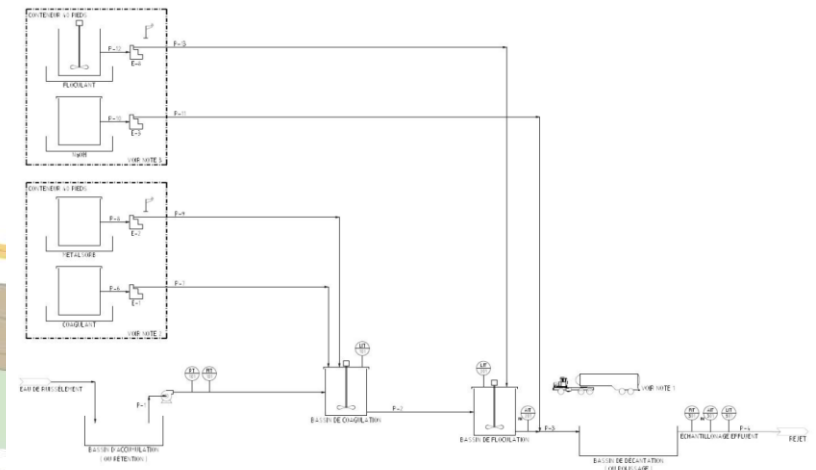
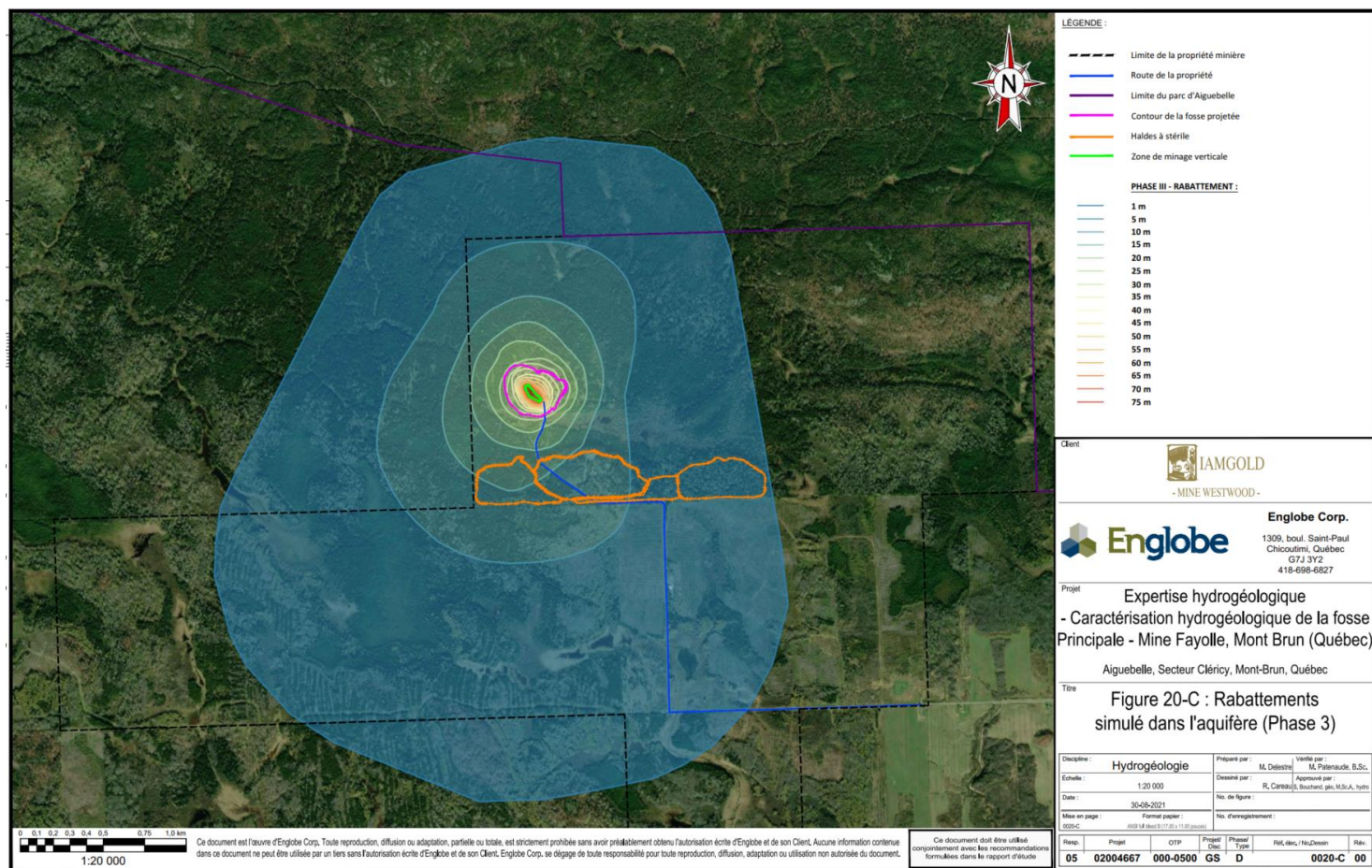


Figure 6 : Schéma d'écoulement de l'UTE

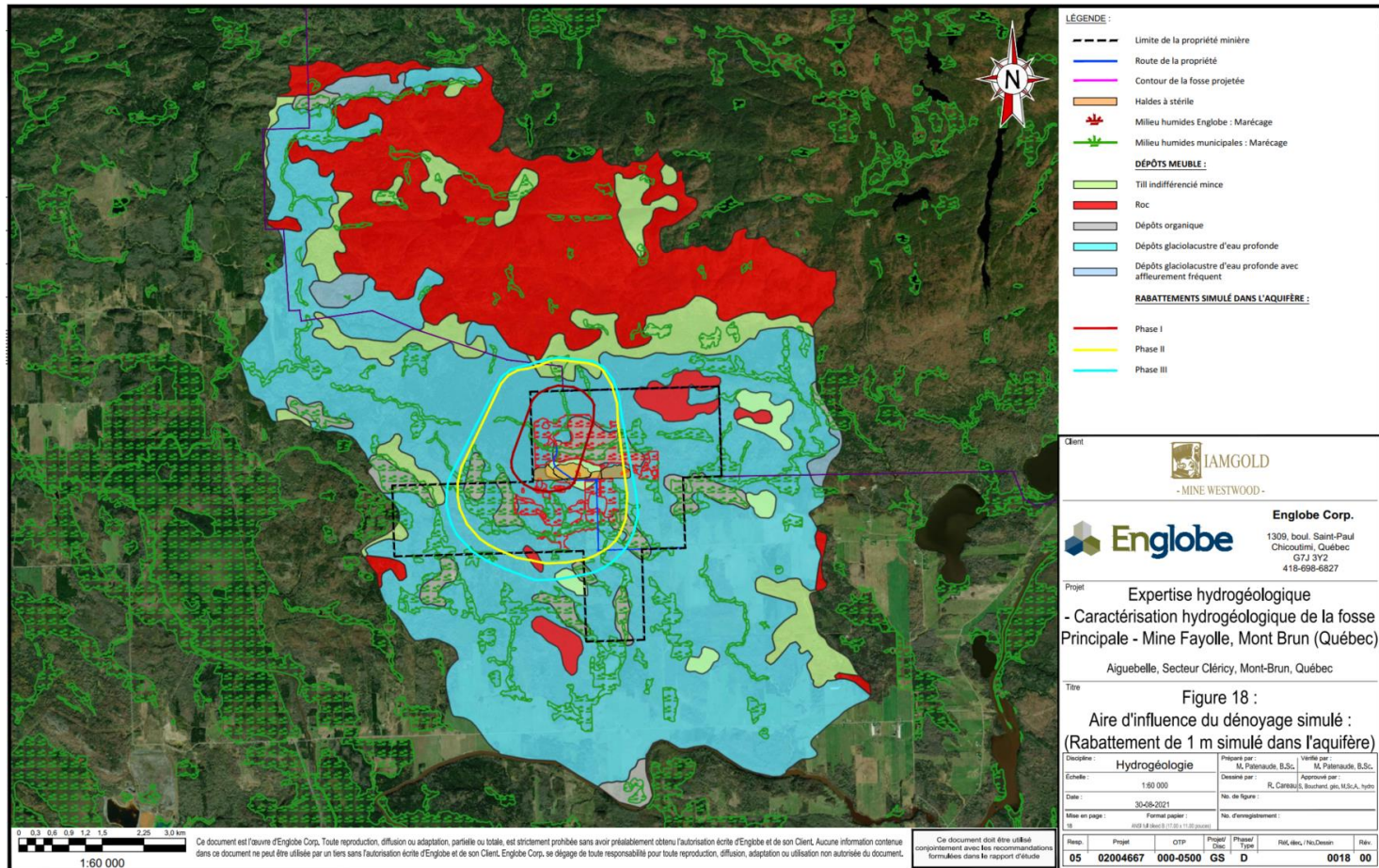
# Étude hydrogéologique - rabattement

- Phase 3, rabattement maximal : pompage 1 450 m<sup>3</sup>/jour avec des rabattements estimés de 2 300 m sud, 1 400 m nord, 1 150 m est et 1 350 m ouest
- Moins de 5m de rabattement dans le parc d'Aiguebelle
- Rabattement de 1m à plus de 1km du puit le plus près



# Étude hydrogéologique – effets sur les milieux humides

Les impacts sur les milieux humides limités par la faible durée du projet, la présence de d'argile sous les milieux humides, la bonne capacité de rétention d'eau des argiles et des tourbières



# Gaz à effet de serre

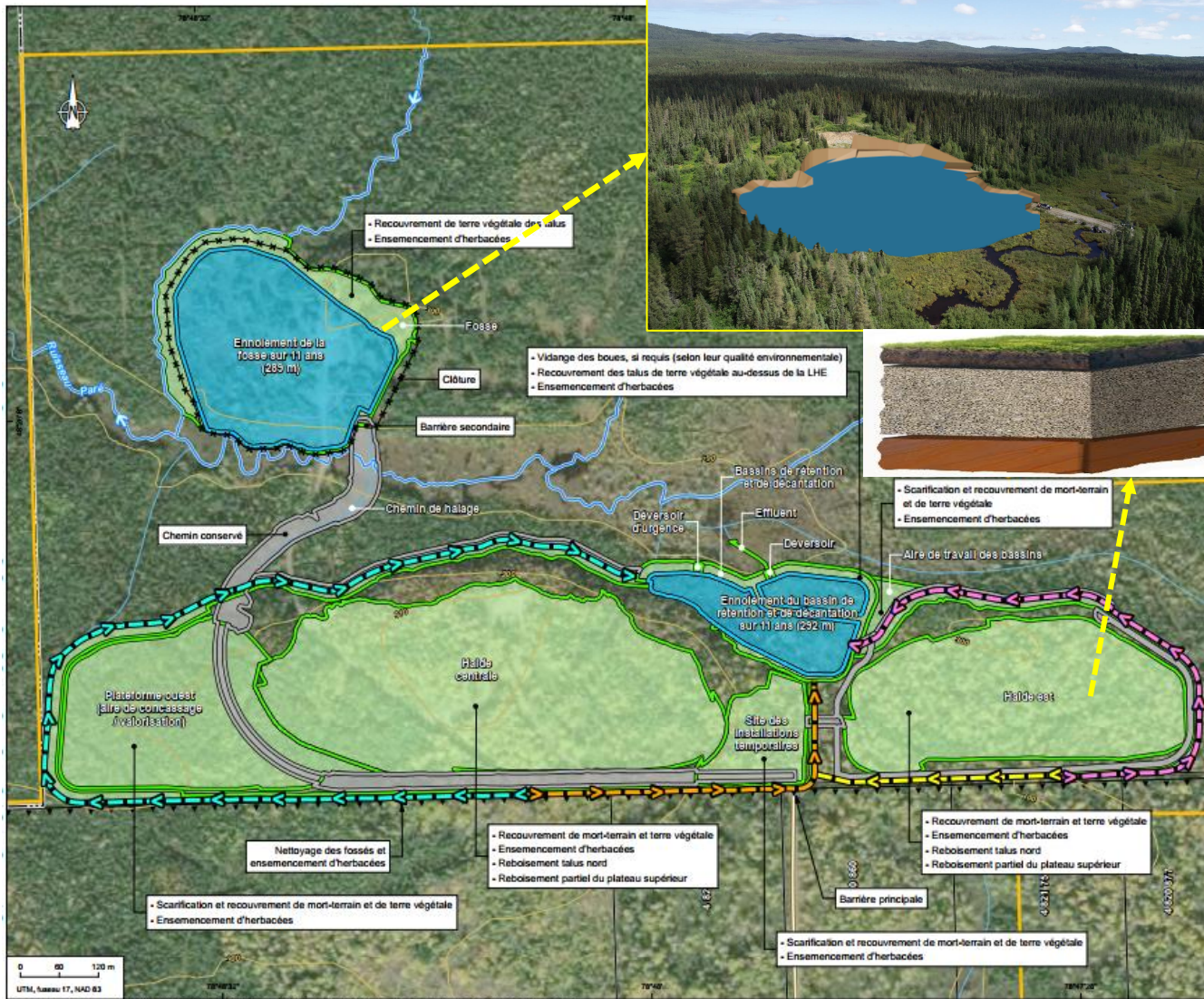
Tableau 3-1 Synthèse des émissions de GES – Véhicules et machinerie

Période	Quantités émises			
	CO <sub>2</sub> [t]	CH <sub>4</sub> [t]	N <sub>2</sub> O [t]	Total, CO <sub>2</sub> e [t]
Projet entier (29 mois)	12 727	0,347	1,063	13 052
Annuelle	5 266	0,143	0,440	5 401

## Mesures d'atténuation

- Prolongement du réseau d'Hydro-Québec (réseau privé)
- Ingénierie permettant l'évitement de l'utilisation de génératrice malgré des limitations d'alimentation électrique par Hydro-Québec
- Identification des incitatifs permettant aux entrepreneurs d'acquérir des équipements de production électrique
- Politique sur l'abolition des moteurs au ralenti lors non utilisé
- Achat de camionnette électrique pour le transport du matériel de travail entre les sites de Westwood et Fayolle
- Incitatif financier aux employés d'IAMGOLD pour l'achat de véhicule électrique
- IAMGOLD vise la carboneutralité en 2050. Plusieurs rencontres ont été initiées avec la maison mère et les sites pour déterminer le plan d'action.

# Plan de fermeture



## Fosse et Bassins:

- Ennoiement

## Haldes et chemins:

- Revégétation de la halde
  - Une petite colline avec verdure et arbres
- Les chemins existants resteront pour les inspections
- Le ruisseau Paré circule dans son lit actuel et demeure un habitat du poisson
- Zone active de chasse à l'orignal et autres petits gibiers à proximité

# Bénéfices pour les communautés

- **Création d'environ 60 emplois à temps pleins pendant la construction et l'opération**
  - Opérateurs de machinerie lourde
  - Foreurs
  - Chauffeur de camions
  - Technicien minier et en géologie
  - Mécanicien, manoeuvre
- **Priorisation d'embauche et d'octroi aux résidents et entreprises locales**
- **Consolidation des emplois du complexe Westwood (118 employés IAMGOLD résidant à Mont-Brun et Cléricy)**
- **Valorisation des matériaux**
  - Pierre concassé de qualité mise à la disposition de la ville pour des quartiers de Mont-Brun et Cléricy et pour le parc national d'Aiguebelle
- **Remise en état du chemin de colonisation rang 9 et 10**
  - Facilitera l'accès au territoire
  - Permettra d'étendre les secteurs économiques de l'exploitation forestière
  - Ajouter une option de tracé en cas de fermeture d'un pont
- **Programme de dons et commandites dédié aux quartiers Cléricy et Mont-Brun pendant la durée du projet**
  - Invitation à présenter les projets communautaires
- **Recherche active d'un projet de compensation lié à l'habitat du poisson en région**



---

# Comité de suivi

Sièges minimums prévus par la loi:

- Représentant du milieu municipal (1 siège proposé)
- Représentant du milieu économique (1 siège proposé)
- Citoyen (2 siège proposé)
- Représentant d'une communauté autochtone consultée (1 siège proposé)

Autres sièges:

- Parc national d'Aiguebelle (1 siège proposé)
- Représentant de l'utilisation territoire (ex chasseur) (1 siège proposé)

# Questions et commentaires

## ANNEXE 8

Faits saillants – Rencontre organismes environnementaux

## **Faits saillants – Rencontre organismes non gouvernementaux**

### **Rencontre tenue en deux séances, soit les 20 et 23 juin 2022**

Une rencontre a été organisée avec un regroupement d'organismes non gouvernementaux afin de leur présenter plus en détail le projet Fayolle et de répondre à leurs questions. Les organismes ayant participé à la rencontre sont : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT), Mining Watch Canada/Coalition Québec Meilleure Mine et Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT).

Il est à noter que cette rencontre s'est déroulée en deux séances, afin d'allouer plus de temps pour les échanges. La première séance s'est tenue le 20 juin 2022 de 10h30 à 12h35 et les organismes cités précédemment y ont tous participé avec leur représentant respectif. La deuxième séance s'est tenue le 23 juin 2022 de 13h30 à 16h et y étaient présents les représentants des organismes suivants : REVIMAT, CREAT et OBVT. Ces deux séances se sont déroulées sur la plateforme Teams (enregistrements disponibles). La copie de la présentation a été fournie aux participants.

Messieurs Daniel Martel (Chargé de projets), Israël Gauthier (Surintendant projets) et Pascal Lafortune (Conseiller aux communications) étaient présents pour IAMGOLD le 20 juin 2022.

Messieurs Daniel Martel (Chargé de projets), Steve Pelletier (Directeur du développement durable) et Pascal Lafortune (Conseiller aux communications) représentaient IAMGOLD le 23 juin 2022.

### **Faits saillants de la rencontre :**

Lors des échanges préalables aux rencontres et au début de la première rencontre, il a été convenu que le projet et les différentes études environnementales réalisées soient présentés et que les participants puissent poser leurs questions au fur et à mesure de la présentation.

Au fil de la présentation, plusieurs questions techniques visant à obtenir des précisions ont été soulevées notamment à propos de :

- La propriété des chemins et l'accessibilité au site du projet Fayolle ;
- La hauteur des haldes ;
- La profondeur de la fosse versus la nappe phréatique ;
- La nature des stériles et les caractérisations géochimiques effectuées ;
- Les limites/normes à respecter pour les sautages ;



- Les mesures d'atténuation prévues pour la gestion des espèces végétales envahissantes (alpiste roseau, panais sauvage) ;
- La prise en compte des espèces fauniques à statut susceptibles de se retrouver dans le secteur, dont l'Engoulevent bois pourri ;
- La présence d'un vieux dépotoir au parc d'Aiguebelle et la possibilité d'en faire un projet de compensation ;
- La responsabilité quant à l'entretien des routes, le partage des responsabilités avec la Ville de Rouyn-Noranda et le MTQ ;
- Le nombre de participants à l'assemblée publique du 24 mai 2022 ;
- L'évaluation du bilan carbone en lien avec le transport et les mesures d'atténuation prévues ;
- Si un facteur de dilution était applicable à l'effluent ;
- Le traitement de l'eau avant le rejet à l'effluent et l'utilisation dans le domaine minier du CO<sub>2</sub> ;
- Le pH actuel de l'eau ;
- Les espèces de poissons présentes dans le secteur du projet ;
- Les responsabilités d'IAMGOLD versus la réalisation des travaux par des sous-traitants.

Certaines thématiques ont été questionnées et discutées plus longuement et sont exposées ci-dessous.

### Restauration du site

Il est demandé si le projet minier actuel est le projet final déposé au MELCC ou si un autre projet de restauration était déposé plus tard.

- IAMGOLD explique que la demande d'autorisation pour la restauration sera déposée ultérieurement et que les précisions et tous les ajustements au projet ayant eu lieu y seront intégrés.

L'option de l'ennoiement de la fosse versus la remise en place des stériles dans la fosse après l'exploitation est questionnée.

- IAMGOLD explique qu'elle voit le roc comme est une ressource minérale à valoriser considérant les propriétés géochimiques adéquates des stériles du projet Fayolle. Les stériles du projet Fayolle répondent positivement aux diverses caractéristiques environnementales requises pour la valorisation. Une partie des stériles seront valorisés pour la construction des chemins et pour le pourtour des haldes de mort-terrain. Pour la partie restante, une demande d'autorisation a été déposée au MELCC pour la valorisation des stériles et du mort-terrain. Les coûts de retourner les stériles dans la fosse sont un facteur considéré, mais l'option de valoriser les stériles et d'harmoniser la fosse ennoyée comme un bassin adjacent au ruisseau est l'option retenue. Plusieurs entreprises minières valorisent ou ont valorisé leurs stériles. La valorisation des stériles permet d'éviter de créer de nouvelles carrières et d'impacter de



nouvelles surfaces en milieu naturel. Dans le cadre du projet Fayolle, il est prévu qu'une quantité prédéterminée de stériles concassés soient offerts gratuitement à la Ville de Rouyn-Noranda et au parc d'Aiguebelle. Il est important de rappeler que seulement un secteur de la halde servira à la valorisation des stériles, et les autres secteurs de la halde seront restaurés à la fin de l'exploitation.

Pour la restauration des haldes, il est demandé de préciser les critères pour la remise en végétation de celles-ci. Une préoccupation est soulevée à l'effet que la restauration des haldes puisse se limiter à l'implantation d'une couverture herbacée, ce qui n'est pas équivalent avec le milieu naturel actuel. Une autre préoccupation sur la durabilité de la végétation sur les haldes de roc stérile fut soulevée, car des expériences négatives sur d'autres sites furent observées.

- IAMGOLD précise que la quantité de terre noire disponible sur le site est un élément important à considérer et que des discussions sont en cours avec un agronome afin de déterminer le mélange adéquat (terre-argile) pour optimiser la remise en végétation. De plus, le plan de restauration actuel est conceptuel et sera révisé et optimisé ; les haldes seront revégétalisées avec des arbres et les espèces seront précisées lors de la révision du plan et de la demande d'autorisation au MELCC. Dans le projet Fayolle, la halde centrale contient en grande partie de l'argile et non seulement du roc stérile recouvert de terre comme dans les sites miniers ayant présenté des expériences négatives. Le stérile ne sert qu'à créer le pourtour. Les épaisseurs d'argiles seront importantes et malgré une possible érosion par les éléments naturels, une grande quantité d'argile et de terre végétale seront favorables. Basé sur ces éléments, la durabilité de la végétation par herbacée et arbres est jugé viable à long terme.

Il est soulevé que le suivi prévu après le retrait des palplanches et l'ennoisement de la fosse nécessite d'être précisé dans le document. Il est demandé jusqu'où va la responsabilité d'IAMGOLD pour le suivi et la restauration.

- IAMGOLD répond qu'elle demeure responsable tant qu'il n'est pas démontré que le site est restauré de manière satisfaisante pour le MERN et le MELCC et que le certificat de libération n'a pas été délivré. Si des correctifs sont requis pendant la restauration, après l'ennoisement et lors du suivi post-restauration, IAMGOLD demeure responsable. Le suivi environnemental et agronomique du site en post-restauration en plus de la sécurisation font partie des exigences et obligations des plans de restauration, au même titre que les garanties financières. Toutes les exigences légales doivent être rencontrées afin d'obtenir un certificat de libération.

Un participant suggère à IAMGOLD de préciser au plan de restauration que ce document est une exigence qui permet entre autres de déterminer le montant de la garantie financière, mais que ce document est en évolution et sera adapté/bonifié en fonction de l'avancement du projet.



- IAMGOLD remercie le participant et rappelle que le ministère peut exiger une mise à jour du plan de restauration plus rapidement que la période de 5 ans normalement prévue s'il juge que des nouveaux éléments / modifications au projet le requièrent.

### Palplanches dans le ruisseau Paré

Il est demandé de fournir davantage de détails sur les palplanches (description, profondeur, matériau et méthode d'installation) et à quel moment celles-ci seront retirées. Des explications sont demandées en regard des conditions nécessaires au retrait de celles-ci et l'impact occasionné sur le milieu (impact hydrologique et biologique). Des préoccupations sont soulevées à propos de l'impact du mouvement de l'eau de la fosse vers le ruisseau et le risque de lessivage/érosion de la tourbière en bordure du talweg du ruisseau.

- IAMGOLD explique que suivant des discussions avec le MELCC, il a été demandé de retirer les palplanches à la suite de l'enneigement (afin d'avoir un aspect plus naturel) et que le matériau (acier) a été choisi en conséquence du retrait et de la réutilisation. Des discussions sont en cours avec le MELCC afin de définir la façon de recréer un habitat suivant l'enneigement (pentes douces au pourtour de la fosse) et comment la fosse sera annexée/liée au ruisseau Paré. Derrière les palplanches il y a du matériel (enrochement et argile avec pentes faibles) qui fera en sorte d'empêcher le « lavement » de la tourbière par le mouvement de l'eau de la fosse. Il y aura une connexion hydrologique entre les deux, mais à savoir s'il faut faire des brèches ou pas dans ces matériaux, ceci est encore en discussion avec le MELCC. Lors de l'exploitation, des données additionnelles seront obtenues et permettront de préciser et d'adapter la restauration en conséquence.

### Enneigement de la fosse après l'exploitation

Il est demandé d'expliquer l'impact de l'enneigement potentiel subséquent du territoire environnant une fois la fosse remplie et de quelle façon la fosse va se remplir.

- IAMGOLD explique qu'il y aura un équilibre entre le niveau d'eau de la fosse et celui du ruisseau, que le ruisseau est le point bas de la surface et qu'il n'y aura pas d'enneigement autour de la fosse. À la fin de l'exploitation, la fosse va se remplir avec les précipitations et les infiltrations d'eau souterraine provenant des fissures dans le roc. Il est estimé à 11 ans le temps de remplissage de la fosse, mais cela pourrait être plus court si on avait des précipitations supérieures à la moyenne.

Les commentaires et suggestions des participants sont sollicités afin d'harmoniser la fosse avec le milieu naturel, de lui redonner une vocation biologique et de minimiser les impacts. Des suggestions et avis sont apportés par les participants, notamment :

- Le retour de la fosse vers un état similaire à une tourbière ;



- Comme il n'y a pas actuellement de grand lac connecté au ruisseau Paré, l'ajout d'une fosse en bordure du ruisseau serait peut-être plus perturbant. Cela pourrait toutefois créer de l'habitat de poisson supplémentaire ;
- Un bassin sans connexion avec le ruisseau pourrait aussi être plus intéressant pour les invertébrés et les oiseaux s'il n'y a pas de populations de poissons. Une étendue d'eau sans poissons offre aussi un habitat intéressant pour les oiseaux aquatiques ;
- Il serait intéressant de monitorer la fosse et le bassin de traitement pour voir comment l'environnement recolonise ces milieux et sous quelle forme. L'UQAT pourrait être impliquée pour l'optimisation des bassins via un projet de recherche.
  - Sur cette dernière suggestion, IAMGOLD répond qu'elle est membre de l'IRME (Institut de recherche mines et environnement, UQAT) et que cette question allait être abordée lors de leur prochaine rencontre.

### Transport/Circulation

Il est demandé si les citoyens ont été consultés sur l'horaire de camionnage et si IAMGOLD avait évalué la possibilité de compenser les citoyens pour l'impact occasionné par la circulation des camions.

- IAMGOLD est au fait que le transport est une des préoccupations majeures et que des inquiétudes ont été exprimées par les citoyens lors de rencontres spécifiques et lors des consultations. Au cours d'une rencontre avec les citoyens, le circuit de transport a été discuté et défini avec eux. Également, une préférence a été exprimée pour du transport sur 24 heures 7 jours sur 7. Le principal moyen d'atténuer les impacts sera de remettre en état et d'entretenir les chemins non pavés. Les discussions actuelles afin d'atténuer les impacts ciblent des retombées au niveau de projets sociaux/communautaires dans les communautés de Mont-Brun et Cléricky, mais qu'elles n'incluent pas de plan de compensation financière.

Un participant rapporte que l'information transmise aux citoyens sur le nombre de camions qui circuleront n'est pas bien comprise ni bien interprétée. Des citoyens sont inquiets et ne se voient pas rassurés par le transport sur 24 heures (qui peut être très perturbant pour certains groupes de citoyens). Le scénario au niveau du transport devrait être expliqué plus clairement aux citoyens. Par ailleurs, le fait d'investir dans des projets pour la communauté n'aide pas les personnes impactées individuellement.

- IAMGOLD répond qu'elle est très consciente que le transport est un dérangement et qu'elle travaille à rejoindre le maximum de résidents. Il est convenu qu'il peut être difficile pour certaines personnes de venir vers le promoteur malgré que des discussions ont été faites sur le terrain, avec des personnes qui représentent les quartiers, lors de la rencontre citoyenne et que des communications furent distribuées afin de fournir les coordonnées du promoteur aux citoyens. Les préoccupations exprimées sont bien prises en compte et il n'y a pas eu d'opposition exprimée au transport de nuit et que les citoyens ont exprimé se rallier à un transport 24h/24h lors





des autres discussions avec les citoyens. Toutefois, si le message reçu de certains résidents est différent et que des résidents sont particulièrement préoccupés, un suivi sera fait. Un remerciement est exprimé pour ce commentaire et un suivi sera fait afin d'apporter les améliorations nécessaires.

### Déviations du cours d'eau CE-01

Il est souligné que certaines images de la présentation ne sont plus à jour par rapport à la déviation du CE-01. Un questionnement concerne le scénario d'ennoiement de la déviation du cours d'eau et l'impact sur le milieu.

- IAMGOLD précise que des validations terrain ont été faites afin de comprendre l'écoulement dans le secteur. L'objectif est de minimiser les impacts en orientant le tracé du CE-01 dans les secteurs en partie déjà perturbés (anciens passages de machinerie). Beaucoup d'échanges ont eu lieu avec le MELCC et le MPO et un tracé a été déterminé en fonction des exigences des ministères. La séquence des travaux permettra également de minimiser les impacts sur le milieu et les poissons. Des simulations ont été effectuées pour illustrer les surfaces d'ennoiement. Les zones d'ennoiement en bordure du cours d'eau permettront d'améliorer la diversité biologique (en plus de l'habitat du poisson). L'ensemble des changements seront documentés et soumis dans le cadre des réponses aux questions dans le cadre de l'analyse de la demande d'autorisation ministérielle en cours.

### Manque de précisions sur certains aspects du projet

Il est mentionné que le projet manque de précisions à certains égards, soit en lien avec l'échéancier de mise en application des différentes mesures présentées. L'exemple de la ligne électrique est amené considérant qu'elle est présentée comme une mesure forte d'atténuation des impacts au niveau de l'émission des GES, mais que la date de début des travaux n'est pas définie (dû aux discussions en cours avec Hydro-Québec) et qu'il est possible que des génératrices soient utilisées en début de projet dans l'attente de l'alimentation électrique. Par ailleurs, il est évoqué que le calcul de l'empreinte climatique d'un projet minier doit se faire pour l'entièreté de la chaîne d'approvisionnement et de transformation ultérieure, et non pas se limiter au site Fayolle. Il est demandé si une telle étude avait été réalisée.

- IAMGOLD précise qu'il est très clair que du roc stérile peut être valorisé, mais il n'est pas possible actuellement de confirmer si la totalité des stériles sera valorisée. Pour la ligne électrique, sa construction sera possible dès l'obtention des autorisations et une fois construite, elle sera alimentée par HQ à la suite de leurs travaux d'amélioration du réseau. Actuellement, IAMGOLD est en attente de la confirmation de l'échéancier de HQ pour ces travaux. Il est aussi précisé que la ligne sera privée et qu'il n'est pas prévu qu'elle serve à d'éventuels utilisateurs. En plus de cette alimentation en hydro-électricité, d'autres moyens d'atténuation seront appliqués, par exemple l'utilisation de la camionnette électrique pour le transport de certains matériaux. IAMGOLD a annoncé son intention à réduire son profil d'émissions aussi près de zéro que possible au plus



tard en 2050. L'engagement d'IAMGOLD à l'égard d'émissions nettes négatives de GES comporte la réduction des émissions de GES directes et indirectes. IAMGOLD s'engage. Le projet Fayolle sera intégré dans cette initiative.

### Assujettissement du projet à la PEEIE

À la fin de la rencontre, il est mentionné que les organismes se questionnent à savoir si IAMGOLD a envisagé de s'assujettir à la Procédure d'examen et d'évaluation des impacts sur l'environnement (PEEIE) et si non, pourquoi ?

- IAMGOLD explique son approche, soit d'avoir procédé à la réalisation des mêmes études que celles exigées dans le cadre de la Procédure et d'avoir discuté et consulté les diverses parties prenantes (certaines depuis un an). De plus, le projet a été adapté en fonction des discussions avec les divers intervenants, et ce, afin d'intégrer au maximum les commentaires. IAMGOLD est ouvert aux discussions et favorise la participation des intervenants.

Il est évoqué qu'au niveau du regroupement national (des organismes environnementaux), une position est prise à l'effet que même pour les petits projets miniers sous le seuil d'assujettissement, le regroupement souhaite une procédure uniformisée pour ceux-ci. Pourquoi vouloir sortir de ce cadre d'assujettissement (PEEIE) alors que cela permet de rassurer les différents organismes et la population ?

- L'échéancier de la Procédure a effectivement un impact sur le projet. IAMGOLD a fait le choix de s'inspirer de la Procédure et ce, en misant sur les discussions et les échanges. IAMGOLD désire continuer à impliquer les organismes et citoyens afin d'améliorer le projet. IAMGOLD demande si aux yeux des organismes certains points n'ont pas été couverts et s'il y aurait eu avantage à aller en audiences publiques ?

Les organismes mentionnent que beaucoup d'hypothèses ont été apportées, et que cela a amené une certaine incertitude pour plusieurs aspects. Alors que lorsqu'on se trouve au BAPE, on a le portrait global et défini du projet. C'est dans une vision globale, et non seulement pour le projet Fayolle, qu'il sera demandé par le regroupement d'assujettir le projet à la PEEIE. De plus, le délai pour émettre des commentaires sur le projet est insuffisant.

- IAMGOLD précise que les aspects non définis à ce jour le seront et seront encadrés par l'autorisation ministérielle qui sera délivrée pour l'exploitation. Les éléments font actuellement l'objet de questions dans le cadre de l'analyse de la demande d'autorisation et les éléments seront documentés dans les réponses soumises au ministère. Les démarches et échanges avec les ministères ont été présentés afin de démontrer que le projet a évolué et que les commentaires sont pris en compte afin de l'améliorer. Plusieurs discussions sont menées depuis une année, et il est important que les discussions se poursuivent. Et lorsque des ajustements au projet peuvent se faire, ils seront apportés auprès de l'entreprise et des ministères.

La rencontre se termine par des mots de remerciements de part et d'autre, et IAMGOLD réitère que la ligne est toujours ouverte à la discussion.